

SHE WAS A GIANT
COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

Paris, 18 octobre 2018



CHRISTIE'S







SHE WAS A GIANT

Collection Bénédicte Pesle

VENTE

18 octobre 2018 - 16h30

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Samedi 13 octobre	10h - 18h	Mercredi 17 octobre	10h - 18h
Dimanche 14 octobre	14h - 18h	Jeudi 18 octobre	10h - 12h
Lundi 15 octobre	15h - 18h		
Mardi 16 octobre	10h - 18h		

COMMISSAIRE-PRISEUR

Lionel Gosset

Les lots précédés par le symbole * sont proposés
sans prix de réserve

The lots preceded by the symbol * will be
offered **without reserve**

CODES ET NUMÉROS DES VENTES

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence
17373 - GIANT

CONDITIONS OF SALE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

The sale is subject to the Conditions of Sale printed at the end of the catalogue. Prospective buyers are kindly advised to read as well the important information, notices and explanation of cataloguing practice also printed at the end of the catalogue.

Consultez nos catalogues et laissez
des ordres d'achat sur christies.com

CHRISTIE'S

Participez à cette vente avec

CHRISTIE'S  LIVE™

Cliqué, Adjugé ! Partout dans le monde.

Enregistrez-vous sur www.christies.com

jusqu'au 18 octobre à 8h30



Consultez le catalogue et les résultats
de cette vente en temps réel sur votre
iPhone, iPod Touch ou iPad

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

François de Ricqlès, *Président*
Edouard Boccon-Gibod, *Directeur Général*
Jussi Pylkkänen, *Gérant*
François Curriel, *Gérant*

CHAIRMAN'S OFFICE

Christie's France



FRANÇOIS DE RICQLÈS
Président
fdericqlès@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 59



GÉRALDINE LENAIN
Directrice Internationale, Arts d'Asie
glenain@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 72 52



ÉDOUARD BOCCON-GIBOD
Directeur Général
eboccon-gibod@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 85 64



PIERRE MARTIN-VIVIER
Directeur International, Arts du 20^e siècle
pemvivier@christies.com
Tél: +33 (0) 1 40 76 86 27

SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

ORDRES D'ACHAT
ET ENCHÈRES
TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE AND
TELEPHONE BIDS

Tél: +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE
CLIENTS SERVICES
clientservicesparis@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS
CLIENT ADVISORY
Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES
SALES RESULTS
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

ABONNEMENT
AUX CATALOGUES
CATALOGUE SUBSCRIPTION
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE
POST-SALE SERVICES
Isabelle Feng
Coordinatrice d'après-vente
Paiement, Transport et Retrait des lots
Payment, shipping and collections
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10
Fax: +33 (0)1 40 76 84 47
postsaleParis@christies.com

INFORMATIONS POUR LA VENTE

Spécialistes et coordinatrices



PAUL NYZAM
Directeur de la Vente
Art Contemporain
Tel: +33 1 40 76 84 14
pnyzam@christies.com



LIONEL GOSSET
Directeur, Collection
Tel: +33 (0)1 40 76 85 98
lgosset@christies.com



ÉLODIE MOREL
Directrice de département
Photographies
Tel: +33 (0)1 40 76 84 16
emorel@christies.com



TUDOR DAVIES
Directeur du département
Art Moderne
Tel: +33 (0)1 40 76 86 18
tdavies@christies.com



FRÉDÉRIQUE DARRICARRERE-
DELMAS
Directrice, Prints
Tel: +33 (0)1 40 76 85 71
fdarricarrere-delmas@christies.com



VALÉRIE HESS
Spécialiste
Art Moderne
Tel: +33 (0)1 40 76 74 32
vhess@christies.com



JOSÉPHINE WANECQ
Catalogueur
Art Contemporain
Tel: +33 (0)1 40 76 72 19
jwanecq@christies.com



FANNIE BOURGEOIS
Spécialiste associée
Photographies
Tel: +33 (0)1 40 76 84 41
fbourgeois@christies.com



LÉA BLOCH
Spécialiste junior
Art Moderne
Tél: +33 (0)1 40 76 83 99
lbloch@christies.com



VALENTINE LEGRIS
Coordinatrice des ventes
Tel: +33 1 40 76 86 25
vlegris@christies.com



ALIX PERONNET
Coordinatrice du département
Tel: +33 1 40 76 82 41
aperonnet@christies.com

VIRGINIE BAROCAS-HAGELAUER
Business Director Continental Europe
vbarocas-hagelauer@christies.com



FOR BÉNÉDICTE PESLE a woman WHO

SHE WAS A GIANT

OF all the people that I have worked with, throughout my life, both professionally and otherwise THERE IS ONE PERSON WHO ALWAYS STOOD OUT Her name is BÉNÉDICTE, SHE WAS A VISIONARY. SHE was capable of envisioning large-scale works and thinking over long periods of time. SHE had the BEST critical eye I ever met, a real champion of the visual and performing arts. SHE was severe in her dress and taste. SHE had a great sense of humor. SHE alone was more responsible than anyone else in bringing American artists to Europe and else where Merce Cunningham, JOHN Cage, PHILIP GLASS, LUCINDA CHILDS, TRISHA BROWN, ALLEN LLOYD, ANDY de Groat, my work, and many others. SHE worked with Alexander Iolas Gallery and made selections of paintings, sculptures, and drawings for important collections, especially JOHN and Dominique de MENIL and other members of her family SHE alone helped to engineer MY 24 HOUR LONG "OVERTURE" at the Opéra Comique, the 1ST production of the Festival d'Automne and SHE engineered MY following work, A SEVEN-DAY-Play "KA Mountain and GUARDENIA Terrace: a story about a family and some people changing" SHE was a driving force behind Ralf Lieberman in commissioning a full evening with

Merce Cunningham, John Cage, "UN JOUR ou DEUX" with SETS and costumes by Jasper Johns at the Opéra Garnier. SHE went with me in 1973 to ask MICHEL GUY to commission PHILIP GLASS and myself to create "EINSTEIN ON THE BEACH" a 5 HOUR OPERA. It was GLASS' 1st commissioned opera. SHE was the driving force for MICHEL GUY, who was the Minister of Culture, in ALL the projects he did in the performing and visual ARTS. SHE was always direct and MODEST and worked behind the scenes. Often no one knew that she had been involved. SHE described her role "as a secrétaire des artistes" SHE did whatever needed to be done, and SHE could convince others to do what SHE believed should be done. SHE was a great friend of ERNST, MATTA TINQUELY and MAGRITTE. SHE believed very much in having cultural exchange programs between the US and France, and NO ONE accomplished more in the last half of the 20th Century than she did with her Cultural Exchange programs. Often using her own very limited money, SHE would support events without ANY mention of her name. OF ALL the people that I have worked with professionally and otherwise, I always say again SHE was the WISEST SHE WAS THE BEST.

SHE was UNEQUALED!

ROBERT WILSON PARMA, ITALY 9.3.18



• 1A

NIKI DE SAINT
PHALLE (1930-2002)

Chère Bénédicte

signé, daté et dédié 'Vive la vie amitiées Niki
1975' (en bas à droite)
stylo bille, feutre et collages d'illustrations
et de fausse plume sur papier
25.2 x 35.1 cm. (9 $\frac{7}{8}$ x 13 $\frac{7}{8}$ in.)
Réalisé en 1975.

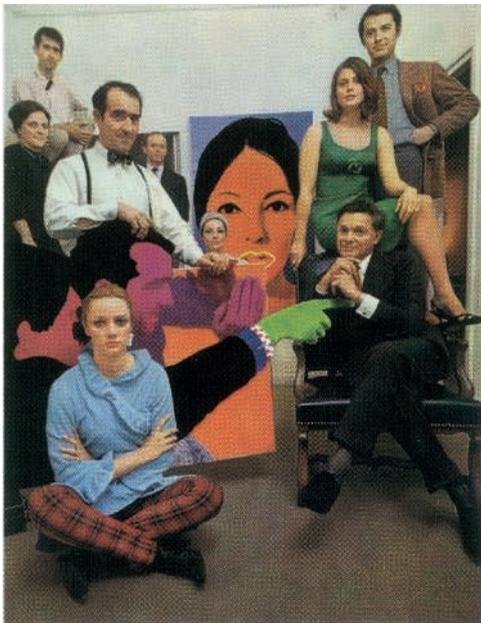
€800-1,200
\$930-1,400
£730-1,100

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
les Archives Niki de Saint Phalle.

*'CHÈRE BÉNÉDICTE'; SIGNED, DATED AND
DEDICATED LOWER RIGHT; BALLPOINT
PEN, FELT TIP PEN AND COLLAGES OF
ILLUSTRATIONS AND FAKE FEATHER ON
PAPER.*



© William Klein / ADAGP, Paris 2018

Galerie Iolas, été 1965, au premier plan : Niki de Saint Phalle devant
Jean Tinguely ; derrière lui, Bénédicte Pesle, Martial Raysse,
Brooks Jackson et Rotraut Klein ; à droite, de haut en bas, Alexandre Iolas,
France Raysse et André Mourgues. Photographie de William Klein.



chère

Benedicte

merci pour toute votre aide pour d'appliquer tout votre aide et gentillesse. Ici le cou chame est fermée.

je quitte l'hôpital dans une semaine!

Vivez la Vie amitiées Niki

1975

1975

SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

2A
MAX ERNST
(1891-1976)

Sans titre

signé 'max ernst' (en bas à droite); signé
de nouveau et dédié 'POUR BÉNÉDICTE
CORDIALEMENT max ernst' (au dos)
huile et décalcomanie sur panneau
15.8 x 21.9 cm. (6¼ x 8⅝ in.)
Peint en 1957

€40,000-60,000

\$47,000-70,000

£37,000-54,000

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

Jürgen Pech a confirmé l'authenticité de cette
œuvre.

'SANS TITRE'; SIGNED LOWER RIGHT AND
SIGNED AND DEDICATED ON THE REVERSE;
OIL AND DECALCOMANIA ON PANEL.



Dos de l'oeuvre





• 3 A

YVES KLEIN
(1928-1962)

*Sculpture Éponge bleue sans titre,
(SE 99)*

pigment pur et résine synthétique sur éponge
naturelle et socle en métal
avec le socle: 6.5 x 9.5 x 3.5 cm.
(with the base: 2½ x 3¾ x 1¼ in.)
éponge seule: 4 x 9.5 x 3.5 cm.
(sponge: 1¼ x 3¾ x 1¼ in.)
Réalisé en 1960.

€20,000-30,000
\$24,000-35,000
£19,000-27,000

PROVENANCE :
Rotraut Klein-Moquay, Paris
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de celle-ci)

BIBLIOGRAPHIE :
P. Wember, *Yves Klein, Catalogue Raisonné*,
Cologne, 1969, No. SE 99 (illustré p. 91).

'SCULPTURE ÉPONGE BLEUE UNTITLED, (SE
99)'; DRY PIGMENT AND SYNTHETIC RESIN ON
NATURAL SPONGE AND METAL ROD.

4 A
MAX ERNST
(1891-1976)

Tête de feuilles

signé 'max ernst' (en bas à droite)
graphite et frottage sur papier
43.1 x 26.1 cm. (17 x 10 1/2 in.)
Exécuté en 1925

€30,000-50,000
\$35,000-58,000
£28,000-45,000

PROVENANCE:

Collection Simone Breton-Collinet, Paris
(avant 1962)
Galleria Galatea, Turin
Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1966)
Collection Bénédicte Pesle, Paris
(acquis auprès de celle-ci)

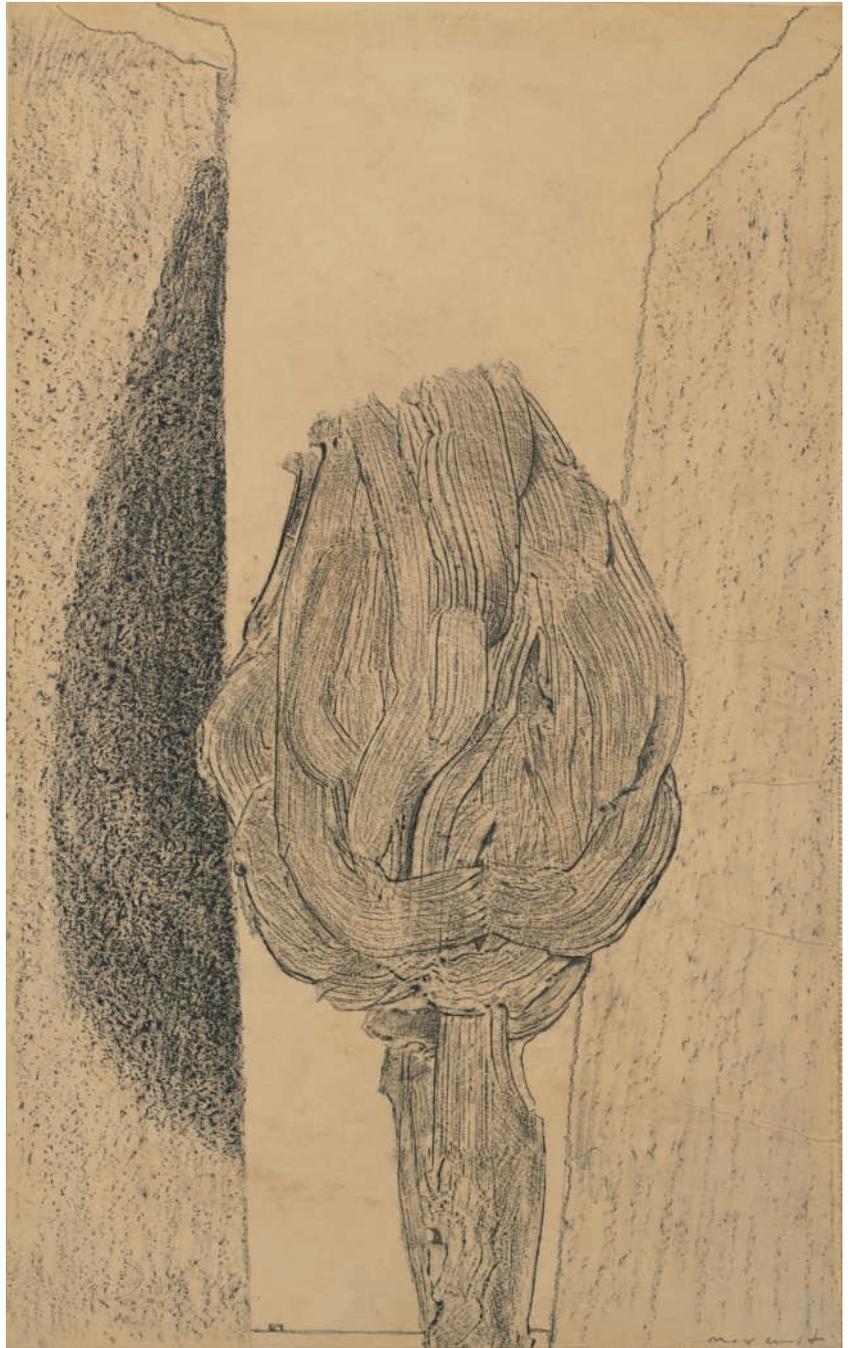
EXPOSITIONS :

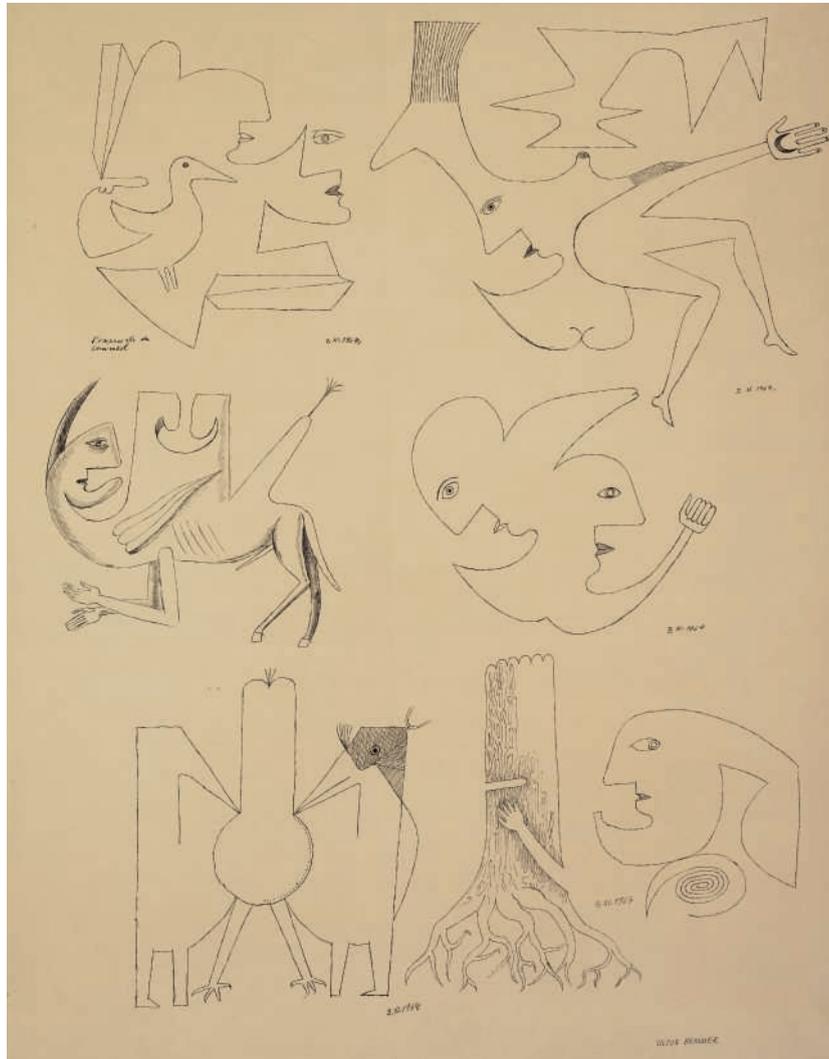
Cologne, Wallraf-Richartz-Museum et Zurich,
Kunsthaus, *Max Ernst*, décembre 1962-avril 1963,
p. 54, no. 171.
Oswego, N.Y., State University College; Richmond,
Va., Richmond Artists Association; Cambridge,
Mass., Harvard University, Busch Reisinger
Museum; Genesco, N.Y., State University College;
Ithaca, N.Y., Cornell University, White Museum
of Art; Edinboro, Pa., Edinboro State College et
New York, The Museum of Modern Art, *Max Ernst*,
Works on paper, janvier-décembre 1968, no. 14.
Stockholm, Moderna Museet, *Max Ernst*,
Målningar, collage, frottage, teckningar, grafik,
böcker, skulpturer 1917-1969, septembre-novembre
1969, p. 79, no. 144 (illustré, p. 36; titré 'Tête').
Amsterdam, Stedelijk Museum, *Max Ernst*,
novembre 1969-janvier 1970, p. 26, no. 128
(illustré p. 37; titré 'Tête').
Stuttgart, Württembergischer Kunstverein,
Max Ernst, janvier-mars 1970, no. 178.
Düsseldorf, Kunstsammlung Nordrhein-
Westfalen, *Max Ernst: 10 x Max Ernst; eine*
didaktische Ausstellung zum Verständnis seiner
Kunst, novembre 1978-janvier 1979, no. 122.

BIBLIOGRAPHIE:

J. Russell, *Max Ernst, Leben und Werk*, Cologne,
1966, p. 338, no. IX (illustré, p. 93; titré 'Tête')
W. Spies, S. Metken et G. Metken, *Max Ernst*,
Œuvre-Katalog, Werke 1925-1929, Cologne, 1976,
p. 66, no. 919 (illustré).
F. Šmejkal, *Surrealist drawings*, Londres, 1982, no.
10 (illustré).

'TÊTE DE FEUILLES'; SIGNED LOWER RIGHT;
PENCIL AND FROTTAGE ON PAPER.





• 5 A
VICTOR BRAUNER
(1903-1966)

L'empreinte du sommeil

signé 'VICTOR BRAUNER' (en bas à droite),
daté et titré 'l'empreinte du sommeil 1.XI.1964.'
(en haut à gauche), daté de nouveau '2.XI.1964.'
en haut à droite), daté de nouveau '3.XI.1964'
(au centre à droite) et daté de nouveau '3.XI.1964.
4.XI.1964' (en bas)
encre de Chine sur papier
65.2 x 50.2 cm. (25% x 19% in.)
Exécuté entre le 1er et le 4 novembre 1964

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Samy Kinge a confirmé l'authenticité de cette
œuvre.

'L'EMPREINTE DU SOMMEIL'; SIGNED LOWER
RIGHT, DATED AND TITLED; INDIA INK ON
PAPER.

€5,000-7,000
\$5,900-8,100
£4,600-6,300

• 6 A

JEAN DUBUFFET (1901-1985)

Le Braconnier

Lithographie, 1953, sur papier vélin Arches,
signée au crayon, titrée, datée et numérotée 16/20,
marges

Feuille : 56.4 x 76 cm. (22¼ x 29¾ in.)

Image : 50 x 64.5 cm. (19¾ x 25¾ in.)

€4,000–6,000

\$4,700–7,000

£3,700–5,400

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

S. Webel, *L'Œuvre gravé et les livres illustrés par
Jean Dubuffet*, Baudouin Lebon Editeur, Paris,
1991, p. 101, no. 363.

'LE BRACONNIER'; SIGNED IN PENCIL, TITLED,
DATED AND NUMBERED 16/20; LITHOGRAPH.



• 7 A

JEAN DUBUFFET (1901-1985)

Fougère au chapeau

Lithographie en couleurs, 1953, sur papier vélin
Arches, signée au crayon, titrée et annotée épreuve
H.C., marges

Feuille : 65.5 x 50.2 cm (25¾ x 19¾ in.)

Image : 52.5 x 40 cm. (20¾ x 15¾ in.)

€4,000–6,000

\$4,700–7,000

£3,700–5,400

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

S. Webel, *L'Œuvre gravé et les livres illustrés par
Jean Dubuffet*, Baudouin Lebon Editeur, Paris, 1991,
p. 113, no. 377.

'FOUGÈRE AU CHAPEAU'; SIGNED IN PENCIL,
TITLED AND INSCRIBED ÉPREUVE H.C.;
LITHOGRAPH.



« À mi-chemin entre la peinture architecturale et de plein air, les œuvres de James Bishop ont l'ambiguïté d'une conversation dont le sujet ne serait compris que plus tard. »

« Half architecture, half air, James Bishop's paintings have the sense of ambiguity of a conversation whose point will be realized only later. »

JOHN ASHBERY

■ 8 A

JAMES BISHOP
(NÉ EN 1927)

Blue, green, red

signé 'Bishop' (sur le châssis)
huile sur toile
195 x 195 cm. (76¾ x 76¾ in.)
Peint en 1964.

€120,000-180,000
\$140,000-210,000
£110,000-160,000

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITION :

Winterthur, Kunstmuseum Winterthur (septembre-novembre); Paris, Galerie Nationale du Jeu de Paume (janvier-mars); Münster, Westfälisches Landesmuseum (juin-juillet), *James Bishop*, 1993-1994, p. 157 (illustré en couleurs au catalogue d'exposition p. 11).

'BLUE, GREEN, RED'; SIGNED ON THE STRETCHER; OIL ON CANVAS.



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



©Tous droits réservés

James Bishop, Paris, vers 1960.

Déroutant les spectateurs par la pluralité des significations et des lectures de ses œuvres, James Bishop a toujours souhaité explorer les possibilités structurelles de la peinture. Né dans le Missouri et formé à New York puis au Black Mountain College, où il compte parmi ses professeurs De Kooning, Kline, Guston et Motherwell, Bishop décide en 1957 de voyager en Europe « pendant six mois » et reste finalement neuf ans à Paris sans retourner aux États-Unis. Cette longue absence de la scène artistique new-yorkaise lui donne la chance de se développer d'une manière rare pour les artistes à cette époque, libéré du poids des grands maîtres américains de la peinture et de la critique, ce qui explique l'incroyable originalité de son œuvre.

Le style de Bishop trouve clairement son origine dans le rejet de l'excès gestuel de l'expressionnisme abstrait américain, ce qui le rapproche d'autres peintres de cette période tels que Frank Stella, Agnès Martin, Robert Ryman et Brice Marden. Cependant, bien que se décrivant souvent lui-même comme un « expressionniste abstrait de la branche plus sage », à partir de 1963, Bishop développe son propre style ainsi que le langage des couleurs et des formes qui caractérisera ses toiles pendant plus de vingt ans, à savoir une palette réduite mais riche, l'emploi d'abstractions architecturales subtiles et un grand format carré constant à taille humaine qui renforce la sensation de grandeur et d'espace chez le spectateur. Parallèlement, il procède systématiquement selon la même technique, étalant librement la peinture liquide en relevant les bords de la toile tendue placée au sol. Pour

Bishop, c'est une manière de réaliser une ligne sans véritablement la peindre.

Créées pendant ces années charnières, les œuvres *Blue, green, red*, de 1964 et *Other Colours*, de 1965, sont les premiers exemples de cette construction architecturale de l'espace, dans laquelle Bishop met de la couleur, célébrée par l'expressionnisme abstrait et le colour-field painting, et teste la géométrie du format carré, à l'origine empruntée à Albers comme forme neutre initiale. Considéré par Bishop comme la couleur la plus forte, le blanc est au cœur des deux peintures et, dominant le fond, il transforme la notion de leurs cadres bleus en quelque chose de bien plus actif. Au contraire, *Untitled* souligne la fascination de Bishop pour les ocres et les marrons, ces couleurs de la terre qui dominent sa production dans les années 1970. Devant ces trois exemples de l'œuvre de Bishop, l'expérience du spectateur est finalement celle de l'étonnement face à la subtilité, à la liberté et à la rigueur de l'interaction de la couleur et de la forme dans un équilibre englobant ultime.

Puzzling the viewers with the plurality of meanings and readings of his works, James Bishop has always been concerned with the exploration of specifically structural possibilities of painting. Born in Missouri and educated in New York and in the Black Mountain College – where among his professors were De Kooning, Kline, Guston and Motherwell – in 1957, Bishop travelled to Europe “for six months” and eventually stayed in Paris for nine years without returning to the US. This long absence from the New York art scene gave

him the unique chance to develop in a way artists seldom could in those days, freed from the weight of the US painterly giants and critics' judgement, that would explain the impressive originality of his painting.

The origin of Bishop's style lies undoubtedly in the rejection of gestural excess of American abstract expressionism, which does group him with some other painters of the period like Frank Stella, Agnes Martin, Robert Ryman and Brice Marden. However, although often describing himself as an 'Abstract Expressionist of the quieter branch', by 1963, Bishop develops a distinct style of his own and the vocabulary of colour and form that would characterize his canvases for over twenty years: a reduced, but rich palette, the employment of subtle architectonic abstractions, and a consistently large, human-scale square format that reinforces the viewer's sense of scale and space. At the same time, he adopts an unvarying process in which he spreads the liquid paint freely over the surface by raising the edges of the stretched canvas, placed on the floor. For Bishop, it becomes a way of making a line without actually painting it.

Created during these pivotal years, Blue, green, red, 1964 and Other Colours, 1965, are the early examples of this architectural construction of space, in which Bishop puts colour, extolled by abstract expressionism and colour-field painting, to the test of the geometry of the square format, originally borrowed from Albers as an initial neutral form. Considered to be the strongest colour by Bishop, the white is in the heart of both paintings and, dominating the ground, it transforms the notion of their blue frames into something far more active. On the contrary, Untitled showcases Bishop's fascination with ochres and browns, the earth colours that dominate his production in the 1970s. Finally, in front of these three examples of Bishop's oeuvre, the viewer's experience is ultimately one of astonishment at the subtlety, freedom and strictness of interplay of colour and form within a final, encompassing equilibrium.



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



■ 9 A

JAMES BISHOP
(NÉ EN 1927)

Autres couleurs

huile sur toile

176 x 176 cm. (69¼ x 69¼ in.)

Peint en 1965.

€120,000-180,000

\$140,000-210,000

£110,000-160,000

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITION :

Paris, Galerie de France, *Ils ont cité Matisse*, juin-
septembre 1993.

'AUTRES COULEURS'; OIL ON CANVAS.



▪ 10 A
JAMES BISHOP
(NÉ EN 1927)

Sans titre

huile sur toile
150 x 140 cm. (59 x 55½ in.)

€70,000-100,000
\$82,000-120,000
£64,000-90,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris

'UNTITLED'; OIL ON CANVAS.

■ 11 A

SHUSAKU ARAKAWA (1936-2010)

Sans titre

signé, titré et daté "UNTITLED" ARAKAWA 1967'
(en bas à droite)

mine de plomb, huile, encre et aquarelle sur toile
167 x 98.5 cm. (65¾ x 38¾ in.)

Réalisé en 1967.

€40,000-60,000

\$47,000-70,000

£37,000-54,000

PROVENANCE :

Dwan Gallery, New York
Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITION :

New York, Dwan Gallery, *Arakawa: Presence or the Third Person*, novembre 1967.

BIBLIOGRAPHIE :

Arakawa, catalogue d'exposition, Städtische Kunsthalle, Düsseldorf, 1977 (illustré).

'UNTITLED'; SIGNED, TITLED AND DATED
LOWER RIGHT; GRAPHITE, OIL, INK AND
WATERCOLOUR ON CANVAS.

L'œuvre de Shusaku Arakawa est le fruit de recherches sur la représentation de l'espace entre construction architecturale et quête spirituelle. Les lignes régulières horizontales et verticales s'allient aux mots et aux lettres pour développer un langage visuel à la fois subtil et poétique. Avant d'intégrer la Mushiano Art University de Tokyo, Arakawa suit des études scientifiques qui déterminent la rigueur de son tracé et la précision de ses dessins. En 1961, il quitte Tokyo pour New York, où il rencontre celle qui deviendra sa compagne et sa muse, la poétesse américaine Madeline Gins. Leur œuvre de collaboration *The Mechanism of Meaning* en 1963, bouleverse les mécanismes intellectuels de perception visuelle en jouant avec les mots et les symboles. Dans les années 1990, l'aboutissement de leur réflexion s'attache à conceptualiser l'espace tridimensionnel. Les formes et couleurs variées de leurs architectures invitent les visiteurs à

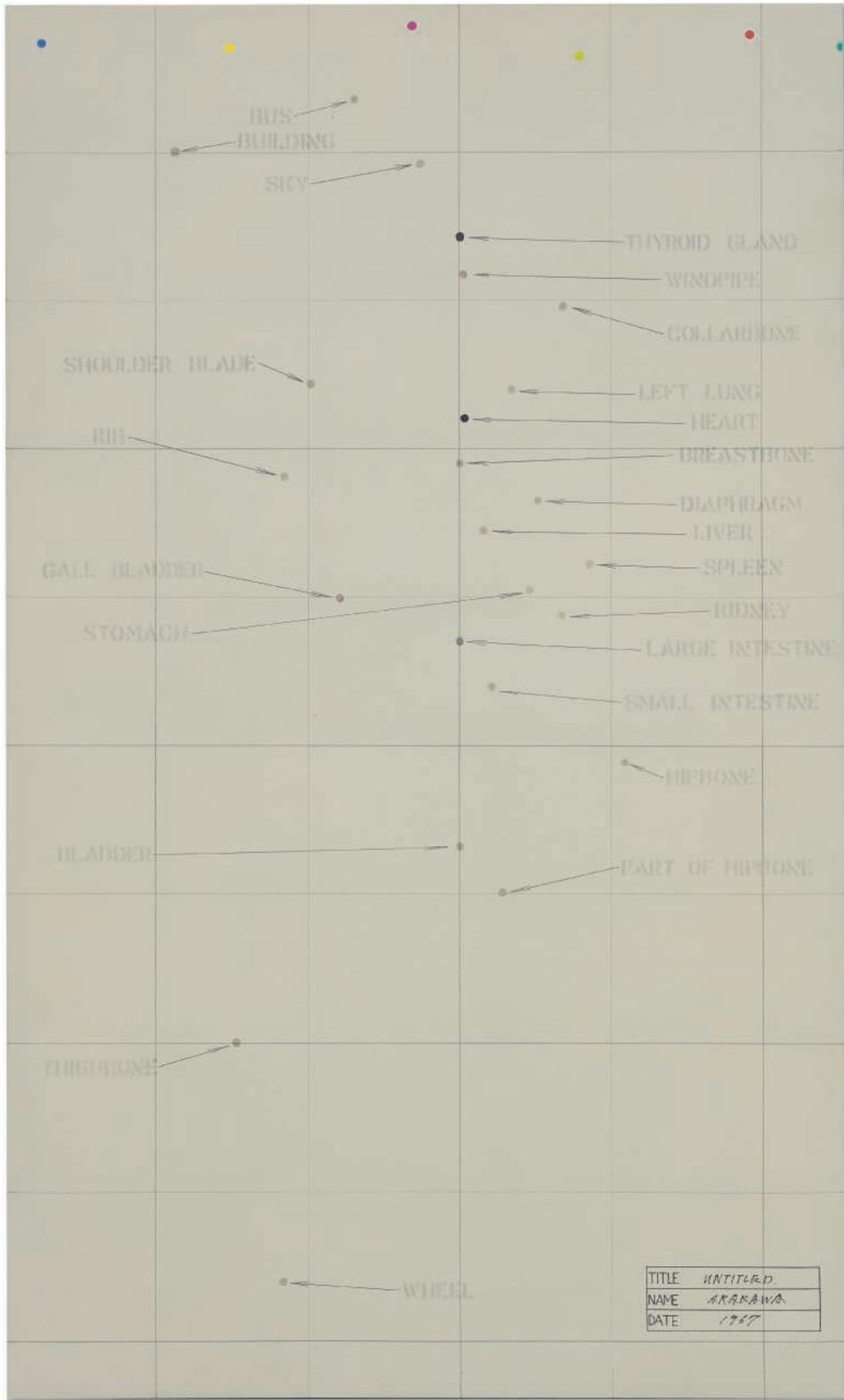
découvrir les possibilités illimitées du corps humain tout en défiant leurs perceptions sensorielles. Présent dans de nombreuses collections publiques, notamment celles du Metropolitan Museum of Art à New York et du Musée Georges Pompidou à Paris, Arakawa jouit d'une vaste reconnaissance internationale et a représenté le Japon lors de la XXXVe Biennale de Venise (1970), de la documenta IV (1968) et de la documenta VI (1977).

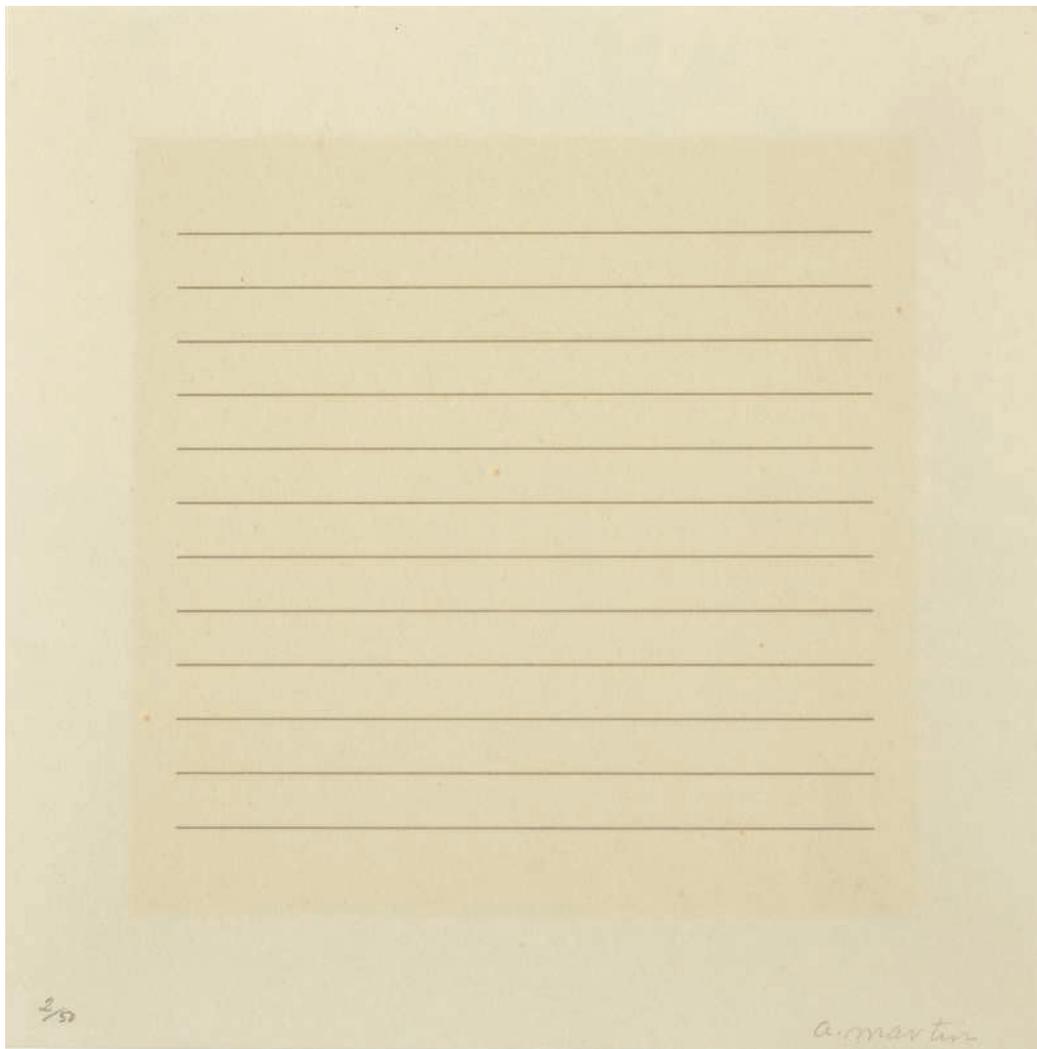
*The work of Shusaku Arakawa is the result of reflection on the depiction of space between architectural construction and spiritual quest. The even horizontal and vertical lines meld with words and letters to form a visual language that is both subtle and poetic. Before joining Mushiano Art University in Tokyo, Arakawa was a science student, which laid the foundation for the discipline of his lines and the precision of his drawings. In 1961, he left Tokyo for New York, where he met the woman who would become his partner and muse, the American poet Madeline Gins. Their collaborative work *The Mechanism of Meaning*, in 1963, shook up the intellectual mechanisms of visual perception by playing with words and symbols. In the 1990s, the culmination of their thinking sought to conceptualise three-dimensional space. The varied shapes and colours of their architectural works invite visitors to discover the unlimited possibilities of the human body while defying sensory perceptions. Featured in many public collections, including those of the Metropolitan Museum of Art in New York and the Musée Georges Pompidou in Paris, Arakawa enjoys broad international recognition and represented Japan at the 35th Venice Biennale (1970), Documenta 4 (1968) and Documenta 6 (1977).*



© 1991 Hans Namuth Estate

Shusaku Arakawa à New York en 1980.
Photographie de Hans Namuth.





• 12 A
AGNÈS MARTIN
(1912-2004)

On a clear day

ensemble incomplet de cinq sérigraphies, 1973, sur papier Japon, signées au crayon, numérotées 2/50, issues d'un portfolio contenant 30 sérigraphies, publié par Parasol Press S.A, avec la page de justificatif de tirage
30.5 x 30.5 cm. (12 x 12 in.)
€2,000-3,000
\$2,400-3,500
£1,900-2,700

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

'ON A CLEAR DAY'; SIGNED, DATED AND NUMBERED; FIVE SCREENPRINTS.

• 13 A
SOL LEWITT
(1928-2007)

Left: parallel pencil lines, Right: parallel ink lines

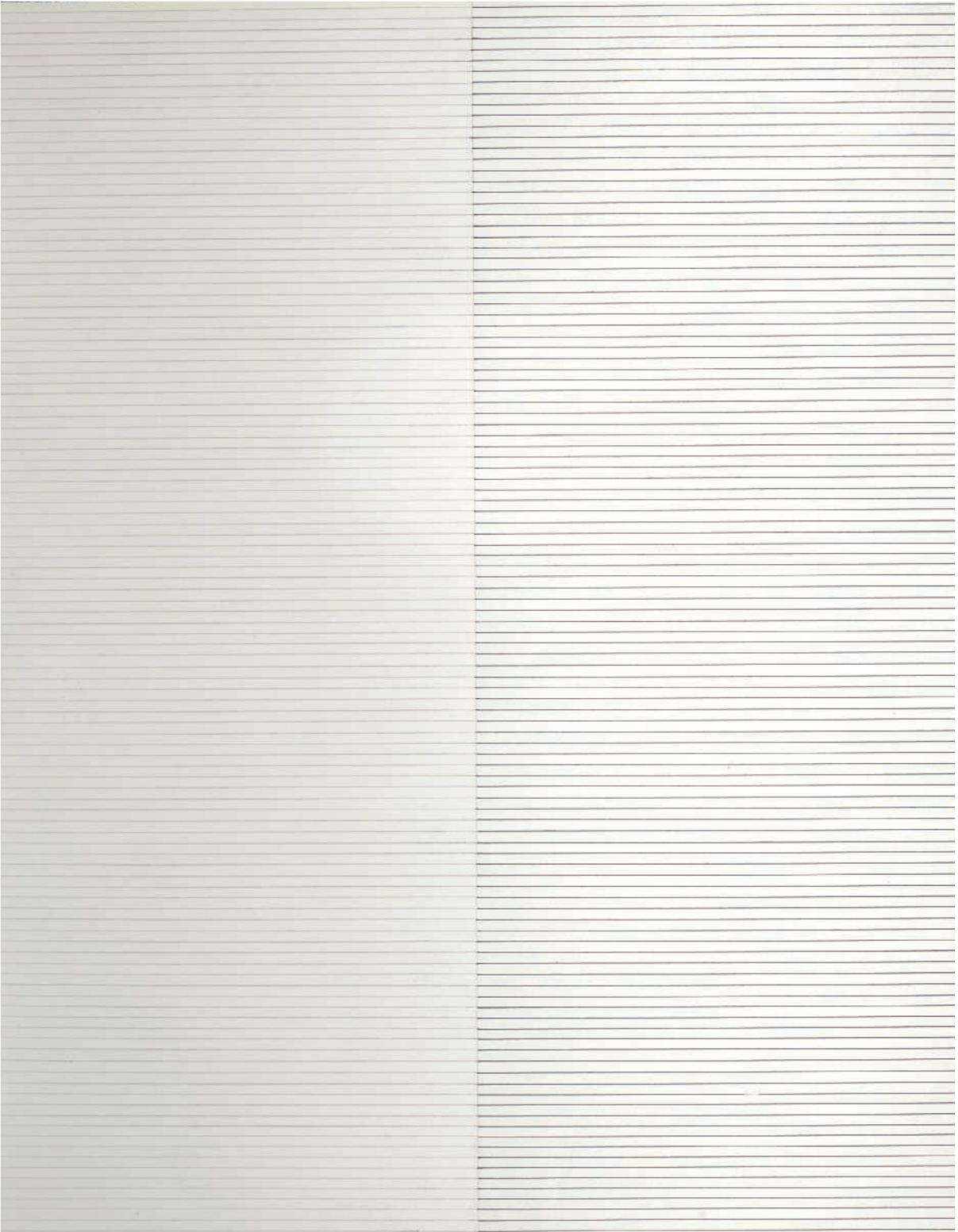
signé, titré, daté et situé "'Left: parallel pencil lines, Right: parallel ink lines"/ Sol lewitt/ nyc oct 28 1972' (au dos et au dos du cadre)
mine de plomb et encre sur papier
36 x 28 cm. (14 1/8 x 11 in.)
Réalisé en 1972.

€10,000-15,000
\$12,000-17,000
£9,100-14,000

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par Sofia Lewitt.

'LEFT PARALLEL: PENCIL LINES, RIGHT: PARALLEL INK LINES; SIGNED, TITLED, DATED AND LOCATED ON THE REVERSE AND ON THE REVERSE OF THE FRAME ; GRAPHITE AND INK ON PAPER.



**"Un peintre est un chorégraphe
de l'espace"** *"A painter is a choreographer
of space"*

BARNETT NEWMAN

14 A

BARNETT NEWMAN
(1905-1970)

Untitled, Etching #2

Eau-forte et aquatinte, 1969, sur papier vélin
J. Green, signée au crayon, datée et numérotée
3/27, publiée par Universal Limited Art Editions,
New York, avec leur timbre sec, marges
Feuille : 79.1 x 57.5 cm. (31 $\frac{1}{8}$ x 22 $\frac{5}{8}$ in.)
Plaque : 59.3 x 37.3 cm (23 $\frac{3}{8}$ x 14 $\frac{3}{4}$ in.)

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :
G. Schor, U. Gauss, *Barnett Newman*,
Die Druckgraphik 1961-1969, Hatje Cantz,
Ostfildern-Ruit, Stuttgart, 1996, pp. 114-115 et 127.

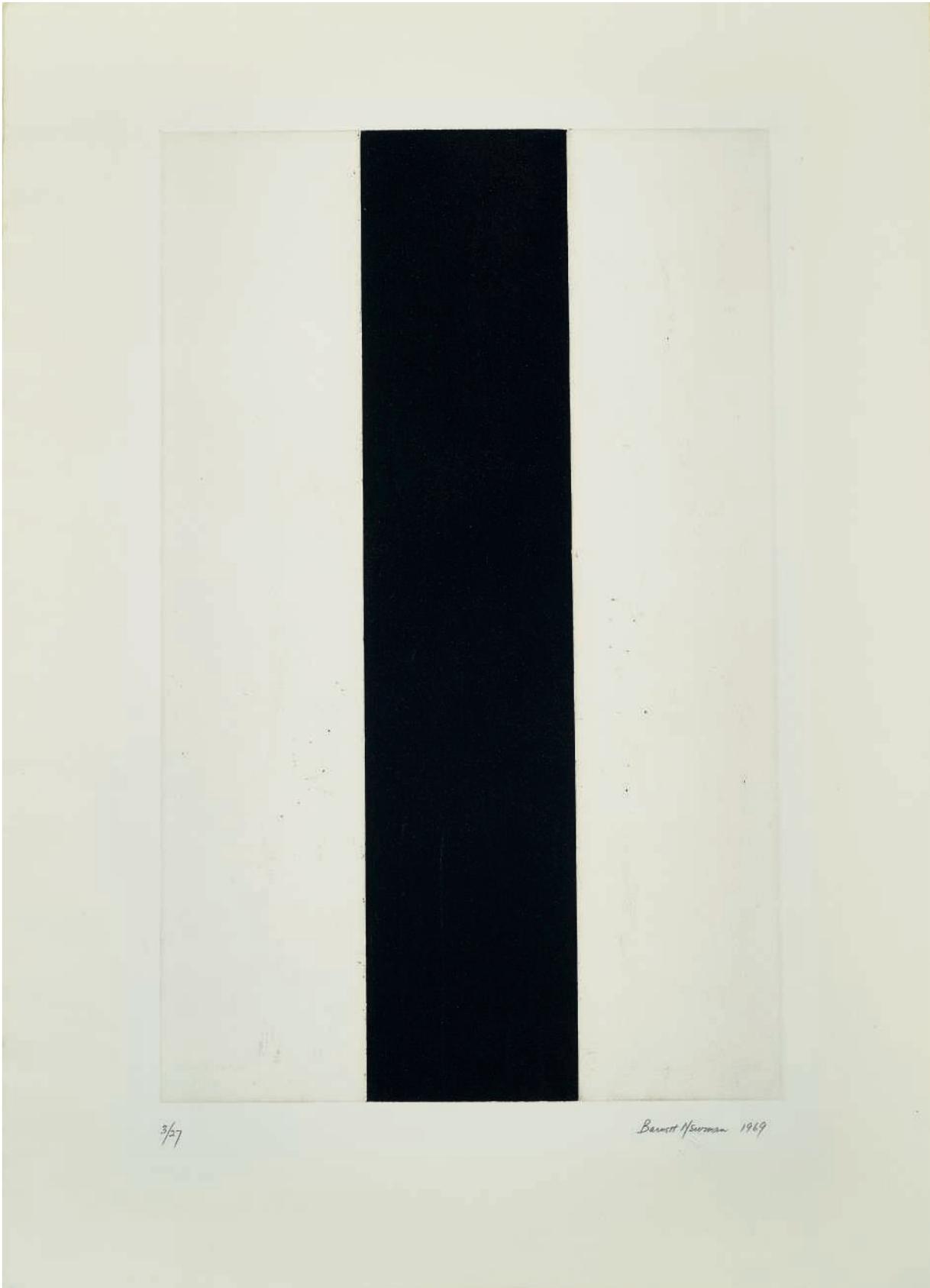
'UNTITLED, ETCHING #2'; SIGNED IN PENCIL,
DATED AND NUMBERED; ETCHING AND
AQUATINT.

€60,000-80,000
\$70,000-93,000
£55,000-72,000



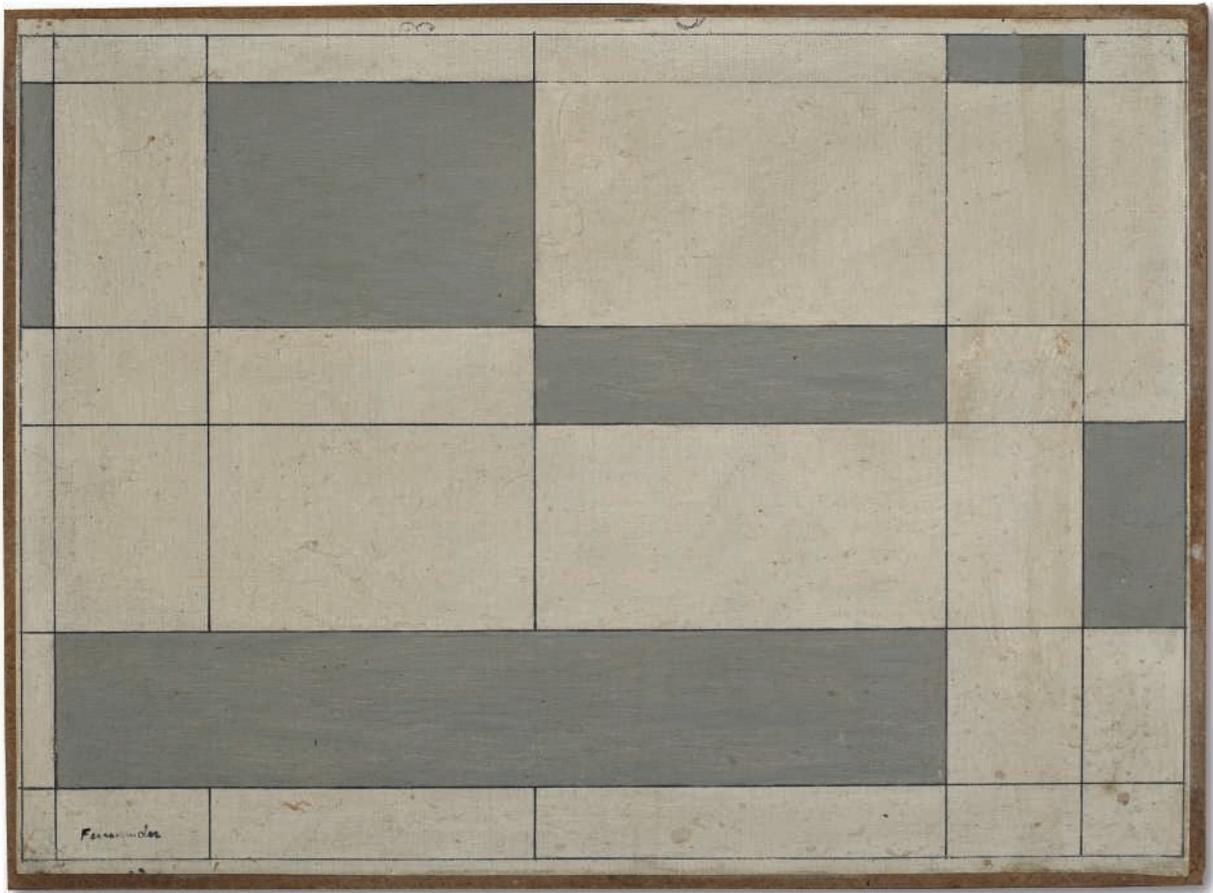
Shunk-Kender © J. Paul Getty Trust, Getty Research Institute, Los Angeles (2014.R.20)
© 2018 The Barnett Newman Foundation / Adagp, Paris

Barnett Newman travaillant sur *Untitled, Etching #2* à l'atelier de Tanya
Grosman, Universal Limited Art Editions (ULAE), Long Island, 2 novembre 1968.
Photographie de Harry Shunk et János Kender.



$\frac{3}{7}$

Barrett/Herman 1969



• 15 A

LUIS FERNÁNDEZ (1900-1973)

Abstraction

signé 'Fernandez' (en bas à gauche)
huile sur toile
17.6 x 24 cm. (7 x 9½ in.)
Peint vers 1928

€10,000-15,000
\$12,000-17,000
£9,100-14,000

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris
Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès
de celle-ci)

EXPOSITIONS :

Paris, Centre national d'art contemporain et
Charleroi, Palais des Beaux-Arts, *Fernández*,
avril-novembre 1972, p. 7 (illustré).
Sigean, Lieu d'Art Contemporain, *Luis Fernández*,

juillet-septembre 1999, p. 43, no. 4 (illustré, p. 6).
Oviedo, Centro de Arte Moderno Ciudad de
Oviedo et Madrid, Fundación Telefónica, *Luis
Fernández*, février-mars 2000, no. 74.

BIBLIOGRAPHIE :

C. Esteban, 'Luis Fernández y la realidad interior',
in Guadalimar, no. 17, Madrid, 10 novembre 1976,
p. 76 (illustré).
T. Boucraut, *Luis Fernández*, Paris, 1986, p. 147.
J. Vega, *Luis Fernández*, Oviedo, 1986, p. 65 et 221
(illustré, p. 63-64).
M. Lasso de la Vega, 'Cronología biográfica de Luis
Fernández', *in Luis Fernández*, cat. exp., Santander,
septembre 1993, p. 165.
A.M. Hernández, *Luis Fernández: Primera
catalogación de la obra*, Madrid, 2000, p. 58 et 92,
no. 9 (illustré en couleurs, p. 93; erronément décrit
comme 'huile sur carton').
C. Neira, 'La geometría oculta de las formas', *in La
Nueva España*, Oviedo, 4 mars 2000, p. 2 (illustré).
A. Palacio Álvarez, *El pintor Luis Fernández:
encuentro íntimo*, Oviedo, 2001, p. 241
(illustré, p. 242).

A. Palacio Álvarez, "'Cahiers d'Art' y su
compromiso con el arte español durante la Guerra
Civil española (1936-1939)", *in* M. Cabañas Bravo,
El arte español fuera de España, Madrid, 2003, p.
III (illustré).
V. Bozal, *Luis Fernández*, Segovia, 2005, p. 36
et 186 (illustré en couleurs, p. 36, fig. 10;
erronément décrit comme 'huile sur carton').
A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández*, Madrid, 2007,
p. 26 et 27 (illustré en couleurs, p. 27; erronément
décrit comme 'huile sur carton').
A. Palacio Álvarez, *El pintor Luis Fernández, Vida,
obra e ideas artísticas*, Oviedo, 2008, p. 35 et 166
(illustré en couleurs, p. 216).
A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández: Catálogo
razonado de pinturas, dibujos, grabados y
esculturas*, Madrid, 2010, p. 36 et 460, no. 11.
(illustré en couleurs, p. 36; erronément décrit
comme 'huile sur carton').

'ABSTRACTION'; SIGNED LOWER LEFT; OIL ON
CANVAS.



• 16 A

LUIS FERNÁNDEZ (1900-1973)

Petite marine ou Marine grise

signé, daté et dédié 'Pour René Char, en toute amitié Fernández le 30 janvier 1954.' (au dos)
huile sur plaque de métal
16 x 24 cm. (6 3/8 x 9 1/2 in.)
Peint en 1952-54

€8,000-12,000
\$9,400-14,000
£7,300-11,000

PROVENANCE :

Collection René Char, Paris (don de l'artiste, le 30 janvier 1954)
Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITIONS :

Paris, Galerie Cahiers d'Art, *Luis Fernández*, février-mars 1956.
Turin, Galleria Galatea, *Fernández*, avril-mai 1965, no. 13.
Paris, Palais des Sports, *Gala du quatre-vingt-dixième anniversaire de Picasso*, 1971, no. 597.
Paris, Centre national d'art contemporain et Charleroi, Palais des Beaux-Arts, *Fernández*, avril-novembre 1972, p. 54 (illustré; titré 'Paysage' et

erronément décrit comme 'huile sur toile').
Madrid, Fundación Banco Exterior et Oviedo, Museo de Bellas Artes de Asturias, *Luis Fernández*, juin-août 1984, p. 68, no. 43 (illustré en couleurs; titré 'Marine en gris').
Sigeon, Lieu d'Art Contemporain, *Luis Fernández*, juillet-septembre 1999, p. 43, no. 13 (illustré en couleurs, p. 20; titré 'Marine en gris' et erronément décrit comme 'huile sur panneau').
Oviedo, Centro de Arte Moderno Ciudad de Oviedo et Madrid, Fundación Telefónica, *Luis Fernández*, février-mars 2000.

BIBLIOGRAPHIE :

R. Ménard, 'A la lumière de Luis Fernández', in *Cahiers d'Art*, no. II, Paris, 1954, p. 231 (illustré).
D. Vallier, 'Luis Fernández', in *Art News and Review*, Londres, 1956.
G. Xuriguera, 'Luis Fernández, asturiano universal', in *Voluntad*, Oviedo, 3 mars 1974, p. 141 (illustré en couleurs).
A.M. Campoy, *Cien Maestros de la pintura contemporánea*, Madrid, 1976, p. 174 (illustré).
J. Villa Pastur, *Historia de las artes plásticas asturianas*, Salinas, 1977, p. 264.
O. Pelayo, 'Recuerdo de Luis Fernández', in *Los Cuadernos del Norte*, no. 4, Oviedo, octobre-décembre 1980, p. 92 (illustré).

F. Calvo Serraller, *España, Medio siglo de arte de vanguardia 1939-1985*, Madrid, 1985, p. 174 (illustré).
T. Boucraut, *Luis Fernández*, Paris, 1986, p. 150.
J. Vega, *Luis Fernández*, Oviedo, 1986, p. 145, 175 et 224 (illustré en couleurs, p. 201).
A.M. Hernández, *Luis Fernández: Primera catalogación de la obra*, Madrid, 2000, p. 73 et 316, no. 129 (illustré en couleurs, p. 317; titré 'Marine en gris' et erronément décrit comme 'huile sur panneau').
L. Féas, *Artistas Asturianos*, Oviedo, 2003, vol. III, p. 65 (illustré en couleurs).
A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández*, Madrid, 2007, p. 109 (illustré en couleurs).
A. Palacio Álvarez, *El pintor Luis Fernández. Vida, obra e ideas artísticas*, Oviedo, 2008, p. 167 et 355 (illustré en couleurs, p. 354).
A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández, Catálogo razonado de pinturas, dibujos, grabados y esculturas*, Madrid, 2010, p. 199, no. 243 (illustré en couleurs; erronément décrit comme 'huile sur panneau' et comme ayant une dédicace datée du '30 janvier 1952').

'PETITE MARINE' OR 'MARINE GRISE'; SIGNED, DATED AND DEDICATED ON THE REVERSE; OIL ON METAL PLATE.



• 17 A
TAKIS (NÉ EN 1925)

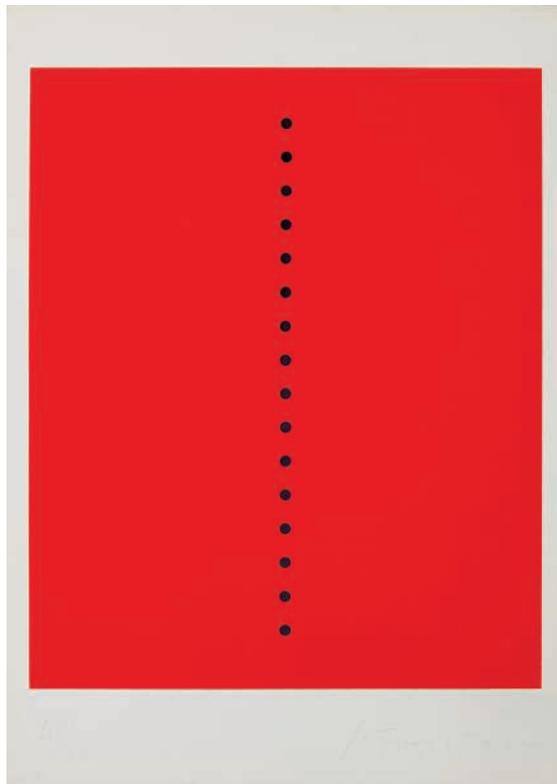
Sans titre

signé, daté et probablement dédié 'Takis 66
Pour F' (au dos)
panneau de résine, panneau en bois peint,
aimant et aiguille suspendue à un fil de nylon
20.5 x 15 x 20 cm. (8 $\frac{1}{8}$ x 5 $\frac{7}{8}$ x 7 $\frac{7}{8}$ in.)
Réalisé en 1966.

€3,000–5,000
\$3,500–5,800
£2,800–4,500

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

'UNTITLED'; SIGNED, DATED AND PROBABLY
DEDICATED ON THE REVERSE; RESIN PANEL,
WOODEN PAINTED PANEL, MAGNET AND
NEEDLE SUSPENDED TO A NYLON THREAD.



• 18 A
LUCIO FONTANA
(1899-1968)

Concetto spaziale

Sérigraphie imprimée en rouge avec perforations,
1965, sur vélin fort, signée au crayon, numérotée
45/95, imprimée par Brano Horvat et publiée par
la Galleria del Deposito, Gênes, avec leur timbre
sec, marges
70 x 50 cm. (27 $\frac{1}{2}$ x 19 $\frac{3}{4}$ in.)
€2,000–3,000
\$2,400–3,500
£1,900–2,700

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :
H. Ruhé, C. Rigo, *Lucio Fontana, graphics, multiples
and more...*, Tuja Books, Amsterdam, 2006, p. 124,
S-7.

'CONCETTO SPACIALE'; SIGNED IN PENCIL
AND NUMBERED; SCREENPRINT.



• 19 A
JEAN-PIERRE
RAYNAUD
(NÉ EN 1939)

Mur 810

signé, titré et daté '1968 RAYNAUD "MUR 810"
(au dos)

polyester, tôle émaillée et peinture
55 x 45 x 3.7 cm. (21 $\frac{1}{4}$ x 17 $\frac{3}{4}$ x 1 $\frac{1}{2}$ in.)
Réalisé en 1967.

€5,000–7,000
\$5,900–8,100
£4,600–6,300

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITION :
Amsterdam, Stedelijk Museum (mai-juin);
Stockholm, Moderna Museet (octobre); Stuttgart,
Württembergischer Kunstverein (décembre-
janvier); Paris, Centre National d'art contemporain
(janvier-février), *Raynaud, 1968-1969*, No. 11.

BIBLIOGRAPHIE :
D. Durand-Ruel, *Jean-Pierre Raynaud, catalogue
raisonné 1962-1973, Tome 1*, Paris, 1998, No. 190
(illustré, p. 98).

Cette œuvre est enregistrée dans les archives de
Madame Denyse Durand-Ruel sous le No. 51.

'MUR 810'; SIGNED, TITLED AND DATED ON THE
REVERSE; POLYESTER, ENAMELED METAL
AND PAINT.

SHE WAS A GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

20 A

MARCEL DUCHAMP (1887-1969)

De ou par Marcel Duchamp ou Rose Sélavy (La Boîte-en-valise), série F

signé 'Marcel Duchamp' (à l'intérieur de la boîte)
boîte en bois et carton avec couverture en cuir
rouge et finition en lin rouge, comprenant 80
répliques miniatures et reproductions d'œuvres de
Marcel Duchamp

41.2 x 38.5 x 9.9 cm. (16¼ x 15½ x 3¾ in.)

Conçu entre 1935 et 1940; cette version exécutée
à Paris et Milan en 1966 dans une édition non
numérotée de 75 exemplaires

€200,000-300,000

\$240,000-350,000

£190,000-270,000

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

Jacqueline Matisse Monnier et l'Association
Marcel Duchamp ont confirmé l'authenticité de
cette œuvre.

BIBLIOGRAPHIE :

- Life*, 28 avril 1952 (l'exemplaire de la série A
du Museum of Modern Art, New York illustré).
R. Lebel, *Sur Marcel Duchamp*, Paris, 1959, p. 54,
55, 82-83 et 173-174, no. 173 (une autre version
illustrée, pl. 109).
C. Tomkins, *The World of Marcel Duchamp*,
New York, 1966, p. 156.
A. Schwarz, *The Complete Works of Marcel
Duchamp*, New York, 1970, p. 511-513, no. 311 e
(une autre version illustrée, p. 511).
E. Bonk, *Marcel Duchamp. The portable museum,
The Making of the Boîte-en-valise, de ou par Marcel
Duchamp ou Rose Sélavy*, Londres, 1989, p. 301
(un autre exemplaire illustré en couleurs).
C. Tomkins, *Duchamp, A Biography*, New York,
1996, p. 321-328, 331, 334, 339, 346, 353-354,
371, 376, 391, 422, 428, 436 et 443 (une autre
version illustrée, p. 320).
D. Ades, N. Cox et D. Hopkins, *Marcel Duchamp*,
Londres, 1999, p. 174-179 (une autre version
illustrée en couleurs, p. 176-177).
F.M. Naumann, *Marcel Duchamp: The Art of
Making Art in the Age of Mechanical Reproduction*,
New York, 1999, p. 142-143, no. 5.31 et 5.32 (autres
versions illustrées en couleurs).
A. Schwarz, *The Complete Works of Marcel
Duchamp*, New York, 1997, vol. II, p. 762-764,
no. 484 (une autre version illustrée en couleurs,
p. 407).

F.M. Naumann, *The Recurrent, Haunting Ghost:
Essays on the Art, Life and Legacy of Marcel
Duchamp*, New York, 2012, p. 137, no. 14 (un
exemplaire de la série A illustré en couleurs, p. 136).
L. Witham, *Picasso and the Chess Player: Pablo
Picasso, Marcel Duchamp, and the Battle for the
Soul of Modern Art*, Hannover, 2013, p. 167 et 183-
184 (un autre exemplaire illustré).

'DE PAR MARCEL DUCHAMP OU RROSE
SÉLAVY (LA BOÎTE-EN-VALISE), SÉRIE F';
SIGNED ON THE INSIDE; A RED LEATHER-
COVERED WOODEN AND CARDBOARD BOX
WITH RED LINEN LINING, CONTAINING 80
MINIATURE REPLICAS AND REPRODUCTIONS
OF WORKS BY MARCEL DUCHAMP.





«Vous avez inventé un nouveau type de biographie. C'est en quelque sorte une autobiographie racontée par des marionnettes. Vous êtes devenu le marionnettiste de votre passé.»

W. C. ARENSBERG, CITÉ IN C. TOMKINS,
DUCHAMP: A BIOGRAPHY, NEW YORK, 1996, P. 316.



Marcel Duchamp, La boîte-en-valise

Symbole de l'interprétation de Duchamp vis-à-vis de la nature et de la valeur comparative des œuvres d'art, la *Boîte-en-valise* est à la fois un véritable musée portatif et un ready-made. Duchamp a travaillé sur sa *Boîte* de 1935 à 1941, une période charnière au cours de laquelle sont nées les premières idées fondatrices des mouvements en «-isme» que nous connaissons aujourd'hui. À cette époque, les conservateurs et les académiciens institutionnalisèrent l'art moderne. Après la première édition exclusive de la *Boîte* composée de vingt exemplaires signés, produite en 1941, Duchamp a continué de travailler sur ce projet pendant 27 ans, en produisant plusieurs versions successives contenant chacune des éléments ou des matériaux légèrement différents.

Parmi les objets contenus dans sa *Boîte*, Duchamp semble avoir accordé une importance particulière

à la qualité des reproductions. Pour les créer, il revisite chacune de ses œuvres en personne, en prenant des notes détaillées sur les couleurs, pour ensuite les faire reproduire grâce à la phototypie et aux pochoirs peints à la main, deux techniques quelque peu obsolètes aujourd'hui. Ces méthodes manuelles et chronophages oscillent délibérément entre la production en série ou la reproduction et l'objet unique. Pour renforcer encore davantage l'ambiguïté emblématique de son œuvre, Duchamp demande par ailleurs à un notaire de certifier plusieurs reproductions comme originales.

Le concept de musée portatif - matérialisé ici par une valise qui pourrait transporter les produits du vendeur itinérant - est intimement lié aux expériences vécues par Duchamp au cours de l'occupation allemande en France. Afin d'obtenir les matériaux nécessaires à la construction de ses *Boîtes*, l'artiste avait en effet besoin d'un laissez-passer délivré par les autorités allemandes. Pour obtenir ce papier, il s'est fait passer pour un marchand de fromages ambulants transportant ses marchandises dans une valise spéciale. Cette dernière comprenait un compartiment secret pour permettre à Duchamp de transporter les matériaux collectés pour sa *Boîte*.

Incarnation parfaite de l'extraordinaire carrière d'artiste de Duchamp, la *Boîte-en-valise* a traversé les âges et remet encore en question la manière dont nous appréhendons, comprenons et contextualisons l'art, comme l'explique Benjamin Buchloh: «Toutes les fonctions du musée, cette institution sociale qui transforme la dimension artistique en dimension culturelle, sont représentées dans leurs moindres détails dans cette valise: la valorisation de l'objet, l'extraction

du contexte et de la fonction, la protection contre la détérioration et la dissémination du sens abstrait... [Avec cette œuvre, Duchamp] transforme également le rôle de l'artiste qui devient conservateur et collectionneur et se préoccupe donc du placement et du transport, de l'évaluation et de l'institutionnalisation, de la présentation et de la maintenance de l'œuvre d'art» (B. Buchloh, 'The Museum Fictions of Marcel Broodthaers', in *Museums by Artists*, Toronto, 1983, p. 45).

“You have invented a new kind of biography. It is a kind of autobiography in a performance of marionettes. You have become the puppeteer of your past.”

W. C. ARENSBERG, QUOTED IN C. TOMKINS, *DUCHAMP: A BIOGRAPHY*, NEW YORK, 1996, P. 316.

A literal encapsulation of Duchamp’s own take on the nature and comparative value of the work of art, his Boîte-en-valise is a portable museum and a ready-made all rolled into one. The conception of his Boîte occupied Duchamp for the period 1935-1941, a time when, appropriately, the first ideas were forming around the “isms” of recent art history, when curators and academics were together institutionalizing modern art. From the first limited deluxe edition of twenty named examples of the Boîte produced in 1941, Duchamp continued to work on the project for a further 27 years, producing a series of successive versions each characterized by a slightly different presentation in terms of contents or materials.

Of prime importance to Duchamp in the creation of the elements included in the Boîte appears to have been the quality of the reproductions. To create these, Duchamp revisited each of his works in person, making extensive notes as to their precise colouring before commissioning their reproduction via the now somewhat obsolete techniques of collotype and hand-coloured pochoir. These hand-made, time-consuming techniques deliberately blurred the boundaries between the multiple or reproduction, and the unique object. In order to underline this typical Duchampian ambiguity, the artist went further to request that a public notary certify that several of the reproductions were, in fact, original.

The idea of the portable museum doubling as a suitcase containing the salesman’s “wares” was intimately linked to Duchamp’s own experience during the German occupation of France. In order to source the various materials needed to construct his Boîtes, Duchamp required a laissez-passer

from the German authorities. He acquired this by posing, improbably, as a travelling cheese merchant, whose merchandise was transported in a specially-adapted suitcase. The cheese suitcase was further adapted with a secret compartment in which Duchamp could conceal the parts of his Boîte which he had collected.

*A virtuoso embodiment in an object of his equally brilliant career as an artist, Duchamp’s Boîte-en-valise is a work whose importance and resonance extends beyond the artist’s own lifetime, to continue to question our ongoing appreciation, understanding and contextualization of art, as Benjamin Buchloh summarised: “All of the functions of the museum, the social institution that transforms the primary language of art into the secondary language of culture, are minutely contained in Duchamp’s case: the valorization of the object, the extraction from context and function, the preservation from decay and the dissemination of its abstracted meaning... [With it, Duchamp] also changes the role of the artist as creator to that of the collector and conserver, who is concerned with the placement and transport, the evaluation and institutionalization, the display and maintenance of a work of art” (B. Buchloh, ‘The Museum Fictions of Marcel Broodthaers’, in *Museums by Artists*, Toronto, 1983, p. 45).*



▪ 21 A
MAX ERNST
(1891-1976)

Âmes-sœurs

signé, numéroté et avec la marque du fondeur
'max ernst 4/5 Susse Fondeur Paris' (sur la base)
bronze à patine brun vert

Hauteur: 93.3 cm. (36¾ in.)

Conçu en 1961; cette épreuve fondue entre
septembre 1961 et juin 1962 dans une édition
de 6 exemplaires numérotés + 3 épreuves
d'artistes

€250,000-350,000

\$300,000-410,000

£230,000-320,000

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1966)
Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès
de celle-ci avant 1972)

EXPOSITIONS :

Venise, Palazzo Grassi, Centro Internazionale delle
Arti e del Costume, *Max Ernst, Oltre la pittura*, juin-
octobre 1966, no. 104.

Munich, Haus der Kunst, *Welt kulturen und
moderne Kunst, Die Begegnung der europäischen
Kunst und Musik im 19. und 20. Jahrhundert mit
Asien, Afrika, Ozeanien, Afro- und Indo-Amerika*,
juin-septembre 1972, p. 541, no. 2059 (illustré).

BIBLIOGRAPHIE :

W. Spies, S. Metken et G. Metken, *Max Ernst,
Œuvre-Katalog, Werke 1954-1963*, Cologne, 1998,
p. 407, no. 3822, I (une autre épreuve illustrée).
J. Pech, *Max Ernst, Plastische Werke*, Cologne,
2005, p. 164-167 (une autre épreuve illustrée en
couleurs).

Jürgen Pech a confirmé l'authenticité de cette
œuvre.

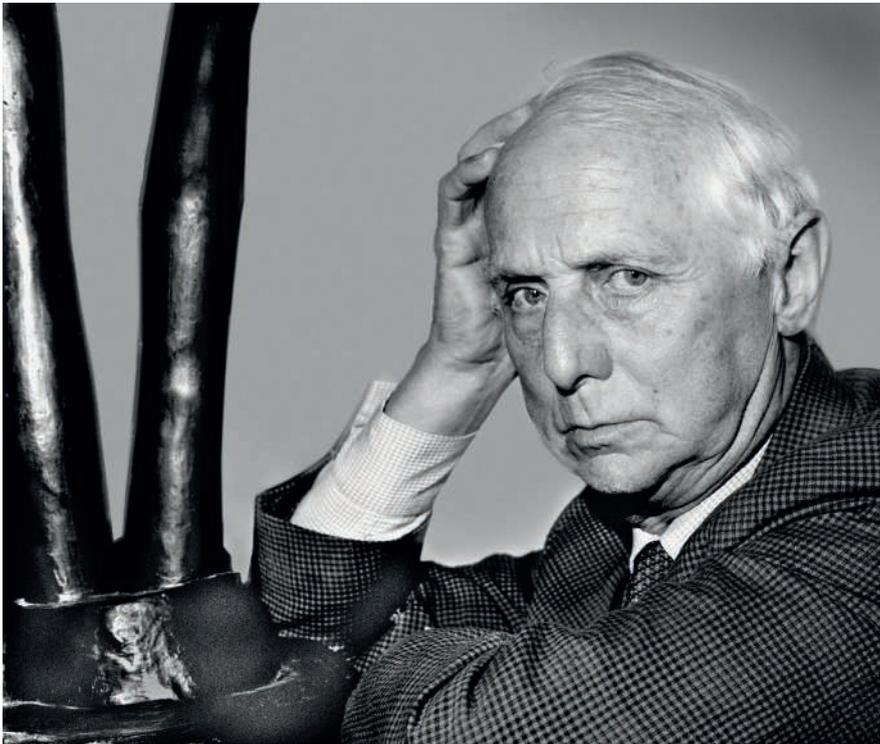
'ÂMES-SŒURS'; SIGNED, NUMBERED AND
WITH THE FOUNDRY MARK ON THE BASE;
BRONZE WITH BROWN AND GREEN PATINA.

La sculpture occupe une place unique dans
l'ensemble de l'Œuvre de Max Ernst. Bien qu'il
s'agisse d'un élément clé de son travail, Max
Ernst ne pratique la sculpture que sur certaines
périodes: à Paris au milieu des années 1930, au
milieu des années 1940, lorsqu'il était réfugié de
guerre et qu'il avait un studio à Long Island, New
York, et plus tard au cours de sa carrière, lorsqu'il
revient en France, en 1953. C'est à partir de 1934
que les activités de Max Ernst commencent
progressivement à se focaliser sur la sculpture,
inspirée notamment par le travail d'Alberto
Giacometti. En passant l'été dans la maison de
Giacometti, à Maloja, en Suisse, il s'essaie à la
gravure et à la décoration de pierres sphériques
et ovoïdes trouvées dans les moraines du glacier
de Forno. Il écrit d'ailleurs à l'historienne de
l'art Carola Giedon-Welcker: «Alberto et moi
avons succombé à la fièvre de la sculpture. Nous
travaillons sur des blocs de granite grands et
petits... [Qui] ont été étrangement sculptés par le
temps, la glace et les intempéries, et semblent déjà
merveilleusement beaux en soi. Alors, pourquoi
ne pas laisser le gros du travail aux éléments et se
contenter de graver nos secrets sur eux comme
des runes ? (cité in *Max Ernst: Sculptures*, cat.

exp., Rivoli, 1996, p. 69 et 71). Après son retour à
Paris, Ernst adopte l'utilisation des techniques
improvisées, comme il le faisait en peinture, en
créant *Oedipus II* (1934), moulé à partir d'un tas
de seaux en bois à l'équilibre précaire, et *Les
Asperges de la Lune* (1934), dont la base ressemble
beaucoup aux *Âmes-sœurs*.

Conçue en 1961, *Les Âmes-sœurs* témoigne
de l'ironie omniprésente dans le travail de
Max Ernst. Cette année-là, une rétrospective
mettant à l'honneur le travail de l'artiste avait
été organisée au MoMa à New York, et il avait
été récompensé par la médaille Stefan Lochner
de la ville de Cologne à l'occasion de son 70^e
anniversaire. Max Ernst évoque ce que représente
pour lui la sculpture: «Quand je peins, dès que
je tombe dans une impasse, ce qui arrive tout
le temps, la sculpture m'offre une porte de
sortie; car la sculpture est plus ludique que la
peinture». Ses sculptures des années 1950 et
du début des années 1960 attestent de son goût
pour le jeu ainsi que de son sens de l'humour
surréaliste. L'esprit aiguisé de Max Ernst et ce
sens de l'humour, précisément, sont évidents
dans la présente sculpture en cela que les deux





Portrait de Max Ernst, 1962. Photographie de Fred Stein.

protagonistes semblent être tout sauf des âmes sœurs: ils n'arrivent pas à se regarder en face, le plus grand des deux semble même se détourner de l'autre. Outre son potentiel surréaliste, Ernst considèrerait toutefois la sculpture comme «l'art le plus simple et le plus primitif». *La Belle Allemande*, *L'Oiseau-tête* (1934-1935) et *Le Jeune homme au cœur battant* (1944) reflètent l'engagement de l'artiste par rapport à l'arrivée à Paris de travaux remarquablement iconographiques d'autochtones originaires d'Afrique et d'Océanie. En appliquant cela à ces travaux précédents et à ses anciennes préoccupations, comme avec ses toiles, Max Ernst confère à sa sculpture une sorte de mythologie idiosyncrasique. Il moule des objets tels que des pots de fleurs et des coquillages pour suggérer des parties du corps, de plantes, d'animaux, qui correspondent souvent à l'imagerie des toiles qu'il peint à cette même époque. Les *Âmes-sœurs*, sculpture à la fois empreinte d'imagination et d'une simplicité réjouissante, est composée de deux bustes hésitants en forme de brindille, chacun surmonté d'un visage en forme de disque avec des yeux de la taille de cailloux et une bouche ovale aux creux irréguliers. La base circulaire de la sculpture réunit non seulement les deux âmes sœurs, mais est également prétexte

à des ornements supplémentaires. Une version antérieure des *Âmes-sœurs* en bronze a été exposée au musée Guggenheim de New York en 1975, dans le cadre d'une rétrospective sur les œuvres de Max Ernst, tandis qu'une autre fait partie de la collection du Nasher Sculpture Centre de Dallas.

Sculpture occupies a unique place in the totality of Max Ernst's oeuvre. Despite being a key element of his practice, Ernst was only able to attend to sculpture periodically - in Paris in the mid-1930s, in the mid-1940s, when as a wartime refugee he had a studio on Long Island, New York, and later in his career, following his return to France in 1953. It was from 1934 onwards that Ernst's activities began to centre increasingly on sculpture inspired by the work, among others, of Alberto Giacometti. Spending the summer at Giacometti's house in the Swiss village of Maloja he experimented with the incision and decoration of spherical and egg shaped stones found on the moraines of the Forno glacier. Ernst wrote to art historian Carola Giedion-Welcker: "Alberto and I have been seized with a fever to sculpt. We are working on large and small granite blocks... [which] have been strangely carved by time, ice and the weather, and look fantastically

beautiful, in themselves. Why not, then, leave the main work to the elements and be content with scratching our secrets into them, like runes...?" (Max Ernst: *Sculptures*, exh. cat., Rivoli, 1996, p. 69 and 71). Upon his return to Paris Ernst embraced the use of improvised techniques, just as he had in painting, creating *Oedipus II* (1934), cast from a stack of precariously balanced wooden pails, and *les Asperges de la Lune* (1934), which bears a striking initial resemblance to *les Âmes-sœurs*.

Conceived in 1961, the same year in which Ernst was honoured with a retrospective at New York's Museum of Modern Art and received the Stefan Lochner medal from the city of Cologne on the occasion of his 70th birthday, *les Âmes-sœurs* is a truculent expression of Ernst's sculptural intent. Reflecting that: "Whenever I get into an impasse with painting, which happens to me all the time, sculpture is always there as a way out; for sculpture is even more a game than painting", his sculptures of the 1950s and early 1960s attest to Ernst's delight in the joy of play as well as his surreal sense of humour. Ernst's wit and indeed surreal sense of humour are evident in *les Âmes-sœurs* for the two protagonists appear anything but soul mates/soul sisters - failing to see eye to eye, the taller of the two even seems to writhe away from her sibling. Aside from its surreal potential, however, Ernst considered sculpture "the most simple, most primeval art". The *Lovely German Girl*, *Bird Head* (1934-35) and *Young Man with a Beating Heart* (1944) reflect the artist's engagement with the influx to Paris of strikingly iconographic works of autochthonous African and Oceanic origin. Expanding on previous work and prior preoccupations, as with his painting, Ernst imbued his sculpture with a kind of idiosyncratic mythology. He cast objects like flowerpots and seashells to suggest parts of bodies, plants and animals, which often correspond to imagery in his contemporaneous paintings. At once endearingly imaginative and yet gratifyingly uncomplicated, *les Âmes-sœurs* is composed of two tentative twig-like torsos atop which are mounted disc-like faces complete with eyes of pebble-like proportions and variously hollowed, oval mouths. The sculpture's circular base not only formally unites the two sisters but also provides an opportunity for further decoration. An earlier version/cast of *les Âmes-sœurs* was exhibited at the Guggenheim Museum, New York in 1975 as part of a Max Ernst retrospective while another is in the collection of the Nasher Sculpture Centre, Dallas.





• 22 A

MARTIAL RAYSSE
(NÉ EN 1936)*Bel été concentré*

Sérigraphie et flocage sur acrylique, 1967, éditée par Sergio Tosi à Milan, exemplaire numéroté 43/80 avec le petit livret en vélin contenant des collages, certains avec rehauts en couleurs, le justificatif du tirage de l'œuvre, signé et daté par l'artiste, placé dans la poche du costume, le tout conservé dans son tube métallique original 194 x 49.5 cm (76% x 19½ in.)

€6,000–8,000

\$7,000–9,300

£5,500–7,200

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

'BEL ÉTÉ CONCENTRÉ'; SIGNED, DATED AND NUMBERED 43/80 IN THE VELLUM BOOKLET; SCREENPRINT.

• 23 A

MARTIAL RAYSSE
(NÉ EN 1936)

*Ensemble de quatre dessins:
Proposition n°1 : L'originalité d'une
forme se mesure à sa propension
à s'exercer sur tout état (Étude n°1,
Étude n°2, Étude n°7 et Étude n°8)*

(i) signé des initiales, titré et daté 'MR 68

"PROPOSITION N°1... ETUDE N°8" (au dos)

(iii) signé des initiales, titré et daté 'MR 68

"PROPOSITION N°1... ETUDE N°7" (au dos)

(iv) signé des initiales, titré et daté 'MR 68

"PROPOSITION N°1... ETUDE N°9" (au dos)

(i) mine de plomb, crayons, xérogaphie et collage sur papier

(ii) mine de plomb et collage sur papier

(iii) mine de plomb, acrylique, crayons de couleur et collage sur papier

(iv) mine de plomb, crayons de couleurs et collage sur papier

chaque: 61 x 46 cm. (each: 24 x 18½ in.)

Réalisés en 1968.

€4,000–6,000

\$4,700–7,000

£3,700–5,400

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

(i) Cette œuvre est inscrite à l'inventaire de l'Œuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0360.
(ii) Cette œuvre est inscrite à l'inventaire de l'Œuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0354.
(iii) Cette œuvre est inscrite à l'inventaire de l'Œuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0359.
(iv) Cette œuvre est inscrite à l'inventaire de l'Œuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0353.

A SET OF FOUR DRAWINGS: PROPOSITION N°1: L'ORIGINALITÉ D'UNE FORME SE MESURE À SA PROPENSION À S'EXERCER SUR TOUT ÉTAT (ÉTUDE N°1, ÉTUDE N°2, ÉTUDE N°7 ET ÉTUDE N°8)(I), (III) AND (IV): SIGNED WITH INITIALS, TITLED AND DATED ON THE REVERSE; (I) GRAPHITE, COLOUR PNECILS, XEROGRAPHY AND COLLAGE ON PAPER; (II) GRAPHITE AND COLLAGE ON PAPER; (III) GRAPHITE, ACRYLIC, COLOUR PENCILS AND COLLAGE ON PAPER; (IV) GRAPHITE, COLOUR PENCILS AND COLLAGE ON PAPER.



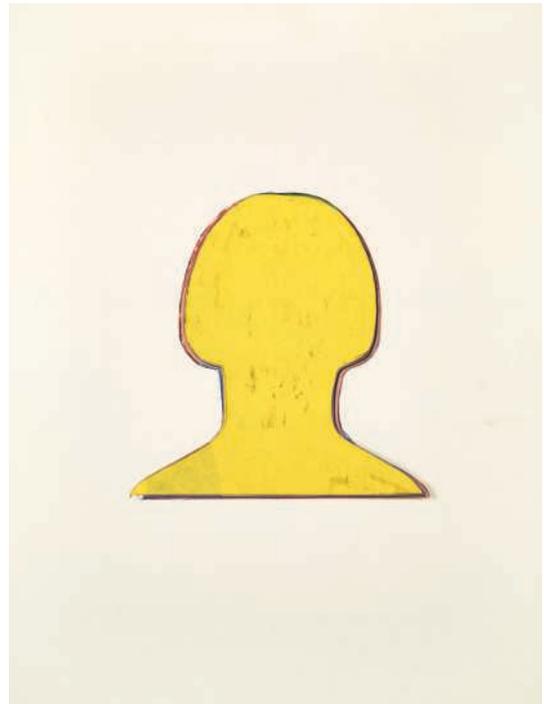
(i)



(ii)



(iii)



(iv)



• 24 A
MARTIAL RAYSSE
(NÉ EN 1936)

Dessin 45, Loco Bello

signé 'MARTIAL RAYSSE' (au dos)
gouache, aquarelle et mine de plomb sur papier
25 x 32 cm. (9 $\frac{7}{8}$ x 12 $\frac{3}{4}$ in.)
Réalisé en 1976.

€2,000–3,000
\$2,400–3,500
£1,900–2,700

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

EXPOSITION :
Paris, Centre Georges Pompidou, Musée national
d'art moderne, *Martial Raysse 1970-1980*, février-
mars 1981, p. 69 (illustré, p. 16).

Cette œuvre est enregistrée à l'inventaire de
l'Oeuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0632.

'DESSIN 45, LOCO BELLO'; SIGNED ON THE
REVERSE; GOUACHE, WATERCOLOUR AND
GRAPHITE ON PAPER.

• 25 A
SAM SZAFRAN
(NÉ EN 1934)

Escaliers

Eau-forte largement rehaussée à la gouache
et à l'aquarelle, vers 1975, sur papier vélin
BFK Rives, signée à l'encre et dédiée 'Pour
Bénédicte', imprimée par l'Atelier Crommelynck
Feuille: 40.4 x 31.4 cm. (15 $\frac{7}{8}$ x 12 $\frac{3}{4}$ in.)
Plaque: 25 x 19 cm. (9 $\frac{7}{8}$ x 7 $\frac{1}{2}$ in.)

€5,000–7,000
\$5,900–8,100
£4,600–6,300

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

'ESCALIERS'; SIGNED IN INK AND DEDICATED;
ETCHING EXTENSIVELY HAND COLOURED.



Pour Benedicte



• 26 A
MARTIAL RAYSSE
(NÉ EN 1936)

Dessin 11

signé et daté 'MARTIAL RAYSSE Sept. 75' (au dos)
mine de plomb, pastel gras et aquarelle sur papier
30 x 48.4 cm. (11¾ x 19 in.)
Réalisé en septembre 1975.

€1,000–1,500
\$1,200–1,700
£910–1,400

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est enregistrée à l'inventaire de
l'Oeuvre de Martial Raysse sous le No. IMR-0554.

'DESSIN 11'; SIGNED AND DATED ON
THE REVERSE; GRAPHITE, PASTEL AND
WATERCOLOUR ON PAPER.

•• 27 A
DANIEL DEZEUZE
(NÉ EN 1942)

Sans titre

rouleau de bois peint
450 x 28.2 cm. (177¼ x 11¼ in.)
Réalisé en 1971.

€2,500–3,500
\$3,000–4,100
£2,300–3,200

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
l'artiste.

'UNTITLED'; PAINTED WOODEN ROLL.

•• 28 A
DANIEL DEZEUZE
(NÉ EN 1942)

Sans titre

signé et daté 'Daniel Dezeuze 1971' (sur un côté)
rouleau de bois peint
567 x 16 cm. (223¼ x 6¼ in.)
Réalisé en 1971.

€2,500–3,500
\$3,000–4,100
£2,300–3,200

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
l'artiste.

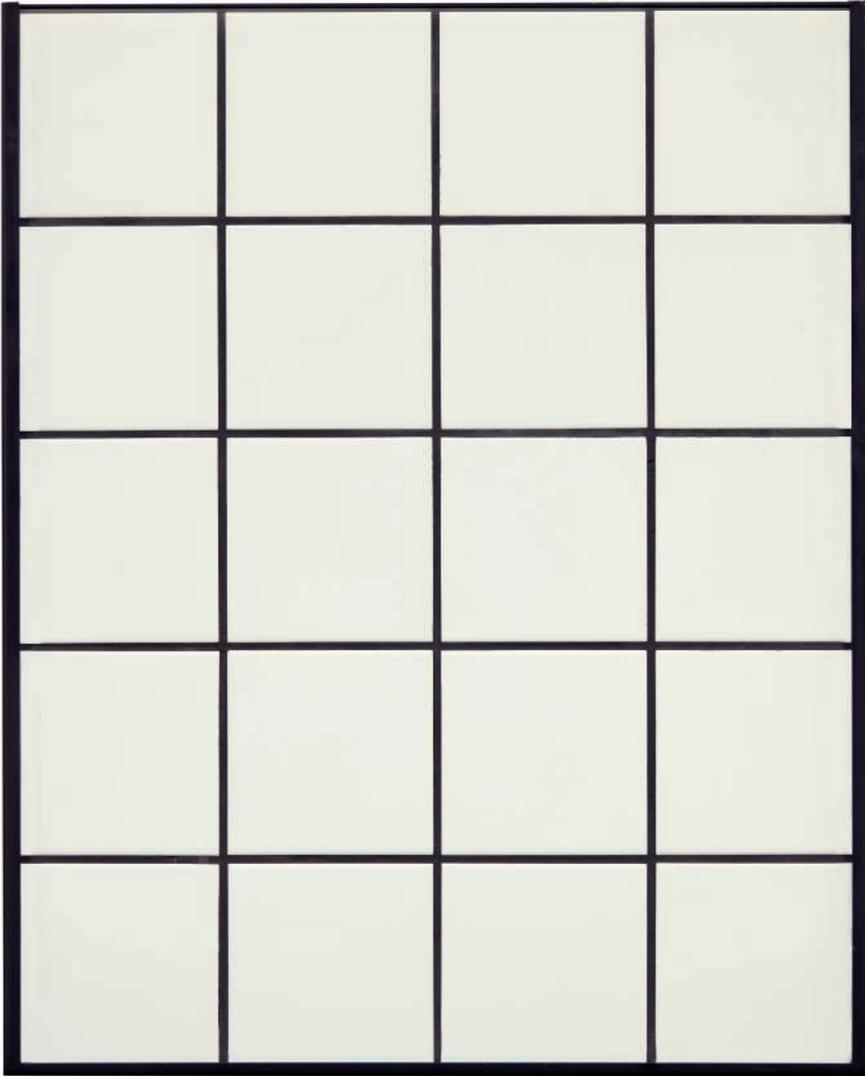
'UNTITLED'; SIGNED AND DATED ON ONE SIDE;
PAINTED WOODEN ROLL.



27



28



• 29 A

JEAN-PIERRE
RAYNAUD

(NÉ EN 1939)

Carrelage occulté I

signé et daté 'Raynaud 1975' (au dos)
carreaux de faïence émaillés sur panneau et boîte
en métal

78 x 60 x 3.5 cm. (30% x 23% x 1% in.)

Réalisé en 1975.

€4,000–6,000

\$4,700–7,000

£3,700–5,400

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est enregistrée dans les archives
de Madame Denyse Durand-Ruel sous le No.
2090 et sera répertoriée au prochain catalogue
raisonné de l'artiste actuellement en préparation.

'CARRELAGE OCCULTÉ I'; SIGNED AND DATED
ON THE REVERSE; ENAMELED FAIENCE TILES
ON BOARD IN A METAL BOX.



•• 30 A
STÉPHANE
BORDARIER
(NÉ EN 1953)

Sans titre

signé et daté 'VII, 2000 Bordarier' (sur le revers)

huile sur toile

175 x 175 cm. (68 $\frac{7}{8}$ in.)

Peint en 2000.

€2,000–3,000

\$2,400–3,500

£1,900–2,700

PROVENANCE :

Galerie Jean Fournier, Paris

Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
la galerie Jean Fournier.

*'UNTITLED'; SIGNED AND DATED ON THE
OVERLAP; OIL ON CANVAS.*



•• 31 A
ANDRÉ-PIERRE
ARNAL (NÉ EN 1939)

Sans titre

peinture en spray sur toile libre
218 x 218 cm. (85 $\frac{7}{8}$ x 85 $\frac{7}{8}$ in.)
Réalisé en 1970.

€4,000–6,000
\$4,700–7,000
£3,700–5,400

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
l'artiste.

'UNTITLED'; SPRAY PAINT ON FREE CANVAS.

•• 32 A
CLAUDE VIALLAT
(NÉ EN 1936)

Sans titre

colorant sur toile libre
243.5 x 138.5 cm. (95 $\frac{7}{8}$ x 54 $\frac{1}{2}$ in.)
Réalisé en 1970.

€5,000–7,000
\$5,900–8,100
£4,600–6,300

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est accompagnée d'un certificat
d'authenticité de l'artiste.

'UNTITLED'; COLOURANT ON FREE CANVAS.





33 A

NIKI DE SAINT-
PHALLE (1930-2002)

Ensemble de deux sculptures:

(i) Mini nana boule et (ii) Mini nana acrobate

(ii) signé et daté 'Niki de St Phalle 1968' (au-dessous)

plâtre peint

(i) 14.5 x 11 x 11.5 cm. (5¾ x 4¾ x 4½ in.)

(ii) 21.5 x 21 x 9 cm. (8½ x 8¼ x 3½ in.)

(ii) Réalisé en 1968.

(2)

€25,000–35,000

\$30,000–41,000

£23,000–32,000

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de ces œuvres a été confirmée par les Archives Niki de Saint Phalle.

'A SET OF TWO SCULPTURES: (I) MINI NANA BOULE ET (II) MINI NANA ACROBATE'; (II) SIGNED AND DATED UNDERNEATH; PAINTED PLASTER.

**« Pour moi,
mes sculptures
représentent le
monde de la femme
amplifié, la folie
des grandeurs des
femmes, la femme
dans le monde
d'aujourd'hui, la
femme au pouvoir. »**

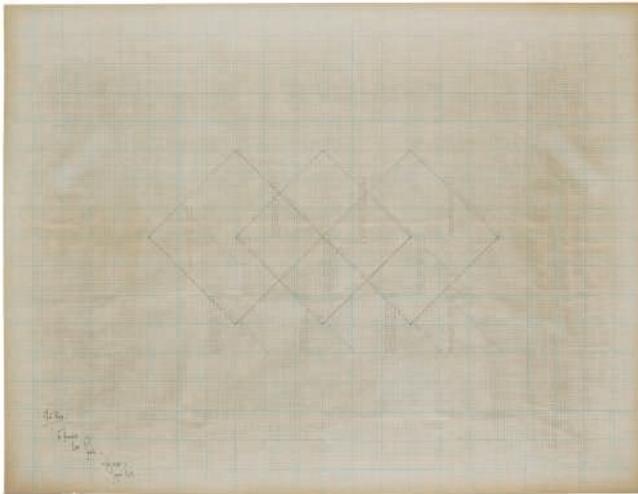
*"For me, my
sculptures represent
the world of women,
amplified-women's
delusions of
grandeur, women in
today's world, and
women in places of
power."*

NIKI DE SAINT PHALLE

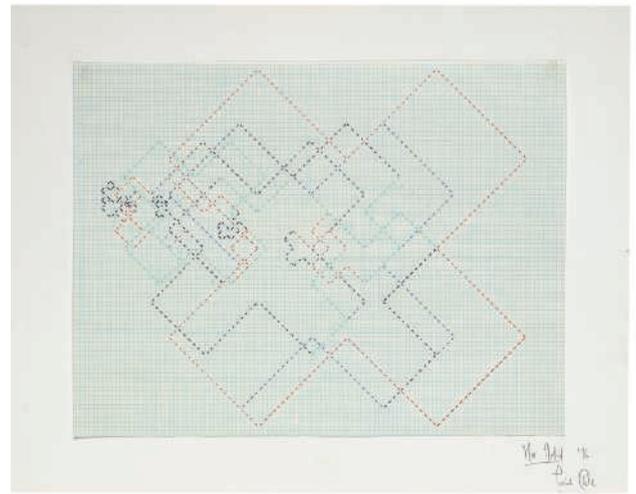


SHE WAS a GIANT

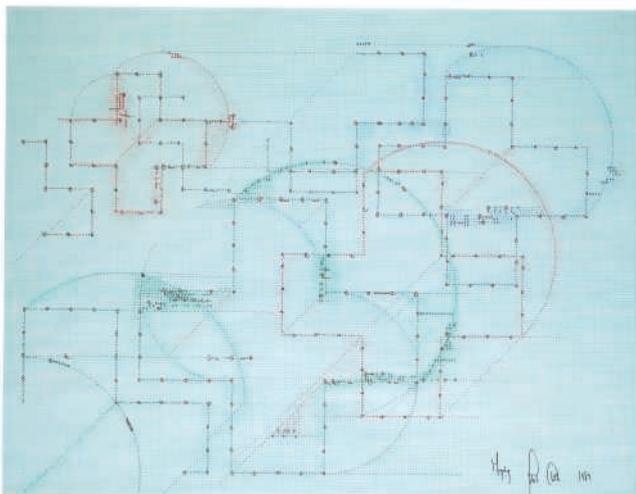
COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



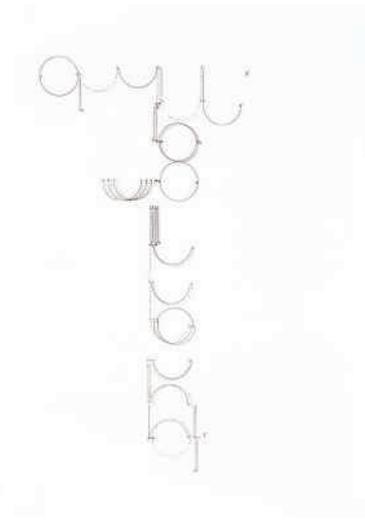
(i)



(ii)



(iii)



(iv)



(v)

• 34 A

LUCINDA CHILDS
(NÉE EN 1940)

*Ensemble de schémas
chorégraphiques (trois œuvres sur
papier et deux photo reproductions)*

(i) signé, titré, daté et dédié "Mad Rush" To
Bénédicte Love Lucinda 12/24/1980 Joyeux Noël'
(en bas gauche)

(ii) signé, titré et daté "Mix Detail" 76 Lucinda
Childs' (en bas à droite)

(iii) signé, titré et daté "Mayday" Lucinda Childs
1989' (en bas à droite)

(iv) et (v) non signées, non justifiées, cadres

(i), (ii) et (iii) encres sur papier quadrillé

(iv) et (v) photo-reproduction

(i) 43.2 x 56.1 cm. (17 x 22 1/8 in.)

(ii) 21.5 x 28 cm. (8 1/2 x 11 in.)

(iii) 43.2 x 56.1 cm. (17 x 22 1/8 in.)

(iv) 85.9 x 60.5 cm (33 3/4 x 23 3/4 in.)

(v) 75.5 x 60.5 cm (29 3/4 x 23 3/4 in.)

(i) Réalisé en 1980.

(ii) Réalisé en 1976.

(iii) Réalisé en 1989.

€500-700

\$590-810

£460-630

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

A SET OF CHOREOGRAPHIC PATTERNS
(THREE WORKS ON PAPER AND TWO PHOTO-
REPRODUCTIONS); (i) to (iii) SIGNED, TITLED
AND DATED; INKS ON GRAPH PAPER; (iv) (v)
PHOTOREPRODUCTION.

•• 35 A

BOB WILSON
(NÉ EN 1941)

*Einstein chair (Elément de décor pour
l'opéra Einstein on the Beach)*

tuyaux en zinc et bois sur un socle en métal
chaise: 240 x 25.5 x 25.5 cm. (94½ x 10 x 10 in.)
socle en métal: 5 x 20 x 20 cm. (2 x 7¾ x 7¾ in.)
Réalisé en 1976.

€15,000–20,000

\$18,000–23,000

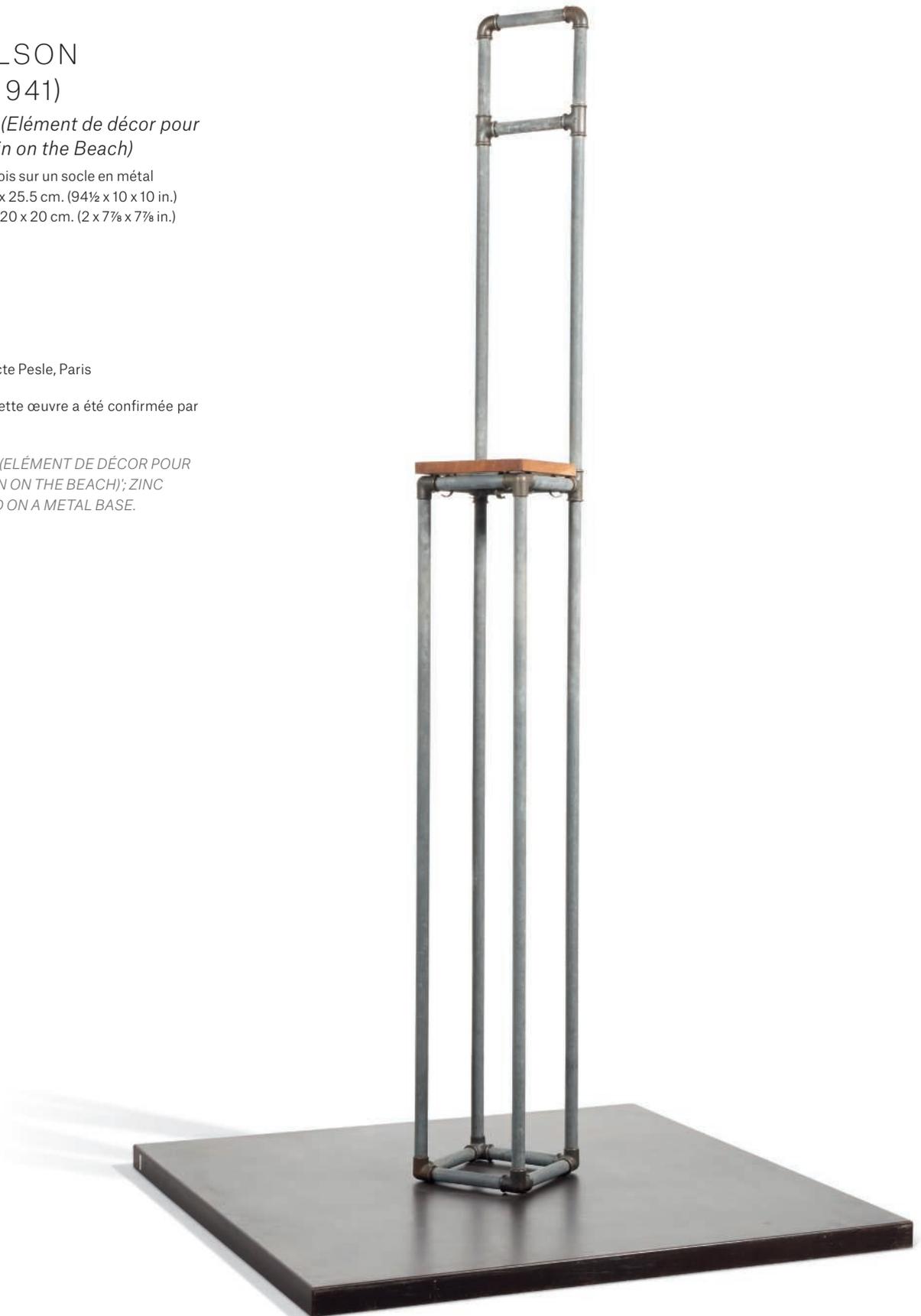
£14,000–18,000

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par
l'artiste.

'EINSTEIN CHAIR (ELÉMENT DE DÉCOR POUR
L'OPÉRA EINSTEIN ON THE BEACH)'; ZINC
PIPES AND WOOD ON A METAL BASE.





• 36 A
BOB WILSON
(NÉ EN 1941)

Bed & Burling Drawings-Dessin original préparatoire pour l'Opéra "Einstein on the Beach"

signé des initiales, daté et dédié 'for Bénédicte Love, BW aug 76' (en bas à droite); signé et titré 'B Wilson "Bed & Burling Drawings"' (au dos)
fusain sur papier
75.5 x 105.5 cm. (29¾ x 41½ in.)
Réalisé en 1976.

€500-700
\$590-810
£460-630

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par l'artiste.

'BED & BURLING DRAWINGS-DESSIN ORIGINAL PRÉPARATOIRE POUR L'OPÉRA "EINSTEIN ON THE BEACH"; SIGNED WITH INITIALS, DATED AND DEDICATED LOWER RIGHT; SIGNED AND TITLED ON THE REVERSE; CHARCOAL ON PAPER.

• 37 A
BOB WILSON
(NÉ EN 1941)

Dessin original préparatoire pour l'Opéra "Einstein on the Beach"

fusain sur papier
50 x 66 cm. (19¾ x 26 in.)

€200-300
\$240-350
£180-270

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par l'artiste.

'DESSIN ORIGINAL PRÉPARATOIRE POUR L'OPÉRA "EINSTEIN ON THE BEACH"; CHARCOAL ON PAPER.

• 38 A
BOB WILSON
(NÉ EN 1941)

Dessin original préparatoire pour l'Opéra "Einstein on the Beach"

signé des initiales et dédié 'For Bénédicte Love BW' (en bas à droite)
fusain sur papier
65.5 x 102 cm. (25¾ x 40¾ in.)
Réalisé en 1976.

€500-700
\$590-810
£460-630

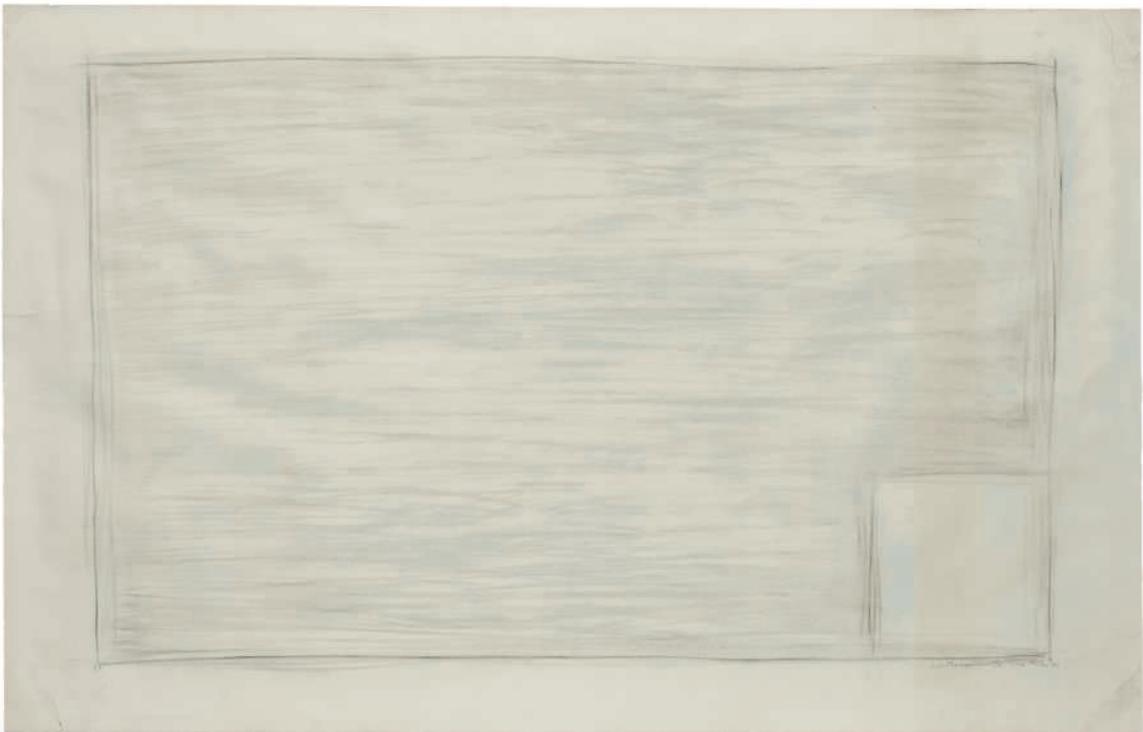
PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

L'authenticité de cette œuvre a été confirmée par l'artiste.

'DESSIN ORIGINAL PRÉPARATOIRE POUR L'OPÉRA "EINSTEIN ON THE BEACH"; SIGNED WITH INITIALS AND DEDICATED LOWER RIGHT; CHARCOAL ON PAPER.



37



38

« La beauté et le diable sont la même chose. » *“Beauty and the devil are the same thing.”*

ROBERTY MAPPLETHORPE

Robert Mapplethorpe était l'apôtre d'une beauté devenue, dans le New York des années soixante-dix, suspecte. Le New York gay de cette époque, est à la fois conservateur, corrompu, violent et fourmille d'intellectuels en recherche d'émancipation culturelle. Une époque qui marque un moment culturel contradictoire, caractérisé par un esprit rebelle, activiste et gauchiste mais élitiste, qui s'oppose aux dogmes dominants des classes dirigeantes. Robert Mapplethorpe joue un rôle clé dans cette scène culturelle New-yorkaise et s'identifie notamment au mouvement qui pris ses quartiers dans l'East Village et qui comptait parmi ses protagonistes, Susan Sontag, Jasper Johns, George Balanchine, Robert Wilson ou Bob Gottlieb.

A cette époque de profondes contradictions, la scène artistique New-yorkaise abonde de débats théoriques portants sur la hiérarchie des arts et sur la question de la pureté. Dans ce contexte, Mapplethorpe franchit les barrières du politiquement correcte et de l'esthétique, en représentant des sujets érotiques de manière conforme aux canons de la représentation classique. Cette dichotomie entre désir de révolution intellectuelle et classicisme des formes, que l'on retrouve dans les photographies érotiques de Mapplethorpe, fait écho à l'intérêt de ces artistes pour la danse. Le hall d'entrée du New York State Theater sert alors de salon à la l'intelligentsia New-yorkaise. C'est ainsi à New York que le génie de Balanchine bouleverse le monde du ballet classique en l'épurant de l'encombrant appareil narratif du XIX^{ème} siècle et du tutu. La tradition cède le pas à l'éclat des formes d'expressions les plus contemporaines. Lucinda Childs, malgré les difficultés rencontrées pour financer ses spectacles, s'impose avec ses chorégraphies avant-gardistes, supportée davantage par des mécènes français, comme Bénédicte Pesle dont la générosité est célébrée par Robert Wilson.

Robert Mapplethorpe, proche de cette génération d'artistes qui rejettent la censure et les idées reçues sur le genre, la race et l'orientation sexuelle, portraiture entre 1976 et 1977 Lucinda Childs (chorégraphe), Philip Glass (compositeur) et Robert Wilson (metteur en scène), pionniers de l'abstraction chorégraphiques et théâtrale, tout juste auréolés du succès de leur célèbre opéra *Einstein on the beach*, œuvre artistique révolutionnaire dans l'histoire des arts de la scène. On devine la persévérance et la force d'esprit de Lucinda Childs dans son regard à la fois fier et optimiste. Philip Glass et Robert Wilson quant à eux, assis l'un à côté de l'autre dans une position similaire, sont simplement séparés par la ligne de démarcation des panneaux blancs derrière eux, affirmant leur collaboration autant que leur singularité.

Robert Mapplethorpe was the disciple of a beauty that, in the New York City of the 1970s, had come under suspicion. At the time, the gay scene in New York was simultaneously conservative, corrupt, violent and teeming with intellectuals in search of cultural liberation. It was a period of cultural contradiction characterised by a rebellious, activist and leftist but elitist attitude that rejected the dominant dogmas of the ruling class. Robert Mapplethorpe played a key role in this New York cultural scene and identified in particular with the movement that established itself in the East Village and whose members included Susan Sontag, Jasper Johns, George Balanchine, Robert Wilson and Bob Gottlieb.

In that era of profound contradictions, the New York art scene abounded in theoretical debates about the hierarchy of the arts and the notion of purity. Against this backdrop, Mapplethorpe went outside the bounds of politically correct and aesthetics by depicting erotic subjects in keeping with the stylistic canon of classic representation. This dichotomy between the desire for an

intellectual revolution and formal classicism which exists in Mapplethorpe's erotic photographs, echoes the attraction these artists felt for dance. The lobby of the New York State Theater was the salon for the New York intelligentsia. Thus, it was in New York that Balanchine's genius shook the world of classical ballet by stripping it of tutus and of the cumbersome narratives of the 19th century. Tradition gave way to the vividness of the most contemporary forms of expression. In spite of the difficulty she faced in funding her performances, Lucinda Childs asserted herself with her avant-garde choreography, with more support from French patrons, such as Bénédicte Pesle whose generosity was celebrated by Robert Wilson.

*Robert Mapplethorpe was close to this generation of artists who rejected censorship and common notions of gender, race and sexual orientation: between 1976 and 1977 he captured portraits of Lucinda Childs (choreographer), Philip Glass (composer) and Robert Wilson (stage director), pioneers in choreographic and theatrical abstraction and recently anointed by the success of their famous opera *Einstein on the Beach*, a revolutionary work of art in the history of stagecraft. One senses the perseverance and mental fortitude of Lucinda Childs in her expression, which is both proud and optimistic. Philip Glass and Robert Wilson, seated next to one another in similar postures, are separated merely by the line of demarcation drawn between the white panels behind them, underlining both their collaboration and their singularity.*



• 39 A
ROBERT
MAPPLETHORPE
(1946-1989)

Lucinda Childs, 1977

tirage argentique
signé et numéroté '1/5' au crayon (verso)
image: 38 x 38 cm. (15 x 15 in.)
feuille: 50.8 x 40.8 cm. (20 x 16 in.)
Ce tirage est le numéro un d'une édition
de cinq exemplaires.

€4,000-6,000
\$4,700-7,000
£3,700-5,400

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

GELATIN SILVER PRINT; SIGNED AND
NUMBERED '1/5' IN PENCIL (VERSO)

• 40 A

ROBERT
MAPPLETHORPE
(1946-1989)

Philip Glass et Robert Wilson, 1976

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé, daté et numéroté '2/5' au crayon (marge)

image: 35.5 x 35.5 cm. (14 x 14 in.)

feuille/montage: 50.5 x 39.5 cm. (19 $\frac{7}{8}$ x 15 $\frac{1}{2}$ in.)

Ce tirage est le numéro deux d'une édition de cinq
exemplaires.

€8,000-12,000

\$9,400-14,000

£7,300-11,000

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

R. Mapplethorpe, S. Sontag, *Certain People:*

A Book of Portraits, Twelvvetrees Press,

Pasadena, 1985, n.p.

Catalogue d'exposition, *Mapplethorpe*

Portraits, The National Portrait Gallery, London

1988, p. 36, pl. 16.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe*,

Whitney Museum of American Art, New York,

1988, p. 53.

E. Barents, R. Mapplethorpe, *Robert Mapplethorpe:*

Ten by Ten, Schirmer/Mosel, Munich, 1988, pl. 36.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe: The*

Perfect Moment, Institute of Contemporary Art,

Philadelphia, 1989, p. 17.

A. Danto, *Mapplethorpe*, Random House, New

York, 1992, pl. 79.

G. Celant, *Robert Mapplethorpe: Tra antico e*

moderno. Un'antologia, Skira, Milano, 2005, p. 95.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe*,

National Galleries of Scotland, Edinburgh, 2006,

pl. 8.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe*,

Palm Springs Art Museum, Palm Spring, 2009, p.

47, pl. 5; pp. 232-33, no. 33.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe:*

Perfection in Form, Gallerie dell'Accademia,

Florence, 2010, p. 187, pl. 83.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe*,

Grand Palais-RMN, Paris, 2014, p. 192.

Catalogue d'exposition, *Robert Mapplethorpe: The*

Perfect Medium, The J. Paul Getty Museum, Los

Angeles, 2016-2018, p. 31.

D'autres exemplaires de cette image font partie

des collections de Tate/National Galleries of

Scotland et du J. P. Getty Trust.

GELATIN SILVER PRINT, FLUSH-MOUNTED
ON BOARD; SIGNED, DATED AND NUMBERED
'2/5' IN PENCIL (MARGIN)



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

• 41 A

ROBERT
MAPPLETHORPE
(1946-1989)

Windows, San Francisco, 1977

tirage argentique, monté sur support cartonné
signé, titré et daté à l'encre (dos du cadre)
image: 49.8 x 49.5 cm. (19 $\frac{7}{8}$ x 19 $\frac{1}{2}$ in.)
feuille/montage: 61 x 50.5 cm. (24 x 19 $\frac{7}{8}$ in.)

€7,000-9,000
\$8,200-10,000
£6,400-8,100

PROVENANCE :

Robert Miller Gallery, New York;
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

GELATIN SILVER PRINT, MOUNTED ON
BOARD; SIGNED, TITLED AND DATED IN INK
(FRAME BACKING BOARD)



• 42 A

MAX NEUHAUS
(1939-2009)

*Projet d'installation sonore
couloir de correspondance station
Montparnasse Bienvenue*

signé, daté et numéroté 'AP I/III Neuhaus 82'
(en bas à gauche)

plan architectural imprimé sur papier calque
61 x 297 cm. (24 x 116 $\frac{7}{8}$ in.)

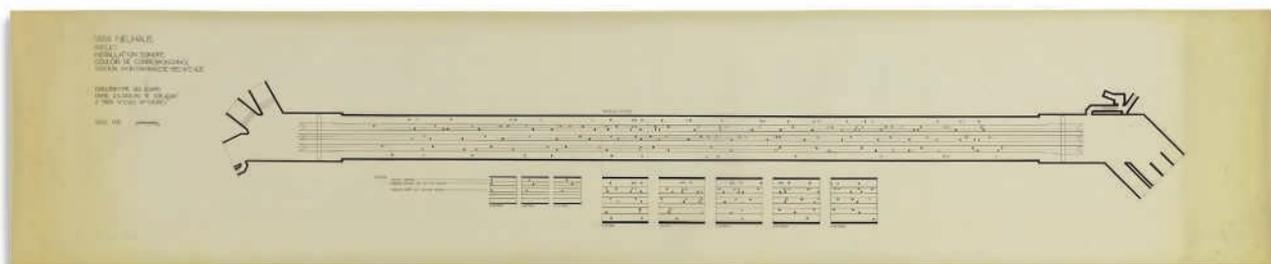
Réalisée en 1982, cette œuvre est l'épreuve
d'artiste numéro une sur trois.

€200-300
\$240-350
£180-270

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

'PROJET D'INSTALLATION SONORE
COULOIR DE CORRESPONDANCE STATION
MONTPARNASSE BIENVENÛE'; SIGNED, DATED
AND NUMBERED LOWER LEFT; PRINTED
ARCHITECTURAL MAP ON TRACING PAPER.



• 43 A

JOHN CAGE

(1912-1992)

R 2/3 (Where R = Ryoaji)

Pointe-sèche, 1983, sur papier vergé J. Whatman,
signée au crayon, titrée, datée et annotée TP,g,
publiée par Crown Point Press, San Francisco,
avec leur timbre sec, marges
Feuille 23.5 x 59.2 cm (9 ¼ x 23 ¼ in.)
Plaque 17.6 x 53.5 cm (7 x 21 in.)

€500-700

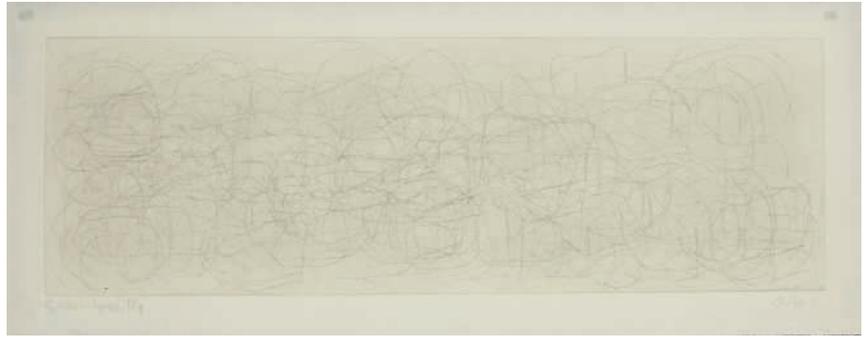
\$590-810

£460-630

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

'R 2/3 (WHERE R = RYOAJI)'; SIGNED IN
PENCIL, DATED, TITLED AND INSCRIBED TP,g;
DRYPOINT.



• 44 A

MERCE

CUNNINGHAM

(1919-2009)

Sans titre

signé et dédié 'To Bénédicte with love Merce'
(en bas à droite)
encre sur papier
27 x 21 cm. (10 5/8 x 8 1/4 in.)

€300-500

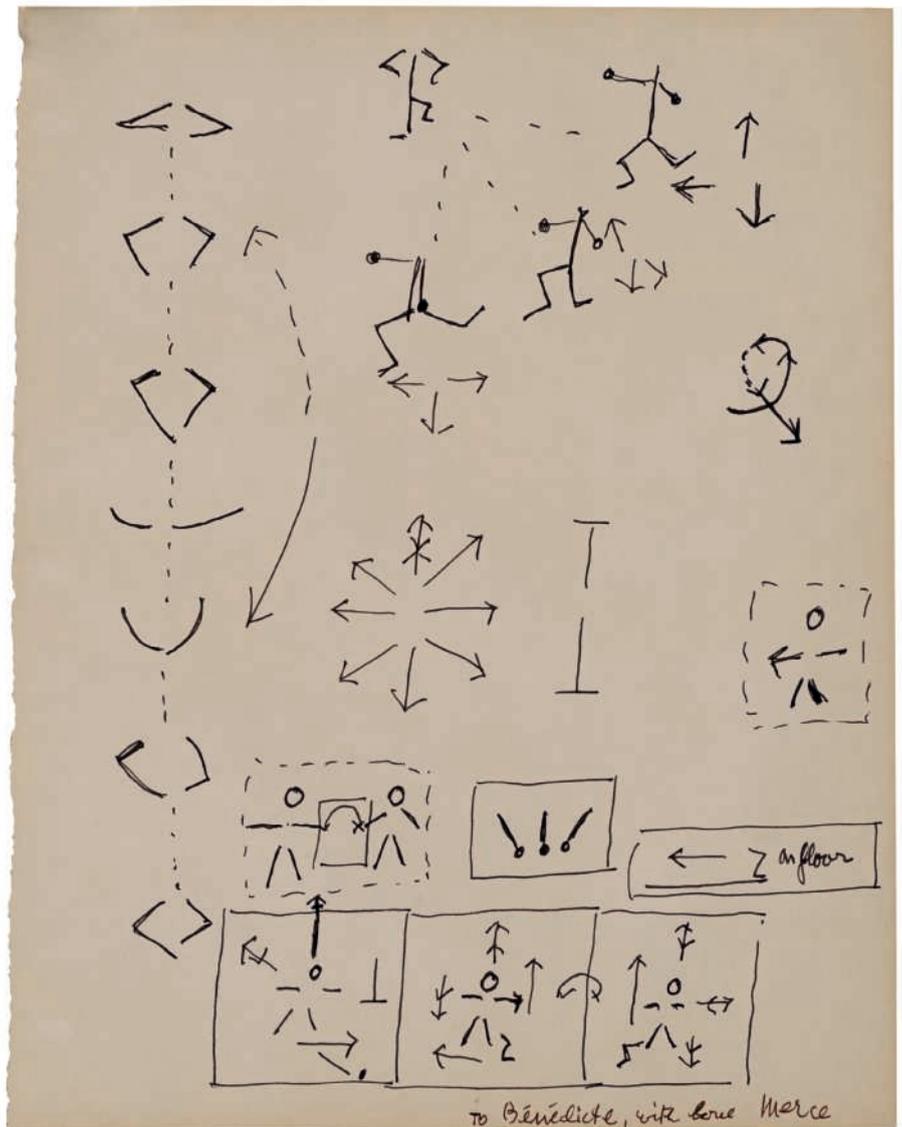
\$350-580

£270-450

PROVENANCE :

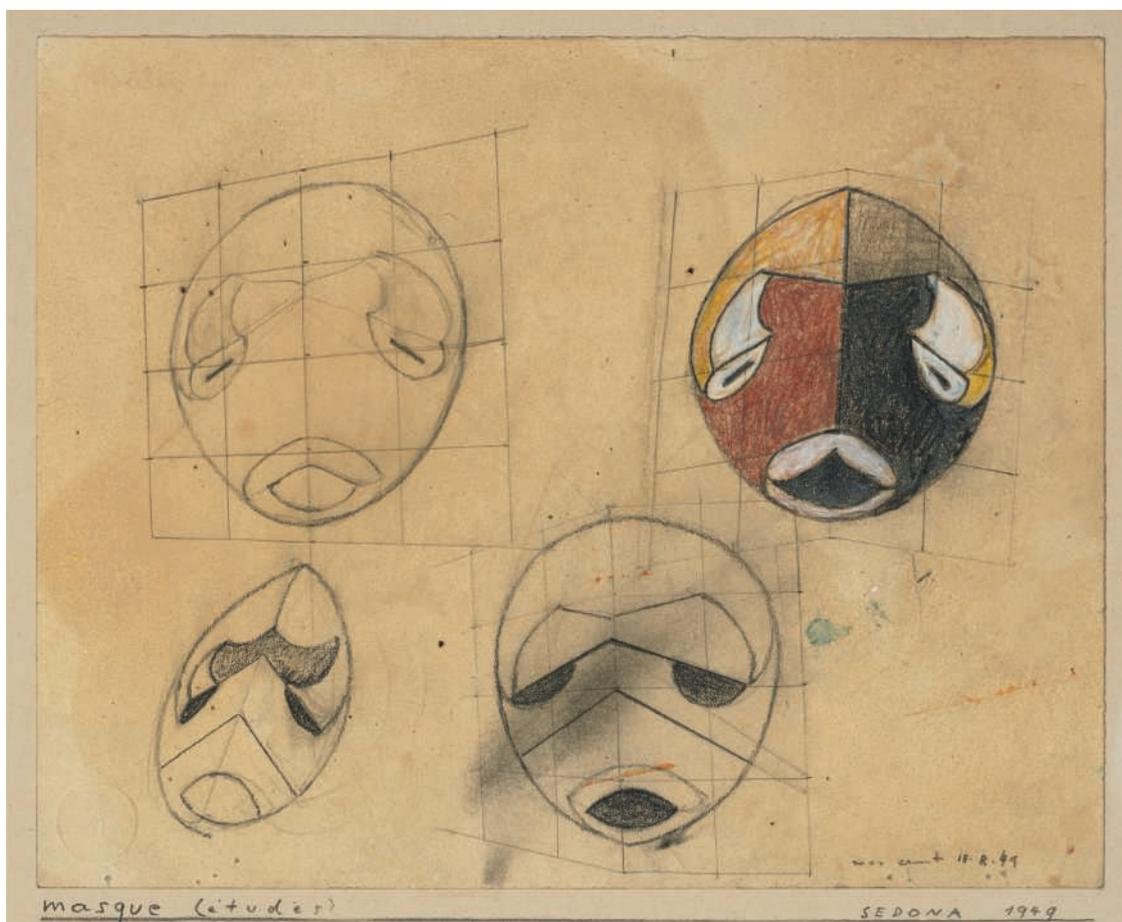
Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

'UNTITLED'; SIGNED AND DEDICATED LOWER
RIGHT; INK ON PAPER.



SHE WAS a GIANT
COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE





• 45 A
MATTA (1911-2002)

Sans titre

signé 'matta' (en bas à droite)
fusain et pastel gras sur papier maroufflé sur toile
110 x 76 cm. (43¼ x 29⅞ in.)
Réalisé en 1960.

€5,000-7,000
\$5,900-8,100
£4,600-6,300

PROVENANCE :
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est accompagnée d'un certificat
d'authenticité de Madame Germana Matta-
Ferrari.

'UNTITLED'; SIGNED LOWER RIGHT; CHARCOAL
AND PASTEL ON PAPER LAID DOWN ON
CANVAS.

• 46 A
MAX ERNST
(1891-1976)

*Attention: un masque peut en
masquer (ou démasquer) un autre*

signé et daté 'max ernst 18.8.49' (en bas à droite),
daté de nouveau et situé 'SEDONA 1949' (en bas
à droite du montage de l'artiste) et titré 'masque
(études)' (en bas à gauche du montage de l'artiste)
crayon gras, graphite et estompe sur papier
maroufflé sur carton
support: 33.4 x 37.4 cm. (13¼ x 14¾ in.)
feuille: 23.2 x 29.4 cm. (9¼ x 11⅝ in.)
Exécuté à Sedona le 18 août 1949

€6,000-8,000
\$7,000-9,300
£5,500-7,200

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1969)
Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès
de celle-ci)

EXPOSITION :

Paris, Galerie Alexandre Iolas, *Max Ernst: journal
d'un Astronaute millénaire*, 1969, p. 24 (illustré).

BIBLIOGRAPHIE :

W. Konnertz, *Max Ernst, Zeichnungen, Aquarelle,
Übermalungen, Frottagen*, Cologne, 1980, p. 179,
no. 127 (illustré).
W. Spies, S. Metken et G. Metken, *Max Ernst,
Œuvre-Katalog, Werke 1939-1953*, Cologne, 1987,
p. 212, no. 2706 (illustré).

'ATTENTION : UN MASQUE PEUT EN MASQUER
(OU DÉMASQUER) UN AUTRE'; SIGNED AND
DATED LOWER RIGHT, DATED, TITLED AND
LOCATED ON THE ARTIST'S MOUNT; WAX
CRAYON, PENCIL AND ESTOMPE ON PAPER
LAID DOWN ON BOARD.

SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



• 47 A

VICTOR BRAUNER
(1903-1966)

Soucis de famille

signé, daté et titré "SOUCIS DE FAMILLE"
VICTOR BRAUNER 13,5,1945.' (en bas à droite)
encre de Chine, lavis et fusain sur papier
48,4 x 63,2 cm. (19 1/8 x 25 in.)
Exécuté le 13 mai 1945

€5,000-7,000
\$5,900-8,100
£4,600-6,300

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1971)
Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès
de celle-ci)

EXPOSITION :

Paris, Galerie Alexandre Iolas, *Victor Brauner*,
février 1971 (illustré).

'SOUCIS DE FAMILLE'; SIGNED, DATED AND
TITLED LOWER RIGHT; INDIA INK, WASH AND
CHARCOAL ON PAPER.

• 48 A

MATTA (1911-2002)

Sans titre

signé 'matta' (en bas à droite)
fusain et pastel gras sur papier maroufflé sur toile
110 x 76 cm. (43 1/4 x 29 7/8 in.)
Réalisé en 1960.

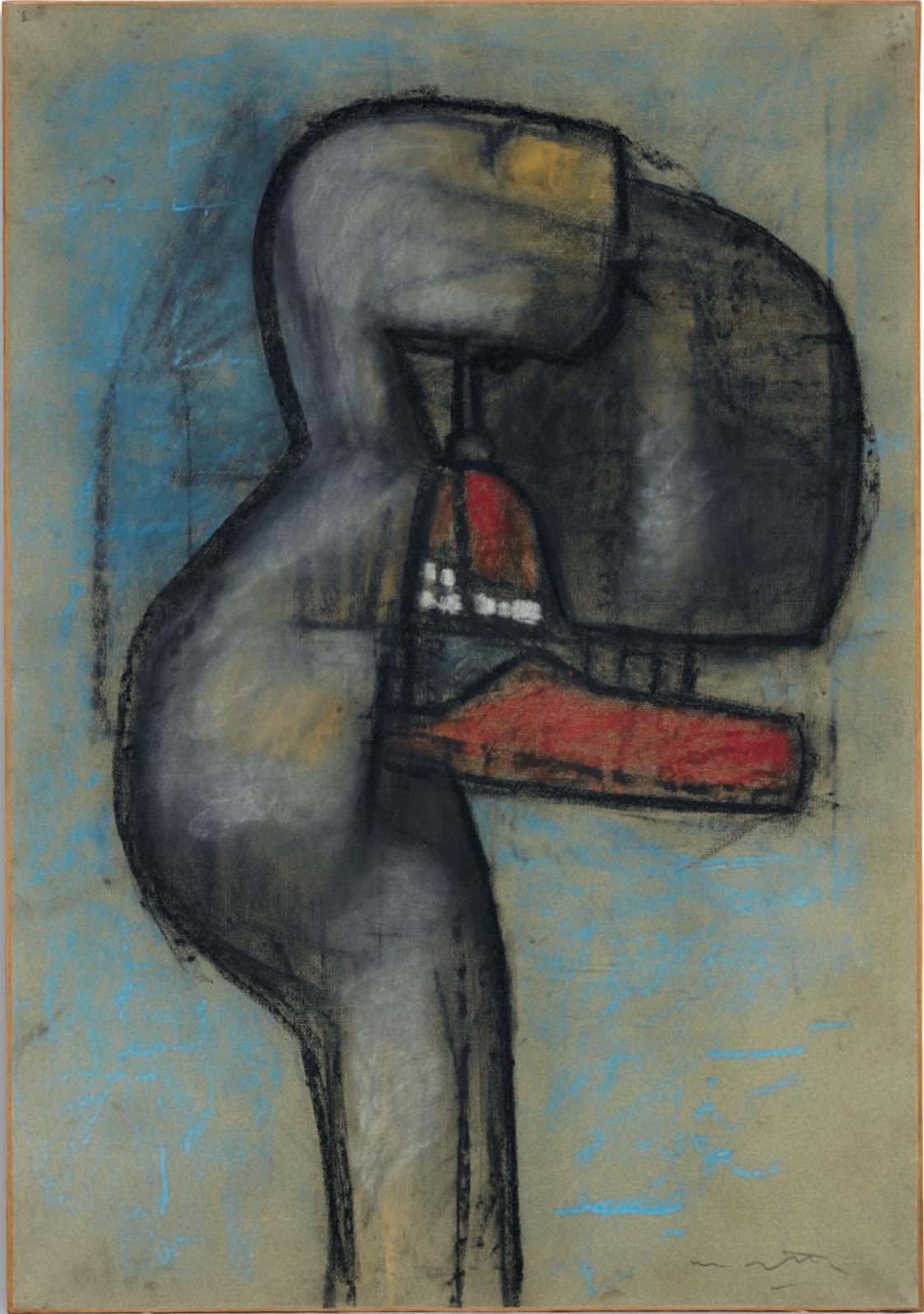
€5,000-7,000
\$5,900-8,100
£4,600-6,300

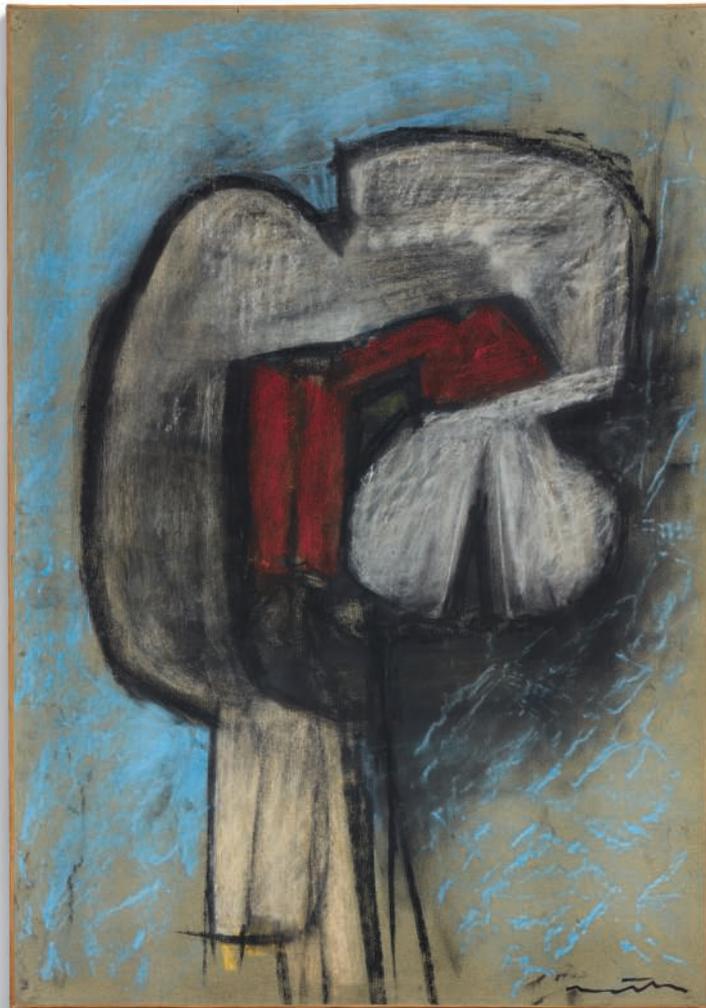
PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est accompagnée d'un certificat
d'authenticité de Madame Germana Matta-
Ferrari.

'UNTITLED'; SIGNED LOWER RIGHT; CHARCOAL
AND PASTEL ON PAPER LAID DOWN ON
CANVAS.





• 49 A
MATTA (1911-2002)

Sans titre

signé 'matta' (en bas à droite)
fusain et pastel gras sur papier maroufflé sur toile
110 x 76 cm. (43¼ x 29⅞ in.)
Réalisé en 1960.

€5,000-7,000
\$5,900-8,100
£4,600-6,300

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Cette œuvre est accompagnée d'un certificat
d'authenticité de Madame Germana Matta-
Ferrari.

'UNTITLED'; SIGNED LOWER RIGHT; CHARCOAL
AND PASTEL ON PAPER LAID DOWN ON
CANVAS.

50 A
VICTOR BRAUNER
(1903-1966)

*Victor Victorach doublé d'angoisse
regarde son cœur tremblant*

signé et daté 'VICTOR 11.VI.1949.' (en bas à
droite) et titré 'VICTOR VICTORACH DOUBLÉ
D'ANGOISSE REGARDE SON CŒUR
TREMBLANT' (en bas)
huile sur toile
55.1 x 45.9 cm. (21¼ x 18⅞ in.)
Peint le 11 juin 1949

€40,000-60,000
\$47,000-70,000
£37,000-54,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris

Samy Kinge a confirmé l'authenticité de cette
œuvre.

'VICTOR VICTORACH DOUBLÉ D'ANGOISSE
REGARDE SON CŒUR TREMBLANT'; SIGNED
AND DATED LOWER RIGHT AND TITLED ALONG
THE LOWER EDGE; OIL ON CANVAS.



ВІТОР ВІТОВИЧ ДУБЛЕ Д'АНГОІДЕ ПЕРАНОС ЖІМ ЛОРВІ ТРЕМБЛАНТ

Victor ∞
VI. VI. 1949.



• 51 A

LUIS FERNÁNDEZ (1900-1973)

Le petit veau ou Paysage

signé 'Fernández' (en bas à gauche)

huile sur panneau

16 x 21.9 cm. (6 3/8 x 8 5/8 in.)

Peint vers 1945

€5,000-7,000

\$5,900-8,100

£4,600-6,300

PROVENANCE:

Georges Salles, France (avant 1950)

Hugo Gallery, New York

Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1965)

Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès de celle-ci)

EXPOSITIONS:

Paris, Galeries Lafayette, *Deuxième salon de mai*, juin-juillet 1946, no. 93.

Paris, Galerie Pierre, *Luis Fernández*, novembre-décembre 1950, no. 5.

Turin, Galleria Galatea, *Fernández*, avril-mai 1965,

no. 1 (dimensions erronées).

Madrid, Fundación Banco Exterior et Oviedo, Museo de Bellas Artes de Asturias, *Luis Fernández*, juin-août 1984, p. 69, no. 44 (illustré en couleurs; titré 'Paysage de Normandie').

Sigean, Lieu d'Art Contemporain, *Luis Fernández*, juillet-septembre 1999, p. 43, no. 12 (illustré, p. 19).

Oviedo, Centro de Arte Moderno Ciudad de Oviedo et Madrid, Fundación Telefónica, *Luis Fernández*, février-mars 2000, no. 75 (titré 'Paysage de Normandie').

BIBLIOGRAPHIE:

V. Bozal, 'Cuatro notas sobre la pintura de Luis Fernández y una nota biográfica', in *Luis Fernández*, cat. exp., Madrid et Oviedo, juin 1984, p. 23.

T. Boucraut, *Luis Fernández*, Paris, 1986, p. 65 et 149.

J. Vega, *Luis Fernández*, Oviedo, 1986, p. 125 et 223 (illustré en couleurs, p. 193).

R. Suárez, *Pintores asturianos: Así se escribió la historia*, Oviedo, 1987, p. 315 (illustré en couleurs).

J. Méndez, 'Francia, la patria potestad', in *Dunia*, Madrid, juin 1987, p. 76 (illustré en couleurs).

V. Bozal, *Pintura y escultura españolas del siglo XX (1939-1990)*, Madrid, 1993, p. 127 (illustré en couleurs; titré 'Paysage de Normandie').

M. Lasso de la Vega, 'Cronología biográfica de Luis Fernández', in *Luis Fernández*, cat. exp., Santander, septembre 1993, p. 191.

V. Bozal, 'Luis Fernández, "El mal agudo de la precisión"', in A.M. Hernández, *Primera catalogación de la obra*, Madrid, 2000, p. 24.

A.M. Hernández, *Luis Fernández: Primera catalogación de la obra*, Madrid, 2000, p. 70 et 242, no. 89 (illustré en couleurs, p. 243; titré 'Paysage de Normandie').

V. Bozal, *Luis Fernández*, Segovia, 2005, p. 86, 87 et 187 (illustré en couleurs, p. 86, fig. 45; titré 'Paysage de Normandie').

A. Palacio Álvarez, *El pintor Luis Fernández, Vida, obra e ideas artísticas*, Oviedo, 2008, p. 88, 98, 140 et 295 (illustré en couleurs, p. 296).

A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández: Catálogo razonado de pinturas, dibujos, grabados y esculturas*, Madrid, 2010, p. 139 et 485, no. 156 (illustré en couleurs, p. 139).

'LE PETIT VEAU' OR 'PAYSAGE'; SIGNED LOWER LEFT; OIL ON PANEL.



52 A

LUIS FERNÁNDEZ
(1900-1973)

Colombes ou Pigeons

huile sur toile
33 x 41 cm. (13 x 16½ in.)
Peint vers 1963-65

€25,000-35,000

\$30,000-41,000

£23,000-32,000

PROVENANCE:

Galerie Alexandre Iolas, Paris
Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès
de celle-ci)

EXPOSITIONS:

Paris, Centre national d'art contemporain et
Charleroi, Palais des Beaux-Arts, *Fernández*,
avril-novembre 1972, p. 74-75, no. 4 (illustré en
couleurs).
Madrid, Fundación Banco Exterior et Oviedo,
Museo de Bellas Artes de Asturias, *Luis Fernández*,
juin-août 1984, p. 95, no. 63 (illustré en couleurs).

BIBLIOGRAPHIE:

T. Boucraut, *Luis Fernández*, Paris, 1986, p. 107 et
152.
M. Lasso de la Vega, 'Cronología biográfica de Luis
Fernández', in *Luis Fernández*, cat. exp., Santander,
septembre 1993, p. 220.

A.M. Hernández, *Luis Fernández: Primera
catalogación de la obra*, Madrid, 2000, p. 460, no.
219 (illustré en couleurs, p. 461).
C. Neira, 'La geometría oculta de las formas', in
Nueva España, Oviedo, 4 mars 2000, p. 3 (illustré).
V. Bozal, *Luis Fernández*, Segovia, 2005, p. 131 et
187 (illustré en couleurs, p. 134, fig. 78).
A. Palacio Álvarez, *El pintor Luis Fernández, Vida,
obra e ideas artísticas*, Oviedo, 2008, p. 168.
A. Palacio Álvarez, *Luis Fernández, Catálogo
razonado de pinturas, dibujos, grabados y
esculturas*, Madrid, 2010, p. 331 et 524, no. 446
(illustré en couleurs).

'COLOMBES' OR 'PIGEONS'; OIL ON CANVAS.

SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



• 53 A

PABLO PICASSO
(1881-1973)

Corrida, le Picador

Lithographie, 1949, sur papier vélin Arches,
signée au crayon et numérotée 41/50, marges
Feuille : 56.7 x 76.2 cm. (22 $\frac{3}{8}$ x 30 in.)
Image : 55.5 x 66 cm. (21 $\frac{1}{4}$ x 26 in.)

€7,000-10,000
\$8,200-12,000
£6,400-9,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:
G. Bloch, Pablo Picasso, *Catalogue de l'œuvre
gravé et lithographié, 1904-1967*, tome I, Editions
Kornfeld et Cie, Berne, 1984, p. 146, no. 599.
F. Mourlot, *Picasso Lithographs*, Boston book and
Art publisher, 1970, p. 142, no. 172.

'CORRIDA, LE PICADOR'; SIGNED IN PENCIL
AND NUMBERED; LITHOGRAPH.



54 A
PABLO PICASSO
(1881-1973)

Faune dévoilant une femme, planche
issue de *la Suite Vollard*

Aquatinte, 1936, sur papier vergé de Montval avec
filigrane Picasso, signée au crayon, de l'édition à
260 exemplaires, publiée par Ambroise Vollard,
Paris, 1939, marges

Feuille: 34 x 44.6 cm. (13 $\frac{3}{8}$ x 17 $\frac{1}{2}$ in.)

Plaque: 31.6 x 41.7 cm. (12 $\frac{3}{8}$ x 16 $\frac{3}{8}$ in.)

€30,000–40,000

\$35,000–47,000

£28,000–36,000

PROVENANCE:

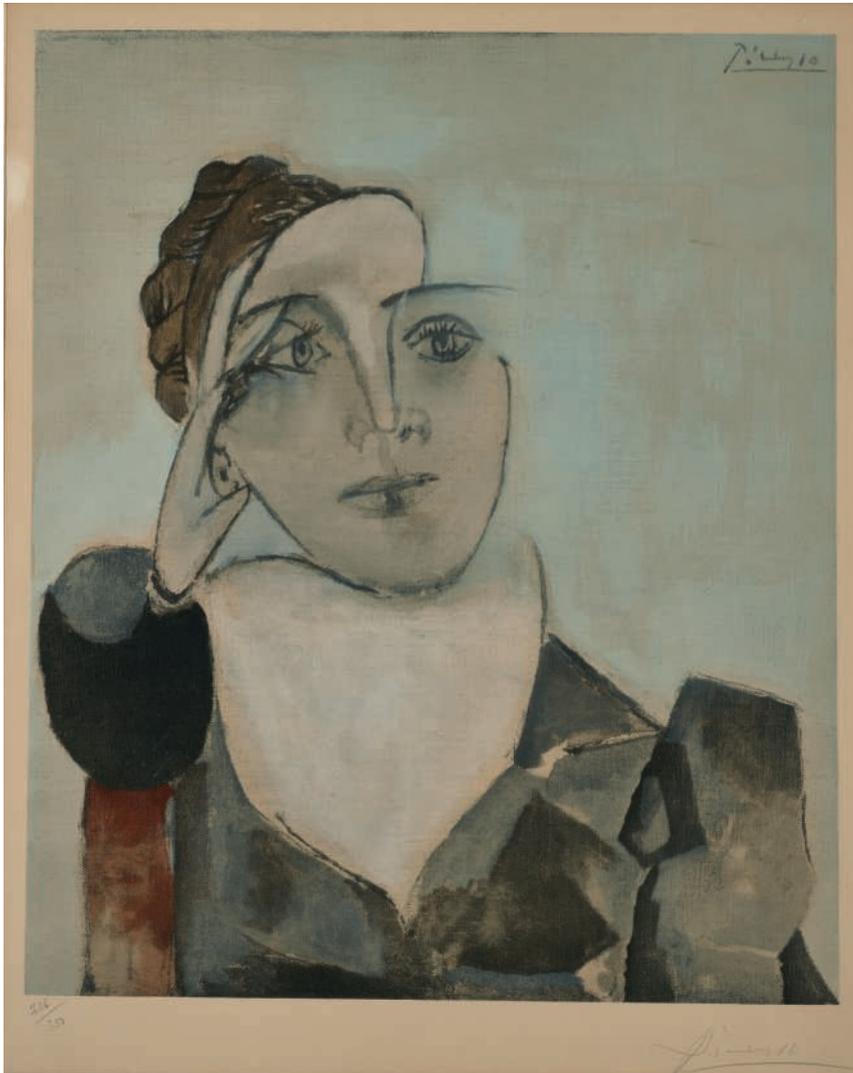
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:

G. Bloch, Pablo Picasso, *Catalogue de l'œuvre
gravé et lithographié, 1904-1967*, tome I, Editions
Kornfeld et Cie, Berne, 1984, p. 75, no. 230.

B. Baer, *Picasso Peintre-Graveur*, Tome III, Editions
Kornfeld, Berne, 1981, p. 98, no. 609 B.d.

'FAUNE DÉVOILANT UNE FEMME'; SIGNED IN
PENCIL FROM THE EDITION AT 260; AQUATINT.



• 55 A
D'APRÈS PABLO
PICASSO (1881-1973)

Portrait de Dora Maar

Collotype en couleurs et pochoir, vers 1960, sur papier vélin Arches, signé au crayon et numéroté 236/350, publié par Guy Spitzer, avec son timbre sec, marges

Feuille: 80.6 x 61.7 cm. (31¼ x 24¼ in.)

€7,000-10,000

\$8,200-12,000

£6,400-9,000

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:

G. Spitzer, *Editeur d'Art*, Editions Guy Spitzer, Paris, 1970.

'PORTRAIT DE DORA MAAR'; SIGNED IN PENCIL AND NUMBERED; COLLOTYPE.

• 56 A
PABLO PICASSO
(1881-1973)

Tête de jeune fille

Lithographie, 1949, sur papier vélin Arches, second et dernier état, signée au crayon et numérotée 37/50, marges

Feuille : 56.5 x 38.3 cm. (12¼ x 18½ in.)

Image : 39.6 x 30 cm. (15½ x 11¾ in.)

€15,000-20,000

\$18,000-23,000

£14,000-18,000

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:

G. Bloch, Pablo Picasso, *Catalogue de l'œuvre gravé et lithographié 1904-1967*, tome I, Editions Kornfeld et Cie, Berne, 1984, p. 143, no. 589.

F. Mourlot, *Picasso lithographs*, Boston book and Art publisher, 1970, p. 130, no. 149.

'TÊTE DE JEUNE FILLE'; SIGNED IN PENCIL AND NUMBERED; LITHOGRAPH.



1551

27/50

Picasso



• 57 A
JASPER JOHNS
(NÉ EN 1930)

Hand

Lithographie, 1963, sur papier Japon, signée au crayon, datée et numérotée 14/29, éditée par Universal Limited Art Editions, New York, avec leur timbre sec, marges
Feuille : 58 x 45 cm (22 $\frac{3}{4}$ x 17 $\frac{3}{4}$ in.)

€8,000–12,000
\$9,400–14,000
£7,300–11,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:
R.S. Field, *The Prints of Jasper Johns, 1960-1993, A catalogue raisonné*, Universal Limited Art Editions, New York, 1994, no. 16.

'HAND'; SIGNED IN PENCIL, DATED AND NUMBERED; LITHOGRAPH.

• 58 A
JASPER JOHNS
(NÉ EN 1930)

Hatteras

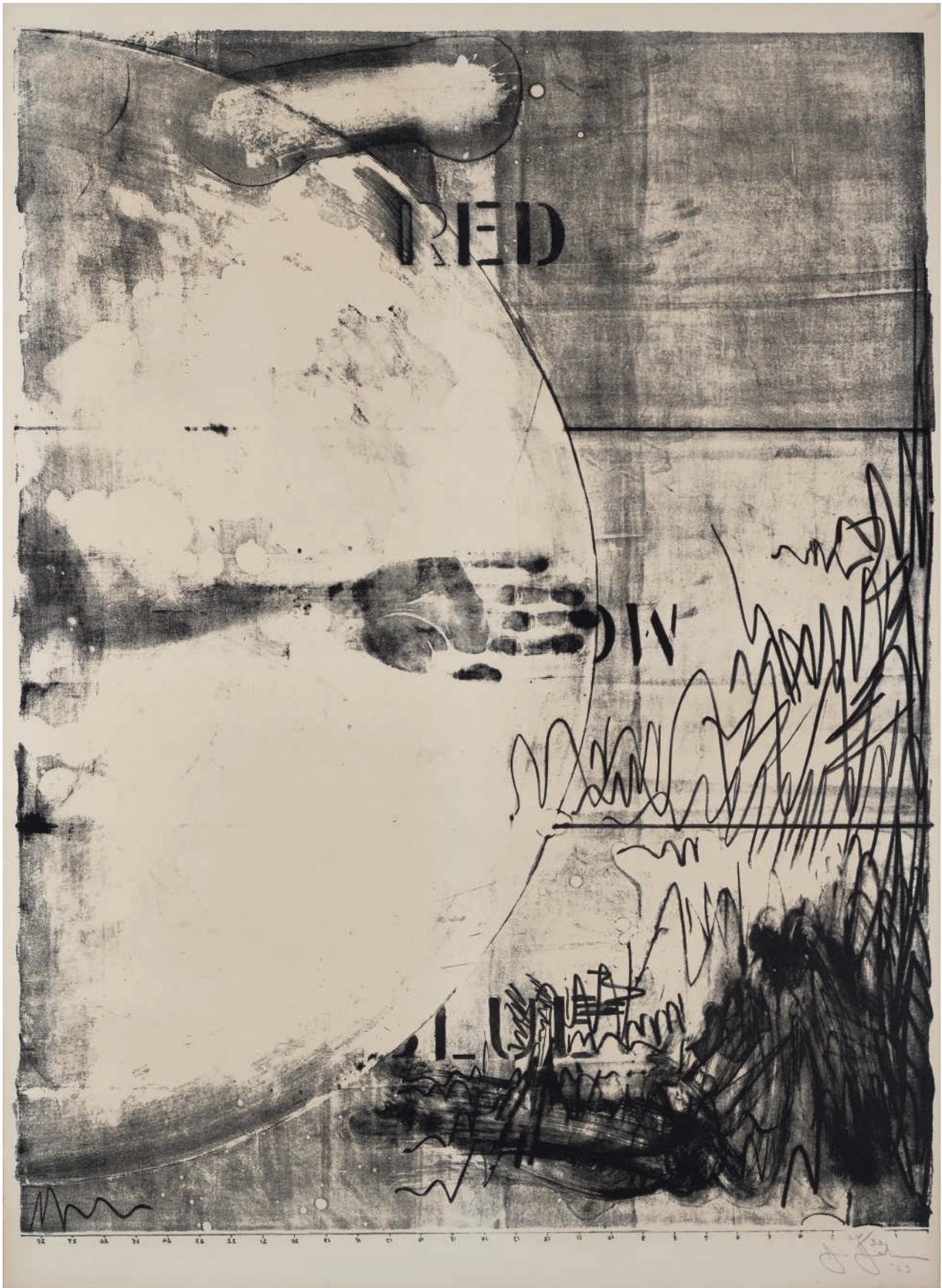
Lithographie, 1963, sur papier vélin BFK Rives, signée au crayon, datée et numérotée 24/30, éditée par Universal Limited Art Editions, New York, avec leur timbre sec, marges
Feuille : 104.8 x 75.4 cm (41 $\frac{1}{4}$ x 29 $\frac{3}{4}$ in.)

€10,000–15,000
\$12,000–17,000
£9,100–14,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:
R. S. Field, *The Prints of Jasper Johns 1960-1993, A catalogue raisonné*, Universal Limited Art Editions, New York, 1994, no. 15.

'HATTERAS'; SIGNED IN PENCIL, DATED AND NUMBERED; LITHOGRAPH.



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



• 59 A

MARTIAL RAYSSE
(NÉ EN 1936)

Six images calmes

ensemble de six sérigraphies en couleurs, 1972, sur carton, signées au dos des initiales de l'artiste, et l'une d'entre elles numérotée 65/80 au feutre bleu, l'ensemble réuni dans une chemise toilée beige avec le titre imprimé; on joint: Martial Raysse, Chameaux dans un paysage, lithographie en couleurs avec un collage et découpage, 1968-70, sur vélin posé sur un vélin fort imprimé en magenta fluo, signée au crayon et numérotée 2/50, 56.5 x 76 cm. (22¼ x 29⅞ in.)

56 x 76 cm. (22 x 29⅞ in.)

(8)

€1,000–1,500

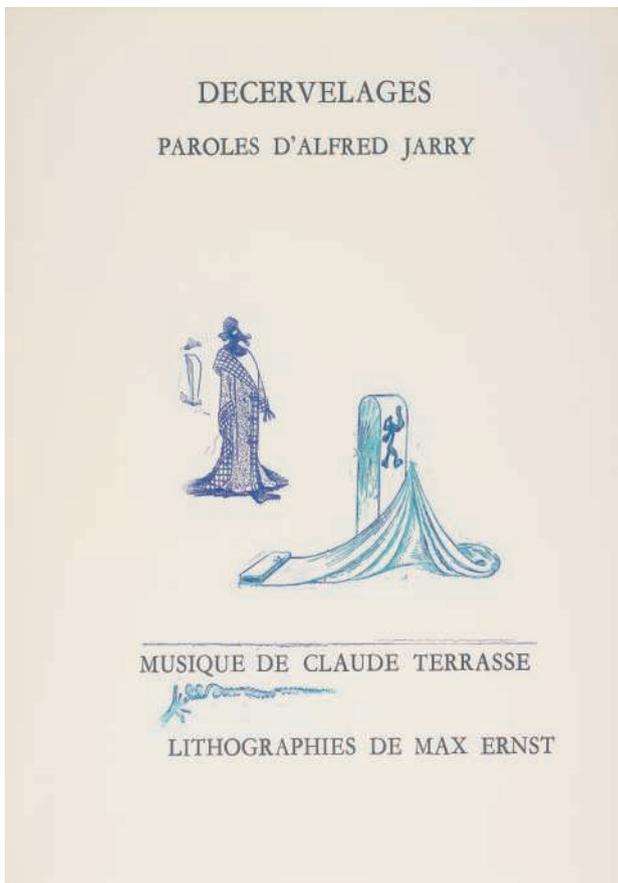
\$1,200–1,700

£910–1,400

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

'SIX IMAGES CALMES'; SIGNED WITH THE INITIALS OF THE ARTIST AND ONE NUMBERED 65/80; SIX SCREENPRINTS IN COLOURS; WITH 'CHAMEAUX DANS UN PAYSAGE'; SIGNED IN PENCIL, NUMBERED 2/50; LITHOGRAPH IN COLOURS WITH COLLAGE.



• 60 A

MAX ERNST
(1891-1976)

Decervelages ; Paroles d'Alfred Jarry

Portfolio complet comprenant neuf lithographies en couleurs in et hors texte, 1971, exemplaire n° 1/99, signé au colophon, avec la page de titre et le texte, enrichi d'une suite des neuf lithographies en couleurs sur papier Japon, signées et numérotées n° I/XXXIII, le tout réuni dans une chemise toilée beige, publié par la Galerie Alexandre Iolas

L'ensemble : 66 x 50.3 cm. (26 x 19¾ in.)

€2,000–3,000

\$2,400–3,500

£1,900–2,700

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

W. Spies, H.R. Leppien, *Max Ernst, Oeuvre-Katalog, Das Graphische Werk*, Menil Foundation, Houston und Dumont Schauberg, Cologne, 1971, p. 188, no. 197.

'DECERVELAGES : PAROLES D'ALFRED JARRY'; SIGNED AND NUMBERED; NINE LITHOGRAPHS.



• 61 A
JIM DINE
(NÉ EN 1935)

Brush after eating

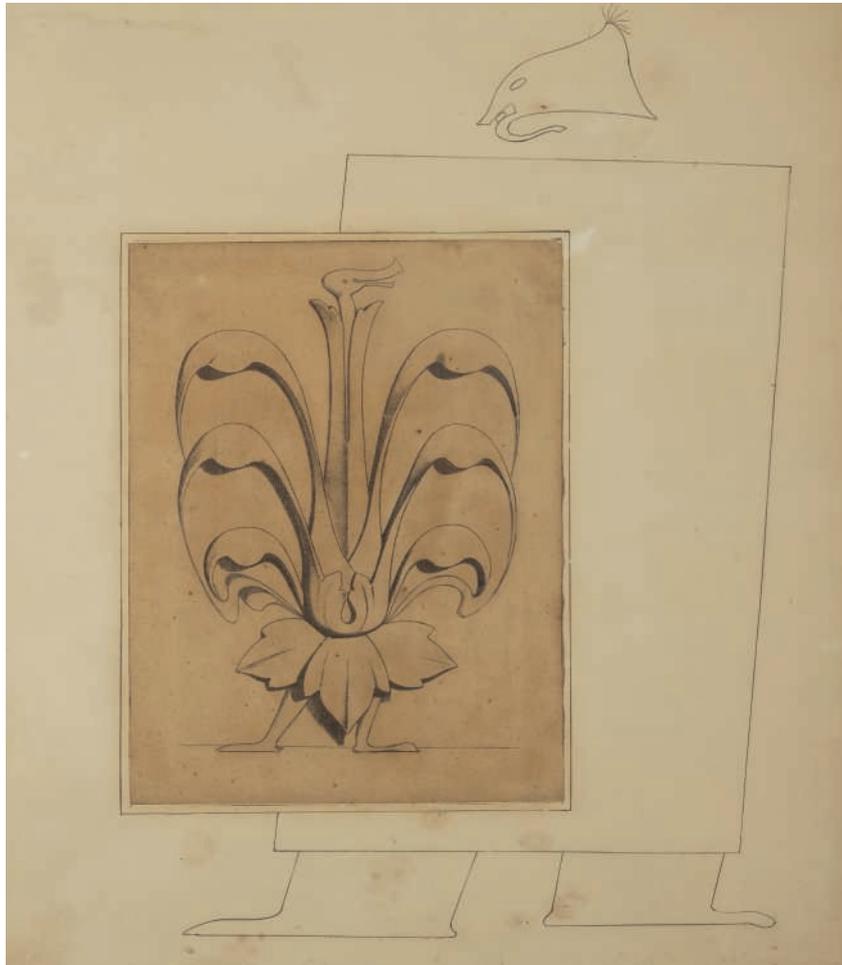
Lithographie en couleurs, 1963, sur papier vélin, signée au crayon, datée et numérotée 6/28, publiée par Universal Limited Art Editions, New York, avec leur timbre sec, marges 76 x 107.3 cm. (29 7/8 x 42 1/4 in.)

€1,000–1,500
\$1,200–1,700
£910–1,400

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:
M.S. Cullen, W. von Bonin, *Jim Dine: Complete Graphics*, Galerie Mikro, Berlin, 1970, no. 23.

'BRUSH AFTER EATING'; SIGNED IN PENCIL, DATED AND NUMBERED; LITHOGRAPH.



• 62 A
MAX ERNST
(1891-1976)

Je t'imagine en présentant une autre

signé 'max ernst' (en bas à droite) et titré 'je t'imagine en présentant une autre' (en bas à gauche)

graphite, estompe et collage sur papier marouflé sur papier fort

61 x 50 cm. (24 x 19¾ in.)

Exécuté en 1931

€15,000-20,000

\$18,000-23,000

£14,000-18,000

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris

Collection Bénédicte Pesle, Paris (acquis auprès de celle-ci)

EXPOSITIONS :

Oswego, N.Y., State University College; Richmond, Va., Richmond Artists Association; Cambridge, Mass., Harvard University, Busch Reisinger Museum; Genesco, N.Y., State University College; Ithaca, N.Y., Cornell University, White Museum of Art; Edinboro, Pa., Edinboro State College et New York, The Museum of Modern Art, *Max Ernst, Works on paper*, janvier-décembre 1968, no. 32 (illustré).

Stockholm, Moderna Museet, *Max Ernst, målningar, collage, frottage, teckningar, grafik, böcker, skulpturer, 1917-1969*, septembre-novembre 1969, p. 80, no. 158 (illustré, p. 51).

Amsterdam, Stedelijk Museum, *Max Ernst*, novembre 1969-janvier 1970, no. 140.

Stuttgart, Württembergischer Kunstverein, *Max Ernst, Gemälde, Plastiken, Collagen, Frottagen, Bücher*, janvier-mars 1970, p. 106, no. 153 (illustré).

BIBLIOGRAPHIE :

J. Russel, *Max Ernst, Leben und Werk*, Cologne, 1966, p. 338, no. XIII (illustré, pl. 96; titré 'Figure humaine'; daté '1929').

U. M. Schneede, *Max Ernst*, Stuttgart, 1972, p. 209, no. 231 (illustré; titré 'Ich stelle mir dich vor').

J. Traeger, 'Dreimal Runges "Morgen": Max Ernst, Paul Wunderlich, Werner Höpflinger', in *Das Münster*, vol. 3, Munster, 28 janvier 1975, p. 140, no. 12 (illustré).

W. Spies, S. Metken et G. Metken, *Max Ernst, Œuvre-Katalog, Werke 1929-1938*, Cologne, 1979, p. 99, no. 1756 (illustré).

'JE T'IMAGINE EN PRÉSENTANT UNE AUTRE'; SIGNED LOWER RIGHT AND TITLED LOWER LEFT; PENCIL, ESTOMPE AND COLLAGE ON PAPER LAID DOWN ON STURDY PAPER.

■ 63 A

MAX ERNST
(1891-1976)

Le caveau des innocents

assemblage d'objets dont nœud papillon,
hachette, éléments de bois et papier peint
dans une caisse en bois

83.5 x 48.7 x 11.2 cm. (32 $\frac{7}{8}$ x 19 $\frac{1}{4}$ x 4 $\frac{1}{2}$ in.)

Exécuté en 1967

€40,000-60,000

\$47,000-70,000

£37,000-54,000

PROVENANCE :

Galerie Alexandre Iolas, Paris (avant 1968)

Collection Bénédicte Pesle, Paris

(acquis auprès de celle-ci)

EXPOSITION :

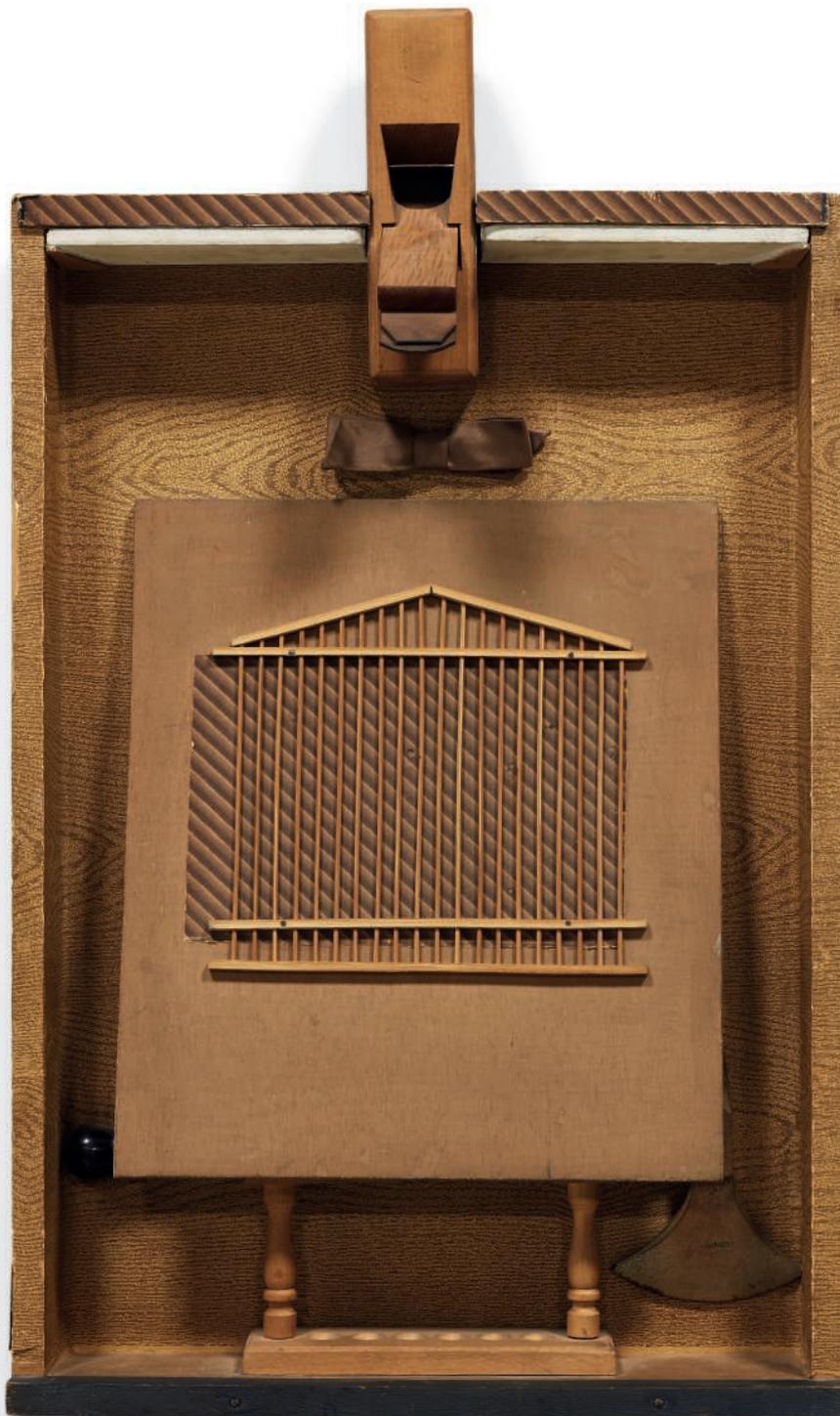
Paris, Galerie Alexandre Iolas, *Le Néant et son
double*, janvier-février 1968, p. 57 (illustré).

BIBLIOGRAPHIE :

G. Diehl, *Max Ernst*, Paris, 1973, p. 76 (illustré en
couleurs).

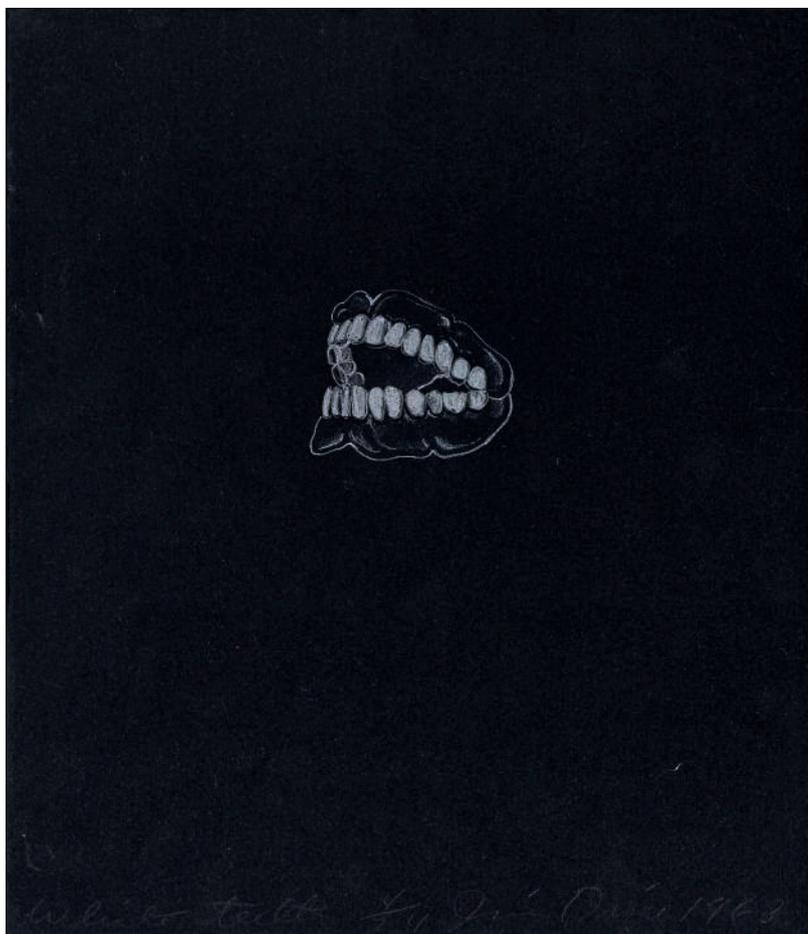
W. Spies, S. Metken et G. Metken, *Max Ernst,
Œuvre-Katalog, Werke 1954-1963*, Cologne, 1998,
p. 236, no. 4312 (illustré en couleurs).

'LE CAVEAU DES INNOCENTS'; ASSEMBLAGE
OF OBJECTS INCLUDING A BOW TIE, A
HATCHET, WOODEN ELEMENTS AND
WALLPAPER IN A WOODEN BOX.



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



• 64 A
JIM DINE
(NÉ EN 1935)

White teeth

Lithographie en blanc, 1963, sur papier Fabriano noir, signée au crayon, titrée, datée et numérotée 4/24, publiée par Universal Limited Art Editions, New York, avec leur timbre sec
Feuille: 29.2 x 25.5 cm (11½ x 10 in.)

€2,500–3,500

\$3,000–4,100

£2,300–3,200

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE :

M.S. Cullen, W. von Bonin, *Jim Dine: Complete Graphics*, Galerie Mikro, Berlin, 1970, no. 22

'WHITE TEETH'; SIGNED IN PENCIL, TITLED, DATED AND NUMBERED; LITHOGRAPH.

• 65 A
MAX ERNST
(1891–1976)

Cosmonaute millénaire

signé, daté, numéroté et titré '¾ cosmonaute millénaire max ernst 1968' (au dos)
sérigraphie réhaussée au pastel
112 x 159 cm (44½ x 62½ in.)
Exécuté en 1968

€4,000–6,000

\$4,700–7,000

£3,700–5,400

PROVENANCE :

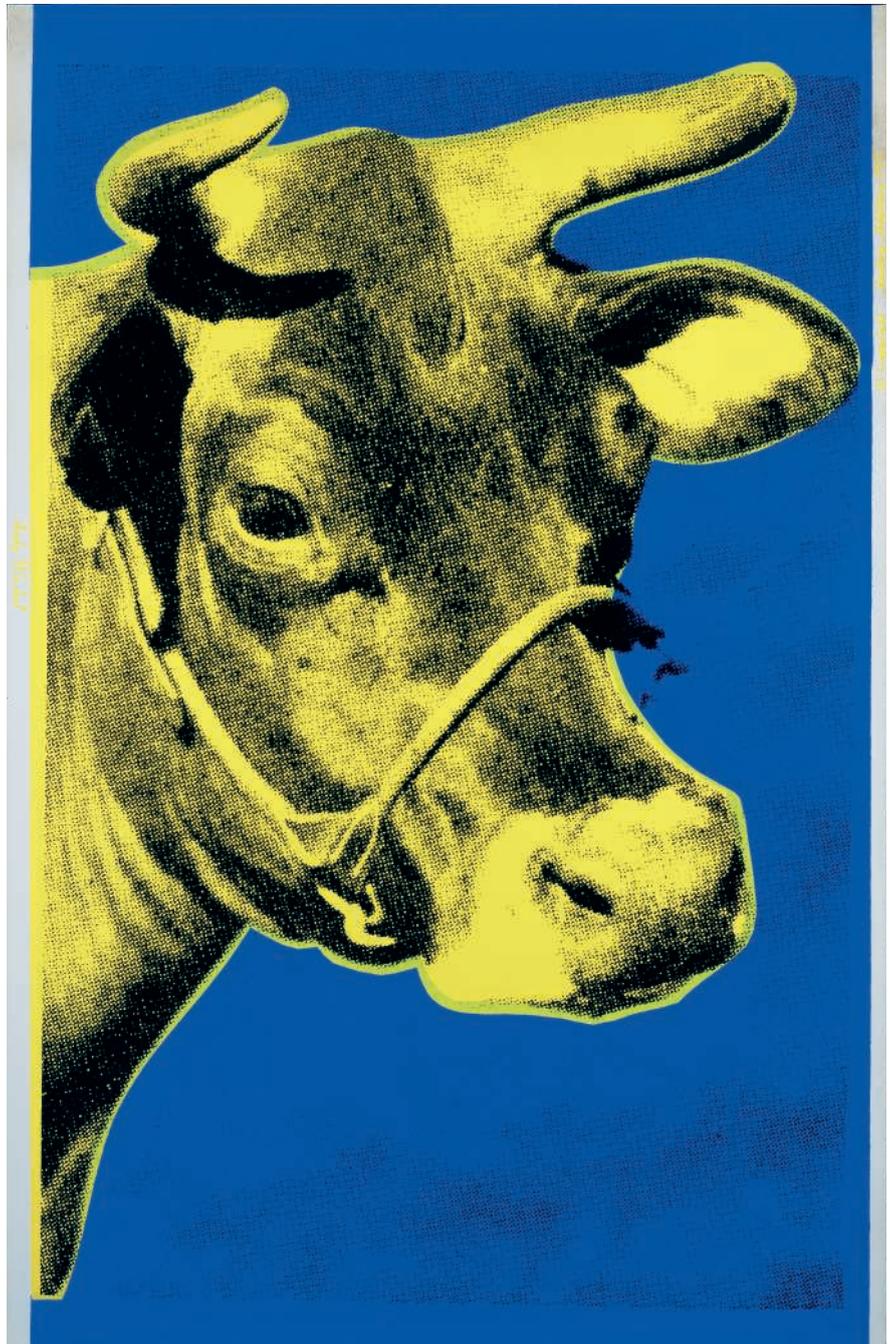
Collection Bénédicte Pesle, Paris

BIBLIOGRAPHIE :

W. Spies, J. Leppien, R. Helmut, *Max Ernst: Œuvre-Katalog, the Graphic Work*, Cologne, 2004, vol. I, p. 132 (la sérigraphie illustrée).

'COSMONAUTE MILLENAIRE'; SIGNED, DATED, NUMBERED AND TITLED ON THE REVERSE; SCREENPRINT HEIGHTENED WITH PASTEL.





• 66 A
ANDY WARHOL
(1928-1987)

Cow (wallpaper)

Sérigraphie en couleurs, 1971, signée au bic, datée
73 et numérotée 101/150 au verso, publiée par
Factory Additions, New York
Feuille: 116 x 75.5 cm. (45% x 29% in.)

€4,000-6,000
\$4,700-7,000
£3,700-5,400

PROVENANCE:

Collection Bénédicte Pesle, Paris.

BIBLIOGRAPHIE:

F. Feldman, J. Schellmann, *Andy Warhol Prints*,
A catalogue raisonné 1962-1987, Edition
Schellmann, Munich-New York, 1997, p. 59, no.
II.12.

'COW'; SIGNED IN PENCIL, DATED AND
NUMBERED VERSO; SCREENPRINT.

• 67 A
PAUL THEK
(1933-1988)

Untitled (bridge)

huile sur toile
30 x 39.5 cm. (11¾ x 15½ in.)
€10,000-15,000
\$12,000-17,000
£9,100-14,000

PROVENANCE:
Collection Bénédicte Pesle, Paris

'UNTITLED (BRIDGE)'; OIL ON CANVAS.

Peinture, sculpture, installations, performances et vidéos sont autant de médiums utilisés par l'artiste américain Paul Thek afin de saisir au mieux le monde qui l'entoure. Insatisfait par la scène artistique new-yorkaise, Paul Thek s'impose en Europe en 1962 avec ses sculptures de la série *The Technological Reliquaries* aux formes humaines et organiques enfermées dans du plexiglas. Les matériaux périssables qu'il utilise alors lui permettent de questionner la nature éphémère de l'art. Alors qu'il revient à New York dans les années 1970, Thek renoue avec son médium de prédilection - la peinture, qu'il a appris au début de sa carrière à l'Art Students League et à l'institut Pratt. Ses paysages, natures mortes et ébauches interrogent la peinture traditionnelle. Le papier journal devient une nouvelle surface picturale accueillant l'univers imaginaire de l'artiste. Les formes enfantines et les couleurs vives invitent ainsi à la rêverie et à la fantaisie. L'œuvre hétéroclite de l'artiste est reconnue internationalement, faisant notamment l'objet d'une exposition rétrospective au Whitney Museum of American Art en 2010 : *Diver, A retrospective*.

*Painting, sculpture, installations, performances and videos are all media used by the American artist Paul Thek to capture the world around him. Discontented with the New York art scene, Paul Thek achieved recognition in Europe in 1962 with his sculptures in the series *The Technological Reliquaries* with human and organic forms enclosed in plexiglas. The perishable materials he used at the time were a means for him of questioning the ephemeral nature of art. When he returned to New York in the 1970s, Thek took up once again his preferred medium, painting, which he had learned at the start of his career at the Art Students League and the Pratt Institute. His landscapes, still lifes and sketches interrogate traditional painting. Newspaper became a new picture surface hosting the artist's imaginary world. The childlike forms and bright colours thus encourage daydreaming and fantasy. The artist's eclectic work is internationally renowned, and was the subject of a retrospective exhibition at the Whitney Museum of American Art in 2010: *Diver, A retrospective*.*



Paul Thek (II), 1975. Photographie de Peter Hujar.



SHE WAS a GIANT

COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE



• 68 A PAUL THEK (1933-1988)

Untitled (five works on newspaper)

signé et daté 'Thek 75' (en bas à droite sur deux œuvres)

acrylique sur papier journal
chaque: 58 x 85 cm. (each: 22 $\frac{7}{8}$ x 33 $\frac{1}{2}$ in.)

Réalisé en 1975.

(5)

€5,000-7,000

\$5,900-8,100

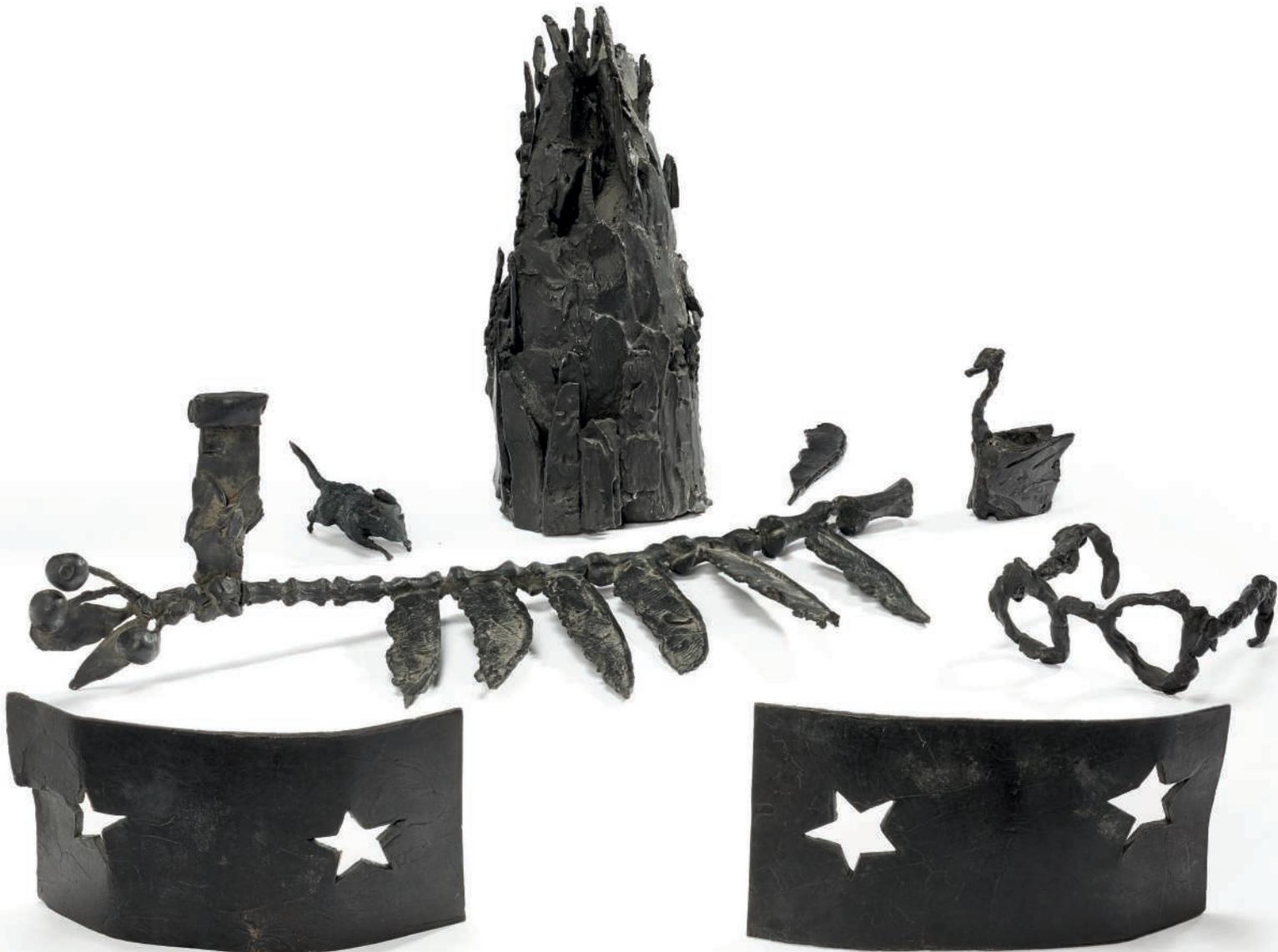
£4,600-6,300

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris

'UNTITLED (FIVE WORKS ON NEWSPAPER);
SIGNED AND DATED LOWER RIGHT ON TWO
WORKS ON PAPER; ACRYLIC ON NEWS PAPER.





• 69 A
 PAUL THEK
 (1933-1988)

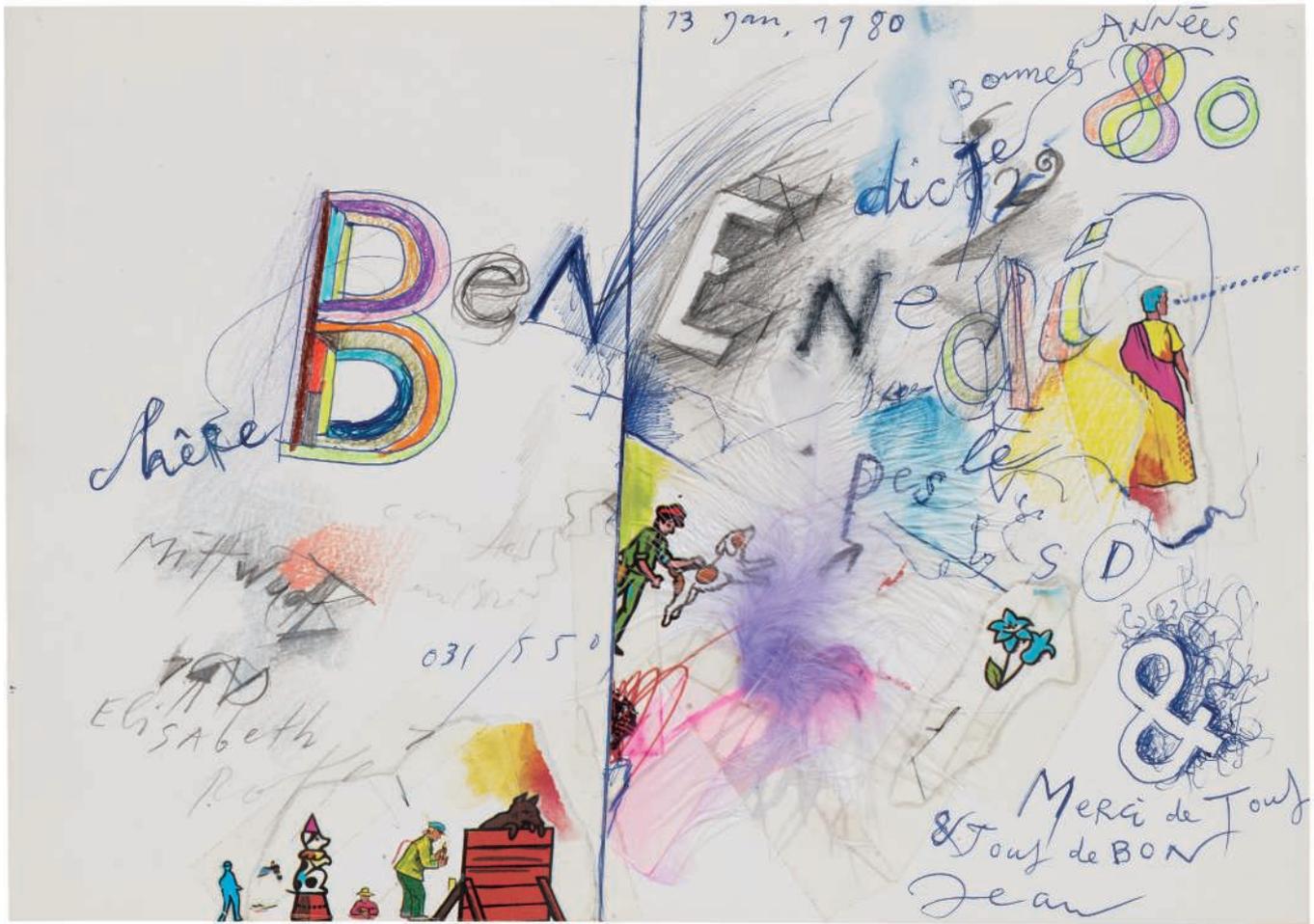
*From the series: The Personal Effects
 of the Pied Piper*

bronze à patine noire; en neuf parties
 neuf éléments: le plus petit: 0.4 x 3.5 x 16 cm.
 (nine elements the smallest: 1/8 x 1 3/8 x 6 1/4 in.)
 le plus grand: 30 x 17.5 x 16.5 cm.
 (the biggest: 11 3/4 x 6 7/8 x 6 1/2 in.)
 Réalisé en 1975.

€3,000–5,000
 \$3,500–5,800
 £2,800–4,500

PROVENANCE :
 Collection Bénédicte Pesle, Paris

*'FROM THE SERIES: THE PERSONAL EFFECTS
 OF THE PIED PIPER'; BRONZE WITH BLACK
 PATINA; NINE ELEMENTS.*



• 70 A
JEAN TINGUELY
(1925-1991)

Chère Bénédicte

signé et dédié 'Merci de tout & tout de bon Jean' (en bas à droite); daté '13 jan 1980' (en haut au centre)

stylo bille, mine de plomb, crayons de couleurs et collage d'illustrations et de fausses plumes sur papier

21 x 29.7 cm. (8¼ x 11¾ in.)

Réalisé en 1980.

€800-1,200

\$930-1,400

£730-1,100

PROVENANCE :

Collection Bénédicte Pesle, Paris (don de l'artiste)

'CHÈRE BÉNÉDICTE'; SIGNED AND DEDICATED LOWER RIGHT; DATED UPPER CENTER; BALLPOINT PEN, GRAPHITE, COLOUR PENCILS AND COLLAGE OF ILLUSTRATIONS AND FAKE FEATHERS ON PAPER.





PABLO PICASSO (1881-1973)

Tête

signé et daté "4.10.71. Picasso" (en haut à droite); daté de nouveau "Lundi 4.10.71" (au revers)

crayon gras et graphite sur papier teinté

30,8 x 22 cm.

Exécuté lundi 4 octobre 1971

180 000-250 000 €

ART MODERNE

Paris, 18 octobre 2018

EXPOSITION

13-18 octobre 2018
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Valérie Didier Hess
vhess@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 32

CHRISTIE'S

YOUR CAREER IN THE ART WORLD STARTS HERE

CHRISTIE'S
EDUCATION

[LEARN MORE AT CHRISTIES.EDU](https://www.christies.edu)

DEGREE PROGRAMMES • CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES

LONDON • NEW YORK • HONG KONG



PROPERTY OF AN IMPORTANT EUROPEAN COLLECTION

PAUL RANSON (1861 - 1909)

Trois femmes sous les arbres en fleurs

Encre de Chine, gouache et crayon sur papier

(40 x 34,6 cm)

Peint en 1895

70 000-100 000 €

JAPONISME

Paris, 15 novembre 2018

EXPOSITION

10, 12-15 novembre 2018
9, avenue Matignon
Paris 8^e

CONTACT

Camille de Foresta
cdeforesta@christies.com
+33 (0)1 40 76 86 05

CHRISTIE'S



PARIS AVANT-GARDE

Paris, 17 octobre 2018

EXPOSITION

13-17 octobre 2018
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Paul Nyzam
pnyzam@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 15

Ancienne Collection Iris Clert
LUCIO FONTANA (1899-1968)
Concetto spaziale, Attesa, Nudo (détail)
peinture à l'eau et huile sur toile
20 x 15 cm
Peint en 1959

CHRISTIE'S

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

- L'**état des lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.
- Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquittez des frais y afférents.
- Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

- Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès des tiers nommés.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que

le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) **Enchères par Internet sur Christie's Live**

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.

(c) **Ordres d'achat**

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchèrerons pour votre compte à environ 50 % de l'estimation basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'**estimation** basse du **lot**.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- (a) refuser une enchère ;
- (b) lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
- (c) retirer un **lot** ;
- (d) diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
- (e) rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- (f) en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou proposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- (a) des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- (b) des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- (c) des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's

LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou panes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR ET TAXES

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €150.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €150.000 et jusqu'à €2.000.000 et 12,5% H.T. (soit 13.1875% T.T.C. pour les livres et 15% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €2.000.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: VAT_London@christies.com, fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les **lots** que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le lot, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les **lots** qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le lot sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du lot.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des **lots**. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du lot acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le lot acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du lot dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut .concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6,5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Ce droit de suite subsiste au profit des héritiers de l'auteur pendant l'année civile de la mort de l'auteur et les soixante-dix années suivantes. Le paiement de ce droit au taux applicable à la date de la vente, lorsqu'il est dû, est à la charge du vendeur. Si la législation s'applique au lot, le vendeur devra payer un montant supplémentaire égal au droit de suite. Lorsque le droit de suite est dû, nous le reverserons pour le compte du vendeur à l'organisme approprié.

Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un lot est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le taux applicable pour calculer le droit de suite est de :

- 4% pour la tranche du prix jusqu'à 50.000 euros ;
- 3% pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1% pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5% pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25% pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- (a) est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- (b) a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessous) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie** d'authenticité»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, nous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- (a) la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. À l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- (b) Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

- (c) La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou à toute partie d'**intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**». «**Avec réserve**» signifie qu'une réserve est émise dans une **description du lot au catalogue** ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **intitulés avec réserve** à la page «Avis importants et explication des pratiques de catalogage». Par exemple, l'emploi du terme «ATTRIBUE A...» dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des lots au catalogue avant d'enchérir.
- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**Intitulé** tel que modifié par des **Avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du lot et que le lot ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
- (1) nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'**état** dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou de dépenses.
- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le lot est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le lot doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

F. PAIEMENT

1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- le prix d'adjudication ; et
 - les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
- iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendrier qui suit le jour de la vente (« la **date d'échéance** »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

(i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 – Christie's France SNC – Barclays Corporate France – 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPC – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

(ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines

conditions et dans la limite de 30 000 €. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de nos services Caisses, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (d) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

(iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

(iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35.

2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du **lot**.

3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- au moment où vous venez récupérer le **lot**
- à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entropôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de la poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclays majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que

ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudicés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre lot dans les 7 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- Vous ne pouvez pas retirer le lot tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- Si vous ne retirez pas votre lot promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le lot et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entropôt.
- Si vous avez payé le lot en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
- Les renseignements sur le retrait des lots sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de nos Caisses au +33 (0)1 40 76 84 35

2. Stockage

- Si vous ne retirez pas le lot dans les 7 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
 - facturer vos frais de stockage tant que le lot se trouve toujours dans notre salle de vente ;
 - enlever le lot et le mettre dans un entropôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
 - vendre le lot selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
 - appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- les détails de l'enlèvement du lot vers un entropôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page

intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au :

+33 (0)1 40 76 84 10
postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout lot que vous achetez.

(a) Avant d'enchérir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse shippingparis@christies.com.

(b) **Lots** fabriqués à partir d'espèces protégées
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaïles de tortues, de peaux de crocodiles, d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchérir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

(c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis

Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de

morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

(d) **Lots** d'origine iranienne

Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguères, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

(e) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification de « or ».

(f) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(g) Montres

(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ;

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous

réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent **paragraphe**.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si vous nous fournissez une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'enchérir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment , sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing.

Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'empêche la renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice

AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L.321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de prémption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de prémption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de prémption.

11. Trésors nationaux - Biens Culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assurons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 €

(UE : quelle que soit la valeur)

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la garantie que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un lot est authentique, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**. **description du catalogue** : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des avis en salle de vente.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'état physique d'un lot.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout avis en salle de vente dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre. **estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'estimation moyenne correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un lot.

intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif» «direct», «indirect», ou «accessoire» en vertu du droit local.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'historique de propriété d'un lot.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un lot.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouvez les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 102
- Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Le vendeur de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.
- △ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- ◇ Christie's a un intérêt financier direct dans sur lot et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide de quelqu'un d'autre. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Lot proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'estimation préalable à la vente indiquée dans le catalogue.
- ~ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- Ψ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- F Lot ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
- f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
- + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
- ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

OBJETS COMPOSÉS DE MATERIAUX PROVENANT D'ESPECES EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPECES PROTEGEES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaïlle de tortue, la peau de crocodile, d'autruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou

protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole - dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fiche d'information préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués

ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses ont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des Conditions de vente de restriction de garantie.

NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.

NOM DES JOAILLIERS SOUS LA DESCRIPTION

1. Signé Boucheron : Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
2. Avec le nom du créateur pour Boucheron : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
4. Monté par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
5. Monté uniquement par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

PERIODES

1. ANTIQUITE - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissent pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains **lots** contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer à la vente un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole \circ à côté du numéro de **lot**.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole ∇ . Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre datant de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste

mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

*« **signé... / « daté... » / « inscrit... »** à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'ajout d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

*« **avec signature... / « avec date... » / « avec inscription... »** à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogue sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout **lot** du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

**ARGENTINE
BUENOS AIRES**
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

**AUSTRALIE
SYDNEY**
+61 (0)2 9326 1422
Ronan Sulich

**AUSTRICHE
VIENNE**
+43 (0)1 533 881214
Angela Baillou

**BELGIQUE
BRUXELLES**
+32 (0)2 512 88 30
Roland de Lathuy

**BRÉSIL
SÃO PAULO**
+5511 3061 2576
Nathalie Lenci

**CHILI
SANTIAGO**
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoff
de Lira

**COLOMBIE
BOGOTA**
+571 635 54 00
Juanita Madrinan

**DANEMARK
COPENHAGEN**
+45 3962 2377
Birgitta Hillingso
(Consultant)
+ 45 2612 0092
Rikke Juel Brandt
(Consultant)

**FINLANDE
ET ETATS BALTES
HELSINKI**
+358 40 5837945
Barbro Schauman
(Consultant)

**FRANCE ET
DÉLÉGUES RÉGIONAUX
-PARIS**
+33 (0)1 40 76 85 85

**CENTRE, AUVERGNE,
LIMOUSIN & BOURGOGNE**
+33 (0)6 10 34 44 35
Marine Desproges-Gotteron

**BRETAGNE, PAYS DE LA
LOIRE & NORMANDIE**
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

GRAND EST
+33 (0)6 07 16 34 25
Jean-Louis Janin Daviet

NORD-PAS DE CALAIS
+33 (0)6 09 63 21 02
Jean-Louis Brémilts

**POITOU-CHARENTE
AQUITAINE**
+33 (0)5 56 81 65 47
Marie-Cécile Moueix

**PROVENCE -
ALPES CÔTE D'AZUR**
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

RHÔNE ALPES
+ 33 (0) 6 30 73 67 17
Françoise Papapietro

**ALLEMAGNE
DÜSSELDORF**
+49 (0)21 14 91 59 352
Arno Verkade

FRANCFORT
+49 170 840 7950
Natalie Radziwill

HAMBOURG
+49 (0)40 27 94 073
Christiane Gräfin
zu Rantzau

MUNICH
+49 (0)89 24 20 96 80
Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
+49 (0)71 12 26 96 99
Eva Susanne
Schweizer

**INDE
MUMBAI**
+91 (22) 2280 7905
Sonal Singh

**INDONESIE
JAKARTA**
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

**ISRAËL
TEL AVIV**
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

**ITALIE
-MILAN**
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna

ITALIE DU NORD
+39 348 3131 021
Paola Gradi
(Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello
(Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti
Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori
Venenti (Consultant)

GÈNES
+39 010 245 3747
Rachele Guicciardi
(Consultant)

FLORENCE
+39 055 219 012
Alessandra Niccolini di
Camugliano (Consultant)

**CENTRE &
ITALIE DU SUD**
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria
(Consultant)

**JAPON
TOKYO**
+81 (0)3 6267 1766
Chie Banta

**MALAISIE
KUALA LUMPUR**
+65 6735 1766
Nicole Tee

**MEXICO
MEXICO CITY**
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO
+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

**PAYS-BAS
-AMSTERDAM**
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

**NORVÈGE
OSLO**
+47 949 89 294
Cornelia Svedman
(Consultant)

**REPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN**
+86 (0)10 8583 1766

-HONG KONG
+852 2760 1766

-SHANGHAI
+86 (0)21 6355 1766

**PORTUGAL
LISBONNE**
+351 919 317 233
Mafalda Pereira Coutinho
(Consultant)

**RUSSIE
MOSCOU**
+7 495 937 6364
+44 20 7389 2318
Zain Talyarkhan

**SINGAPOUR
SINGAPOUR**
+65 6735 1766
Jane Ngiam

**AFRIQUE DU SUD
LE CAP**
+27 (21) 761 2676
Juliet Lomberg
(Independent Consultant)

**DURBAN &
JOHANNESBURG**
+27 (31) 207 8247
Gillian Scott-Berning
(Independent Consultant)

CAP OCCIDENTAL
+27 (44) 533 5178
Annabelle Conyngham
(Independent Consultant)

**CORÉE DU SUD
SÉOUL**
+82 2 720 5266
Jun Lee

**ESPAGNE
MADRID**
+34 (0)91 532 6626
Carmen Schjaer
Dalia Padilla

**SUÈDE
STOCKHOLM**
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dyhlén (Consultant)

**SUISSE
-GENÈVE**
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

-ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

**TAIWAN
TAIPEI**
+886 2 2736 3356
Ada Ong

**THAÏLANDE
BANGKOK**
+66 (0)2 652 1097
Prapavadee Sophonpanich

**TURQUIE
ISTANBUL**
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün
(Consultant)

**ÉMIRATS ARABES UNIS
-DUBAI**
+971 (0)4 425 5647
Michael Jeha

**GRANDE-BRETAGNE
-LONDRES**
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 3219 6010
Thomas Scott

**NORD OUEST ET PAYS DE
GALLE**
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Bernard Williams
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon
(Consultant)

ÎLE DE MAN
+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
+353 (0)87 638 0996
Christine Ryall (Consultant)

**ÉTATS UNIS
CHICAGO**
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Caperia Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

-NEW YORK
+1 212 636 2000

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notides

SERVICES LIÉS AUX VENTES

**COLLECTIONS PRIVÉES ET
"COUNTRY HOUSE SALES"**
Tel: +33 (0)1 4076 8598
Email: lgsosset@christies.com

INVENTAIRES
Tel: +33 (0)1 4076 8572
Email: vgineste@christies.com

**AUTRES SERVICES
CHRISTIE'S EDUCATION
LONDRES**
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
Email: london@christies.edu

NEW YORK
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
Email: newyork@christies.edu

HONG KONG
Tel: +852 2978 6768
Fax: +852 2525 3856
Email: hongkong@christies.edu

**CHRISTIE'S FINE ART STORAGE
SERVICES
NEW YORK**
+1 212 974 4570
Email: newyork@cfass.com

SINGAPOUR
Tel: +65 6543 5252
Email: singapore@cfass.com

**CHRISTIE'S INTERNATIONAL
REAL ESTATE
NEW YORK**
Tel: +1 212 468 7182
Fax: +1 212 468 7141
Email: info@christiesrealestate.com

LONDRES
Tel: +44 20 7389 2551
Fax: +44 20 7389 2168
Email: info@christiesrealestate.com

HONG KONG
Tel: +852 2978 6788
Fax: +852 2973 0799
Email: info@christiesrealestate.com

SHE WAS A GIANT COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

JEUDI 18 OCTOBRE 2018,
À 16H30

9, avenue Matignon, 75008 Paris
CODE VENTE : 17373 - GIANT

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCREMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres **lots**) sur les premiers €150.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres **lots**) au-delà de €150.000 et jusqu'à €2.000.000 et 12,5% H.T. (soit 13,1875% T.T.C. pour les livres et 15% T.T.C. pour les autres **lots**) sur toute somme au-delà de €2.000.000. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 17,5% H.T. (soit 21% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnable possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

17373

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,
Veuillez indiquer votre numéro :



Entreposage et Enlèvement des Lots

Storage and Collection

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

Vendredi 19 octobre

Crown Fine Art se tient à votre disposition 48h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 7 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à ClientServicesParis@christies.com ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

SMALL PICTURES AND OBJECTS

All lots sold, will be kept in our saleroom at 9 avenue Matignon, 75008 Paris.

LARGE PICTURES, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on the:

Friday 19 October

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 48 hours after the transfer from Monday to Friday 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 6.00 pm.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 7 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at ClientServicesParis@christies.com or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express)

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

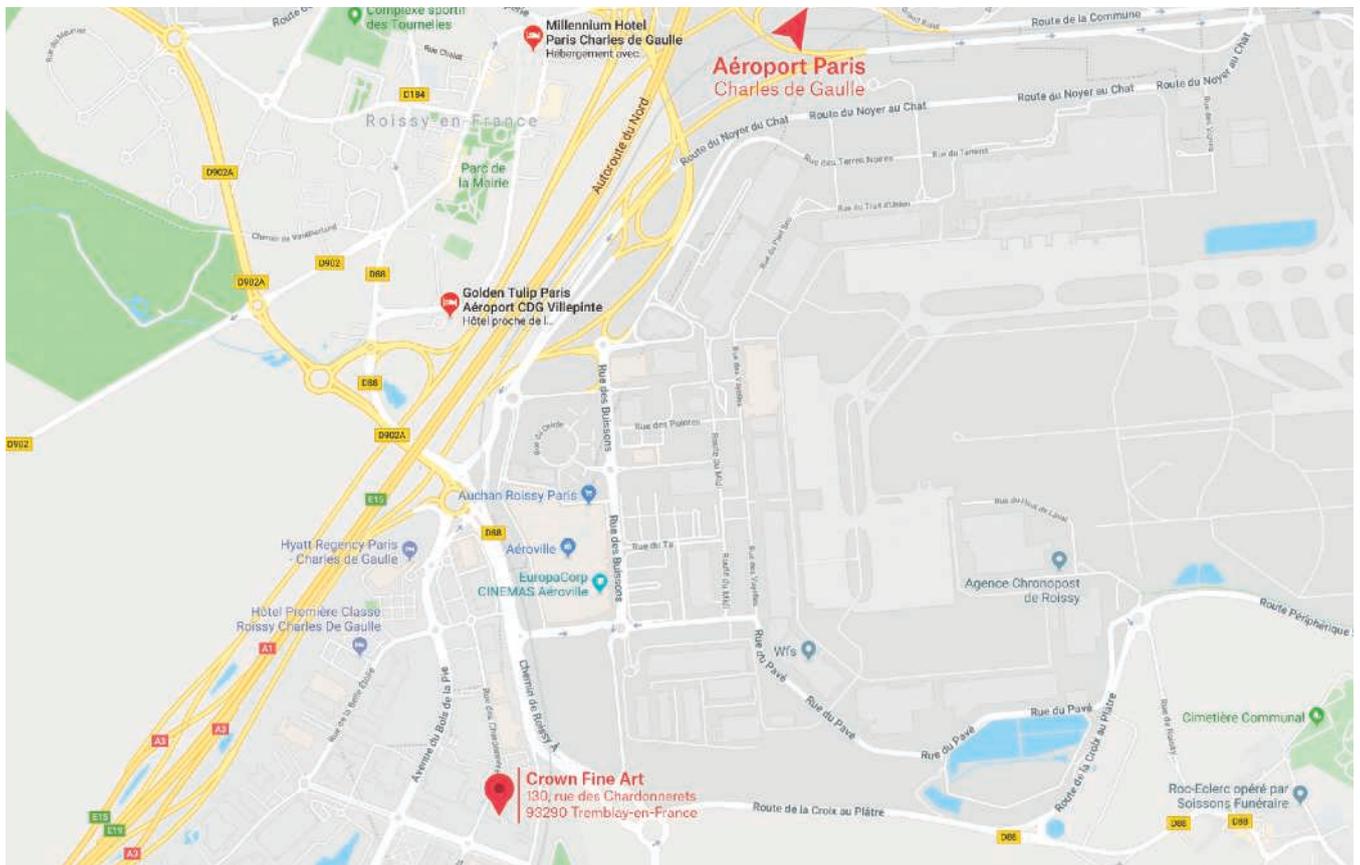
Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + VAT	8€ + VAT

SMALL PICTURES AND OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + VAT	4€ + VAT



CHRISTIE'S

CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

François Pinault, Chairman
Guillaume Cerutti, Chief Executive Officer
Stephen Brooks, Deputy Chief Executive Officer
Jussi Pylkkänen, Global President
François Curiel, Chairman, Europe & Asia
Jean-François Palus
Stéphanie Renault
Héloïse Temple-Boyer
Sophie Carter, Company Secretary

INTERNATIONAL CHAIRMEN

Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas
The Earl of Snowdon, Honorary Chairman, EMERI
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.

CHRISTIE'S EUROPE, MIDDLE EAST, RUSSIA AND INDIA (EMERI)

Prof. Dr. Dirk Boll, President
Bertold Mueller, Managing Director,
Continental Europe, Middle East, Russia & India

SENIOR DIRECTORS, EMERI

Zoe Ainscough, Cristian Albu, Simon Andrews,
Upasna Bajaj, Mariolina Bassetti, Ellen Berkeley,
Jill Berry, Giovanna Bertazzoni, Edouard
Boccon-Gibod, Peter Brown, Julien Brunie,
Olivier Camu, Karen Carroll, Sophie Carter,
Karen Cole, Paul Cutts, Isabelle de La Bruyere,
Roland de Lathuy, Eveline de Proyard,
Leila de Vos, Harriet Drummond, Adele Falconer,
David Findlay, Margaret Ford, Edmond Francey,
Daniel Gallen, Roni Gilat-Baharaff, Philip Harley,
James Hastie, Karl Hermanns, Rachel Hidderley,
Jetske Homan Van Der Heide, Michael Jeha,
Donald Johnston, Erem Kassim-Lakha,
Nicholas Lambourn, William Lorimer,
Catherine Manson, Jeremy Morrison,
Nicholas Orchard, Francis Outred, Keith Penton,
Henry Pettifer, Will Porter, Paul Raison,
Christiane Rantzau, Tara Rastrick, Amjad Rauf,
François de Ricqlès, William Robinson,
Alice de Roquemaurel, Matthew Rubinger,
Tim Schmelcher, John Stainton, Nicola Steel,
Aline Sylla-Walbaum, Sheridan Thompson,
Alexis de Tiesenhausen, Jay Vincze, David Warren,
Andrew Waters, Harry Williams-Bulkeley,
Tom Woolston, André Zlattinger

CHRISTIE'S ADVISORY BOARD, EUROPE

Pedro Girao, Chairman,
Contessa Giovanni Gaetani dell'Aquila d'Aragona,
Monik Barbier Mueller, Thierry Barbier Mueller,
Arpad Busson, Kemal Has Cingillioglu,
Hélène David-Weill, Bernhard Fischer,
I. D. Fürstin zu Fürstenberg,
Rémi Gaston-Dreyfus, Laurence Graff,
Jacques Grange, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,
Terry de Gunzburg, Guillaume Houzé,
Marquesa de Bellavista Mrs Alicia Koplowitz, Robert Manoukian,
Rosita, Duchess of Marlborough, Contessa Daniela d'Amelio Memmo, Usha Mittal,
Polissena Perrone, Maryvonne Pinault,
Eric de Rothschild, Çiğdem Simavi, Sylvie Winckler

CHRISTIE'S FRANCE

CHAIRMAN'S OFFICE, FRANCE

François de Ricqlès, Président,
Edouard Boccon-Gibod, Directeur Général
Géraldine Lenain
Pierre Martin-Vivier

DIRECTORS, FRANCE

Laëtitia Bauduin, Anika Guntrum, Élodie Morel

ASSOCIATE DIRECTORS, FRANCE

Fabienne Albertini, Virginie Barocas-Hagelauer,
Marion Clermont, Victoire Gineste, Valerie Hess,
Tancredi Massimo di Roccasecca, Fleur de Nicolay,
Tiphaine Nicoul, Paul Nyzam, Etienne Sallon,
Dominique Suiveng

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,
Camille de Foresta,
Victoire Gineste,
Lionel Gosset,
Adrien Meyer,
François de Ricqlès

CONSEIL DE CHRISTIE'S FRANCE

Jean Gueguinou, Président,
José Alvarez, Jeanne-Marie de Broglie,
Florence de Botton,
Béatrice de Bourbon-Siciles,
Isabelle de Courcel, Jacques Grange,
Terry de Gunzburg, Hugues de Guitaut,
Guillaume Houzé, Roland Lepic,
Christiane de Nicolay-Mazery,
Hélie de Noailles, Christian de Pange,
Maryvonne Pinault, Sylvie Winckler



INDEX

A

ARAKAWA, S., 11A
ARNAL, A-P., 31A

B

BISHOP, J., 8A, 9A, 10A
BORDARIER, S., 30A
BRAUNER, V., 5A, 47A, 50A

C

CAGE, J., 43A
CHILDS, L., 34A
CUNNINGHAM, M., 44A

D

DE SAINT PHALLE, N., 1A
DE SAINT-PHALLE, N., 33A
DEZEUZE, D., 27A, 28A
DINE, J., 61A, 64A
DUBUFFET, J., 6A, 7A
DUCHAMP, M., 20A

E

E CLOS DES MOUCHES BLANC
(DROUHIN),
ERNST, M., 2A, 4A, 21A, 46A, 60A, 62A,
63A, 65A

F

FERNÁNDEZ, F., 51A
FERNÁNDEZ, L., 15A, 16A, 52A
FONTANA, L., 18A

J

JOHNS, J., 57A, 58A

K

KLEIN, Y., 3A

L

LEWITT, S., 13A

M

MAPPLETHORPE, R., 39A, 40A, 41A
MARTIN, A., 12A
MATTA, 45A, 48A, 49A

N

NEUHAUS, M., 42A
NEWMAN, B., 14A

P

PICASSO, P., 53A, 54A, 55A, 56A

R

RAYNAUD, J-P., 19A, 29A
RAYSSE, M., 24A
RAYSSE, M., 22A, 23A, 26A, 59A

S

SZAFRAN, S., 25A

T

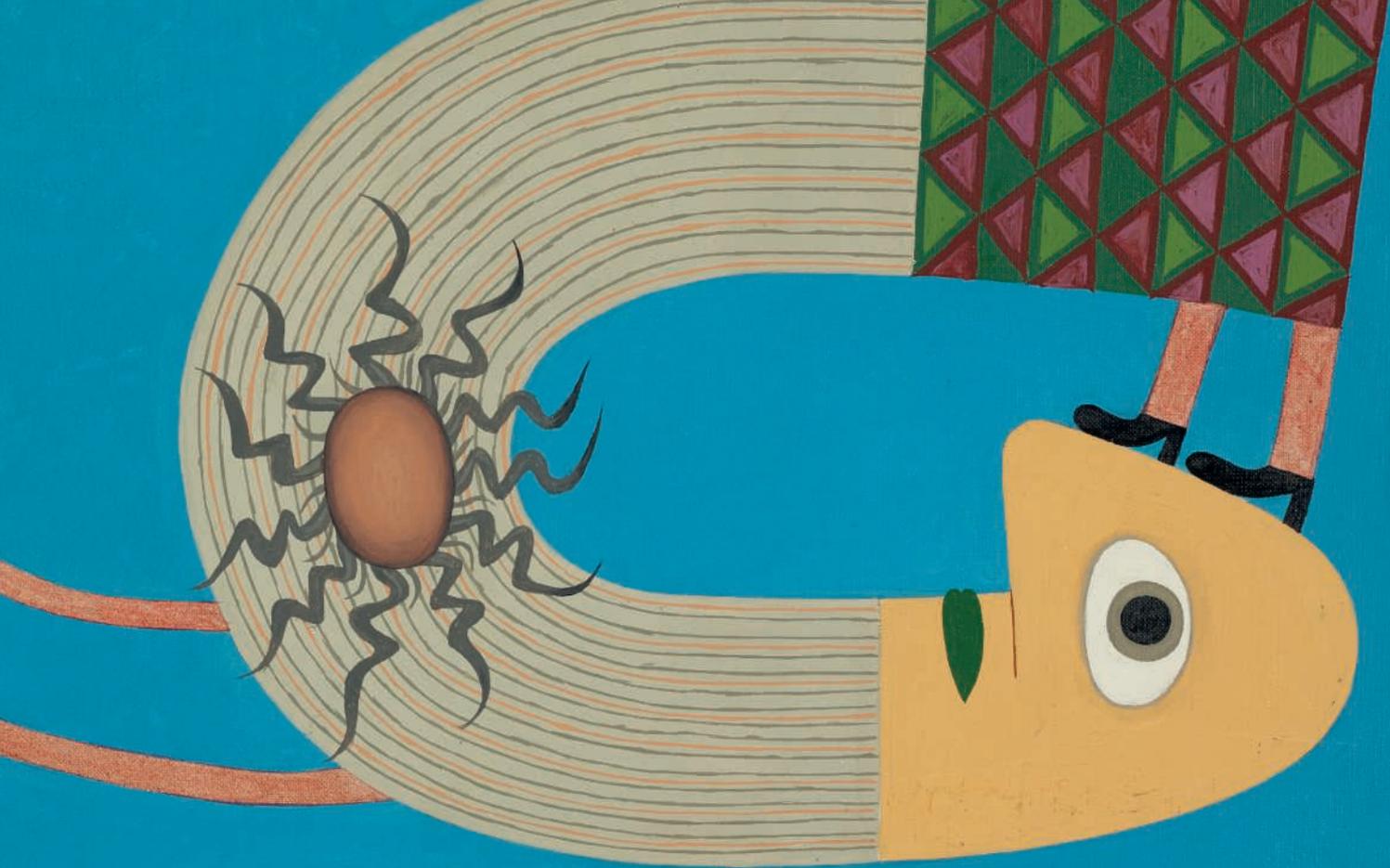
TAKIS, 17A
THEK, P., 67A, 68A, 69A
TINGUELY, J., 70A

V

VIALLAT, C., 32A

W

WARHOL, A., 66A
WILSON, B., 35A, 36A, 37A, 38A



VICTOR∞

SHE WAS a GIANT
COLLECTION BÉNÉDICTE PESLE

CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS